

AU SOMMAIRE

■ Pour passer une agréable journée dans les îles, avec vos enfants — page 2

■ Montréal n'a pas renoncé à sa Cité du cinéma — page 3

■ Le nord-est de l'Ouganda frappé par la famine et les raids de pillards — page 4

■ Les États-Unis et l'URSS se préparent à la guerre de l'espace — page 6

■ Le rêve insensé du roi des rois: un éditorial de Bertrand de la Grange — page 12

La question sera débattue dans cinq jours

Un espoir pour les otages

TEHÉRAN (AFP) — Le problème des otages américains sera abordé d'ici cinq jours par une commission parlementaire qui préparera le débat de l'Assemblée iranienne sur la question, a annoncé hier soir l'ayatollah Rafsanjani, président du Parlement, dans une déclaration à la presse.

Le religieux a estimé que «la mort du chah allait provoquer des changements dans la question des otages», détenus depuis bientôt neuf mois par les «étudiants islamiques».

Il s'agit de la première réaction d'un haut dirigeant iranien sur les conséquences que pourrait avoir la disparition de l'ex-chah. Jusqu'à présent, les trois personnalités iraniennes les plus influentes, l'imam Khomeiny, le président Abolhasan Bani-Sadr et l'ayatollah Beheshti, chef du Parti de la République islamique, se sont abstenus de toute déclaration.

Les «étudiants islamiques» ont égale-

ment préféré garder le silence «jusqu'à ce que l'imam se prononce». Seul, leur porte-parole auprès du Guide de la révolution a estimé que «la mort du chah ne changeait rien au sort des otages».

La déclaration de l'ayatollah Rafsanjani relance en Iran la question des otages alors que la nomination du premier ministre, qui aurait dû intervenir mercredi dernier, semble devoir être encore retardée. Or, les députés doivent régler ce problème avant celui des otages.

À ce sujet, le président Bani-Sadr a demandé hier soir à l'ayatollah Rafsanjani de charger une commission parlementaire de l'examen des candidatures possibles au poste de premier ministre.

«Il n'y a pas d'autre solution que d'ajourner jusqu'à nouvel ordre le vote de confiance sur la nomination du premier ministre», a estimé le président de la République. Cette déclaration marque un recul du président Bani-Sadr, qui avait an-

noncé officiellement vendredi avoir choisi comme chef du gouvernement M. Mostafa Mir Salim, vice-ministre de l'Intérieur et chef de la police.

De nombreux membres du Parti de la République islamique, majoritaire au Parlement, se sont déclarés opposés à cette nomination. Ils souhaiteraient voir ce poste occupé par M. Djalaleddine Farsi, ancien candidat de leur parti à la présidence de la République. Celui-ci avait approuvé, il y a une semaine, l'attentat commis à Paris contre l'ex-premier ministre Chapur Bakhtiar.

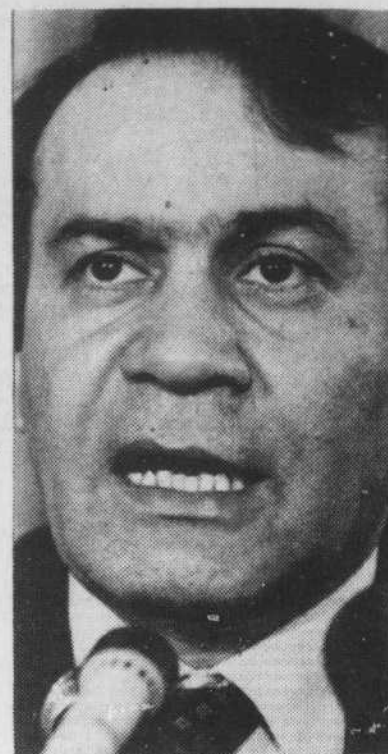
Par ailleurs, la réaction du gouvernement américain immédiatement après la mort du monarque déchu montre que Washington attend davantage de la nomination d'un premier ministre et du début des travaux du Parlement iraniens que de la disparition du souverain, dont la présence à New-York avait été le détonateur de la crise.

Hier, de hauts fonctionnaires de l'administration Carter, qui désirent conserver l'anonymat, estimaient que l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger avait raison de déclarer que, la question des otages «n'était que vaguement liée au chah». La crise, avait encore souligné M. Kissinger, se dénouera «en fonction de la dynamique interne de la révolution iranienne».

Le département d'Etat, font encore remarquer les observateurs, semble également depuis plusieurs semaines avoir placé plus d'espoir dans l'organisation d'une véritable autorité gouvernementale en Iran qu'en la disparition d'une partie du contentieux entre les deux pays, à savoir l'ex-chah.

Cette opinion est partagée par la presse américaine qui titre hier sur l'improbabilité de l'imminence d'une libération des otages après la mort de l'ex-chah.

Voir page 14: Otages



M. Sadegh Ghotbzadeh

L'Occident ignore les obsèques du chah

LE CAIRE (d'après Reuter et AFP) — L'Égypte se prépare à faire aujourd'hui des funérailles solennelles à l'ex-chah d'Iran, mort dimanche matin à l'hôpital Maadi du Caire, mais la plupart des alliés occidentaux d'hier ne seront pas représentés.

Le président Anouar Sadate, le seul chef d'Etat qui ait accepté d'accueillir le souverain iranien déchu, conduira le deuil, avec non loin de lui l'ancien président américain, M. Richard Nixon, qui a demandé à assister à ces obsèques.

La dépouille mortelle du chah sera déposée sur un affût de canon, qui sera tiré dans les rues du Caire depuis le palais présidentiel jusqu'à la mosquée El-Rifai,

au pied de la citadelle, où une tombe a été spécialement aménagée pour la recevoir.

Abandonné par ses anciens alliés, Reza Palhevi a succombé après dix-huit mois d'exil à des complications du cancer du système lymphatique qui le rongeaient depuis plusieurs années.

La plupart des ambassades des pays occidentaux au Caire, contactées par les journalistes, ont fait savoir qu'il était improbable que ces pays se fassent représenter.

Selon le bulletin de décès publié hier à l'hôpital militaire Maadi, le système cardio-vasculaire du malade a été gravement perturbé en raison de complications du cancer et ces perturbations, ajoutées à une très forte fièvre, ont eu raison de la résistance du chah.

L'Égypte a annoncé qu'à l'occasion de ces décès elle observera un deuil d'une semaine, et le président Sadate a fait savoir qu'en dépit du souhait du défunt d'être inhumé simplement, il avait décidé de lui rendre tous les honneurs dus à son rang.

Le Rais n'a pas hésité à braver ainsi, pour rester fidèle à la mémoire de son «ami musulman», l'opinion publique arabe et plus particulièrement égyptienne. Non seulement a-t-il accordé un sanctuaire au chah, mais il a décidé que le palais Koubbeh, qu'il avait mis à sa disposition, sera désormais le domicile des enfants du chah et de la chabanou.

La dépouille mortelle est restée durant la nuit à la chambre froide de l'hôpital Maadi, où il a lutté contre la mort pendant un mois. Plutôt que d'être enterré à la sauvette si le président Sadate n'était pas intervenu, l'ex-chah reposera au mausolée de la mosquée El-Rifai, lieu de sépulture de la famille royale égyptienne et où Reza Chah, le père du défunt, avait un moment reposé après sa mort, également en exil.

Dans la soirée d'hier, le corps a été transféré au palais Abdine, dans le centre du Caire, et quatre soldats égyptiens en grande tenue devaient monter la garde toute la nuit, sabre au clair, tandis que des mollahs devaient lire des versets du Coran. Aujourd'hui, le cercueil recouvert d'un drapeau iranien, sera placé sur l'affût du canon et tiré dans les rues de la capitale, escorté par 1.300 officiers de l'armée égyptienne, jusqu'à la mosquée distante de deux kilomètres environ.

Le président Sadate revêtira un uniforme militaire pour la cérémonie et accueillera l'ancienne famille impériale iranienne lorsqu'elle arrivera au mausolée, a indiqué le bureau du Rais.

Le cortège funèbre sera conduit par la chabanou et par le prince héritier Reza. On attend, parmi les rares invités de marque, l'ex-roi Constantin de Grèce qui vit en exil en Grande-Bretagne, mais M. Sadate a fait savoir dimanche qu'il n'inviterait pas les chefs d'Etat musulmans parce que l'Égypte seule a accordé asile au défunt, «et l'Égypte seule lui fera ses adieux».

Contrairement à ce que l'on aurait pu prévoir, la presse iranienne traite la mort du chah avec beaucoup de modération et, à part quelques manifestations de joie dimanche, l'événement a été généralement accueilli dans le pays par des sentiments d'indifférence devant l'inéluctable.

D'une façon générale, la mort de l'ex-chah a suscité hier peu de commentaires officiels. Aux Etats-Unis, M. Ronald Reagan, candidat républicain aux élections présidentielles, a estimé que l'ex-chah «était un ami loyal et apprécié des États-Unis». L'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger a déclaré que l'ancien souverain était mort «abandonné par tous ses amis». «Les États-Unis, a-t-il ajouté, devraient se souvenir de ce qu'il a fait pour eux pendant les 37 ans de son règne».

Dans les pays socialistes et tant à Moscou qu'à Pékin, la nouvelle du décès de l'ex-chah a été annoncée sans commentaires.

L'ex-chah d'Iran, l'un des hommes les plus riches du monde, laisse une fortune évaluée, selon des estimations contradictoires, entre \$2 et \$20 milliards, que l'Iran islamique n'entend pas abandonner aux héritiers impériaux.

Ces sommes fabuleuses, que le chah avait placées en grande partie aux États-Unis et en Suisse pendant les dernières années de son règne, provenaient notamment de redevances que le chah d'Iran percevait sur le pétrole et des investissements fructueux de la Fondation Pahlevi. Créée en 1958, la Fondation Pahlevi, organisme de bienfaisance exempté d'impôts, était un véritable holding financier qui regroupait les biens et gisait la fortune de la famille impériale.

Selon une liste établie il y a un an par des opposants à l'ancien régime, le chah

Voir page 14: Obsèques



L'ex-président Richard Nixon sera l'une des seules personnalités politiques occidentales à assister aux obsèques de l'ex-chah d'Iran, que le président Sadate a voulu solennelles aujourd'hui au Caire. Il a été accueilli à son arrivée en Égypte par le ministre des Transports et Communications, M. Suleiman Metwally. (Photolaser AP)

Pour éviter une autre «guerre» du thon

WASHINGTON (PC) — Des fonctionnaires canadiens et américains se réunissent aujourd'hui à Washington pour essayer d'éviter une nouvelle «guerre du poisson», — du thon albacore en l'occurrence.

L'ambassadeur du Canada, M. Marcel Cadieux, et le Département d'Etat veulent prévenir un nouvel affrontement comme celui de l'an dernier quand on a saisi 19 vaisseaux américains qui auraient violé la limite de 200 milles en poursuivant le thon.

Les États-Unis soutiennent que leurs pêcheurs peuvent suivre partout des espèces migrantes comme le thon albacore tandis que le Canada revendique juridiction sur toutes les espèces à l'intérieur de 200 milles de ses côtes.

Les États-Unis trouvent la question urgente attendu que le thon est maintenant au large de la Côte de l'Oregon et sera bientôt dans la région qui occasionnait le conflit de l'an dernier.

En général, le thon ne voyage jusqu'au nord de la Côte ouest du Canada que tous les trois ou cinq ans, mais à cause du temps chaud de cette année il reste dans les eaux chaudes en direction du nord.

On ignore quelles seront les propositions américaines, mais on pense que les deux pays pourraient consentir à ce que l'un utilise les ports de l'un et de l'autre durant la courte saison de pêche du thon.

Bien que le cas des 19 capitaines des Voir page 14: Thon

Le PC prend la relève des ministres

par Michel Vastel

OTTAWA — Une quarantaine de députés conservateurs prennent aujourd'hui la relève des onze ministres membres du comité permanent sur la constitution.

Après les réunions de Montréal, Toronto et Vancouver sur la constitution, c'est au lac Meach, sur les hauteurs de la Gatineau près d'Ottawa, que les membres du comité du caucus conservateur sur les relations fédérales-provinciales se réunissent cette semaine.

L'ordre du jour sera presque le même que celui des délégués des onze gouvernements. Le président du comité, le député manitobain Jake Epp, a en effet révélé hier au DEVOIR que le caucus se penchera en priorité sur les douze points de l'ordre du jour déterminé par les premiers ministres à leur réunion du 9 juin.

Le comité conservateur des relations fédérales-provinciales avait été formé au printemps dernier et sa présidence confiée au critique conservateur en matière constitutionnelle, le député de Provencher et ancien ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

L'intérêt pour ce comité du caucus a été tel — une quarantaine de députés a voulu y participer — qu'il a fallu former trois sous-comités: l'un sur la division des pouvoirs (présidé par M. David Crombie, de Toronto), l'autre sur la réforme des institutions (présidé par M. Perrin Beatty, de Toronto également) et le troisième sur les droits et libertés (présidé par M. Ray Hnaysyn, de Saskatoon).

Pour pallier la faiblesse de la représentation du Québec — un seul député élu, M. Roch LaSalle — en a fait le plein des sénateurs (MM. Arthur Tremblay, Jacques Flynn et Martial Asselin) et on a invité, comme membres de ce caucus, l'ancien président de l'Association québécoise du parti — et représentant de M. Joe Clark sur le comité des NON au référendum, M. Claude Dupras — ainsi que Me Michel Doyon, ancien candidat conservateur dans Louis-Hébert et vice-président exécutif de l'Association des Gens de l'air du Québec.

Les relations entre ce comité important du caucus et le groupe de travail formé sous la direction de M. Arthur Tremblay alors que les conservateurs étaient encore au pouvoir, ne sont pas très claires. Aujourd'hui cependant, c'est la première fois que le sénateur Tremblay fera rapport de l'état de ses travaux. En fait, le groupe de travail du sénateur élabore un projet constitutionnel global tandis que les membres du caucus, liés par la conjoncture politique, s'attendent davantage aux douze points de l'ordre du jour constitutionnel de cet été. Les deux cependant peuvent se rejoindre et il semble même que l'objet de cette réunion du lac Meach soit de s'assurer que les députés prennent une direction qui soit facilement compatible avec l'orientation générale prise déjà par le sénateur Arthur Tremblay.

Le chef conservateur, M. Joe Clark, qui participera au moins à la première journée de travaux de son caucus, se gardera bien de vouloir dicter une ligne de pensée à ses députés mais il prendra quand même le temps de rappeler qu'il «a grande confiance dans le talent d'experts comme M. Tremblay».

Les discussions des conservateurs, qui Voir page 14: Ministres

La diaspora haïtienne

4) \$60 par an pour vivre

par Bertrand de la Grange

DEPUIS le début des années 60, plus de 800.000 Haïtiens ont quitté leur pays. Un peu plus de la moitié d'entre eux vivent aujourd'hui aux États-Unis et au Canada. Les autres se sont réfugiés dans les îles voisines (Bahamas, Cuba), au Mexique, au Venezuela, en France, en Afrique, partout où on a bien voulu les accueillir. La diaspora haïtienne représente 15% de la population totale de son pays d'origine. Même Cuba, malgré l'aide extérieure dont ont bénéficié les candidats à l'exil, n'a pas perdu une proportion aussi importante de sa population.

Que fuient les Haïtiens? Deux choses: la répression politique et, découlant de celle-ci, la stagnation d'une économie qui n'arrive pas à faire vivre la population, malgré l'importance de l'aide internationale.

Car Haïti est sans doute le pays le plus aidé au monde, par habitant. Pour une population inférieure à cinq millions d'habitants, Haïti reçoit environ \$115 millions (US) par an au titre de l'aide internationale. Les États-Unis, le Canada, la France, l'Allemagne de l'Ouest ainsi qu'Israël et plusieurs pays arabes sont les principaux bailleurs de fonds. Les quatre premiers pays, ainsi que les organisations d'aide multilatérale (Banque Mondiale, Banque interaméricaine de développement) et les organisations non gouvernementales (CARE, Oxfam...) sont regroupés dans une Commission mixte qui se réunit chaque année, alternativement à Washington et à Port-au-Prince pour coordonner l'aide. Haïti bénéficie déjà en fait d'un véritable «plan Marshall».

Interrompue entre 1963 et 1969, pour tenter d'adoucir la dictature féroce de François Duvalier (Papa Doc), l'aide internationale n'a jamais été véritablement arrêtée et l'élimination systématique des opposants au régime s'est poursuivie sans relâche. Avec la mort de Papa Doc, en avril 1971, et l'accession à la présidence

de son fils de 19 ans, Jean-Claude (Baby Doc), l'aide reprend massivement et il est enfin question de «libéralisation».

Pourtant, dix ans plus tard, il faut se rendre à l'évidence que peu de choses ont changé à Haïti. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les documents de la Banque Mondiale et le rapport annuel de la Banque interaméricaine de développement (BID).

Principal organisme prêteur, la Banque Mondiale constate, en 1979, que «près de 75% de la population de Haïti vit en dessous du seuil de la pauvreté absolue, ce qui signifie que l'immense majorité des Haïtiens n'ont pas accès au strict minimum en matière d'alimentation», sans parler du reste. Le rapport constate encore que «la malnutrition et même la famine sont très largement répandues», et que seulement «13% des enfants reçoivent une alimentation normale». À quoi donc ont servi les centaines de millions de dollars déversés sur le pays pendant dix ans?

Au lieu de répondre à une question aussi légitime, que la Banque Mondiale évite de poser publiquement, le rapport fait une constatation qui, à elle seule, représente une condamnation implicite de la façon dont l'aide étrangère est gérée: «Par rapport aux résultats d'une étude faite en 1958, la situation actuelle révèle une nette détérioration sur le plan alimentaire». Les critiques à l'égard de l'aide internationale ne viennent donc pas seulement des Haïtiens exilés frustrés, qui souhaitent étouffer économiquement leur pays pour prouver que la dictature ne survit que grâce à la générosité étrangère.

Parmi les grands dispensateurs de devises, le Canada figure en très bonne place. Si l'on exclut l'aide alimentaire fournie par les États-Unis, l'Agence canadienne de développement international figure même au premier rang pour l'aide bilatérale: environ \$40 millions, depuis le lan-

cement du programme d'aide en 1975, et 21 millions pour le seul projet DRIPP, ou développement régional intégré, qui a pour objectif général de créer les conditions nécessaires au développement autonome d'une zone rurale d'environ mille kilomètres carrés (300.000 personnes), «par l'augmentation de la production, l'amélioration des conditions générales de vie (santé, éducation, nutrition) et la sensibilisation de la population».

Les bonnes intentions de l'ACDI et l'enthousiasme de M. Jean Nadeau, responsable du programme d'aide pour Haïti, pourraient laisser croire que le remède miracle pour sortir ce pays de la misère a enfin été découvert et que, pour cela, il faut attaquer sur trois fronts simultanément: développer l'agriculture pour permettre à la population de se nourrir et de vendre un surplus sur le marché, mettre en place une infrastructure (routes, électricité) pour développer une industrialisation rendue nécessaire pour soulager les zones rurales surpeuplées, et enfin mettre sur pied les organisations clés pour que Haïti prenne en main son propre développement.

Après un départ difficile et une gestion malheureuse, le projet DRIPP fonctionne aujourd'hui à la satisfaction de l'ACDI, qui a décidé de passer à la réalisation de la deuxième phase. Un confrère du *Globe and Mail*, qui s'est rendu sur place l'année dernière, faisait récemment état de «résultats impressionnants», mais il s'inquiétait par ailleurs des risques de «déséquilibres» qu'une action de cette envergure pourrait provoquer dans une économie de subsistance.

Une quinzaine de projets DRIPP suffiraient-ils à résoudre les graves problèmes de Haïti? Tout permet d'en douter, et le directeur de l'information de l'ACDI, M. Paul Doucet, ne cache pas certaines appréhensions à propos des «plans de désengagement» qui devront, tôt ou tard, permettre aux Haïtiens de prendre en charge la suite des opérations, car les coopérateurs canadiens devront bien partir un jour. Sur ce dernier point, un document de la Banque Mondiale est encore plus clair: «Le gouvernement haïtien ne dispose pas des ressources nécessaires,

C'EST EN PERMANENCE LA

FOIRE DU LIVRE

HABAIS DE

30%

SUR TOUT

LIBRAIRIE DUSSAULT

8955, BOUL. SAINT-LAURENT

Pour passer une agréable journée dans les îles, avec vos enfants

par Renée Rowan

«Nous irons nous promener, nous irons jouer dans l'île...» C'est ce que nous vous proposons aujourd'hui: une journée avec vos enfants aux Floriales et à Terre des Hommes.

«Il n'y a rien là pour des jeunes», affirmait récemment une mère de famille de notre connaissance. Ce préjugé, malheureusement répandu et tenace, est injustifié. Il y a des choses à faire et à voir si on se donne la peine de les découvrir. On ne peut non plus se rendre sur les îles sans prendre le soin de bien planifier sa journée si on ne veut pas y perdre son temps et s'ennuyer.

Voici donc rassemblés, de façon sommaire, quelques informations d'ordre pratique et des points de repère qui vous aideront à mieux organiser cette visite.

C'est une bonne idée, quelques jours avant d'aller à Terre des Hommes, d'ouvrir son poste de radio et de surveiller les journaux pour savoir ce qui s'y passe en plus des exhibits réguliers car il y a, comme à chaque année, beaucoup de «happenings» et des changements d'horaires toujours possibles.

Si vous décidez de faire de cette sortie une pleine journée, il vaut alors mieux acheter un passeport combiné pour les Floriales, Terre des Hommes et La Ronde: c'est \$4 pour les jeunes de 13 ans et plus, munis de leur carte d'étudiants, et \$6 pour les adultes. Les enfants de 12 ans et

moins, accompagnés d'un adulte, ne paient rien. Si vous choisissez de n'aller qu'aux Floriales ou qu'à Terre des Hommes, c'est dans un cas comme dans l'autre \$2 par jour un jeune de 13 à 17 ans et \$4 pour un adulte. Le coût d'entrée à La Ronde est de 75 cents pour tous, sauf pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

Le mercredi, c'est la journée par excellence pour amener la famille à La Ronde. Les adultes peuvent ainsi profiter d'un visa à \$5 qui donne accès à un nombre illimité de manèges et réaliser une économie substantielle. De plus, les enfants de 12 ans et moins bénéficient, sept jours par semaine, du visa du Monde des petits à \$2 qui donne également accès à un nombre illimité de manèges.

En organisant votre emploi du temps, il est important de vous rappeler que l'on ne peut circuler à sa guise entre les Floriales, Terre des Hommes et La Ronde. Par cela, nous entendons qu'il est impossible, par exemple, d'aller aux Floriales, puis à Terre des Hommes et retourner aux Floriales sans avoir à payer une deuxième fois. Il est dommage que l'on n'ait pas prévu un système d'estampillage sur la main qui aurait permis une plus grande flexibilité dans les allées et venues.

Nous suggérons de commencer dès le matin par les Floriales, alors qu'il ne fait pas encore trop chaud et qu'il est plus facile de capter l'attention des jeunes enfants. À

cet âge, admirer des fleurs, leurs coloris, leurs formes, cela va pendant un certain temps, mais pas pour longtemps. On peut donc entre-couper la matinée par un autre type d'activités.

Ainsi, au pavillon du Québec, il y a un écolosse. Avec un peu de chance, les enfants pourront assister à la naissance d'un poussin ou d'un faisan. Ces nouveaux-nés sont ensuite transférés dans des cages d'où il est possible d'observer leur développement pendant leurs premières semaines de vie. Dans une immense volière, on peut voir des pintades, des faisans dorés, de superbes poulets d'origine asiatique, des perdrix, etc.

Si vous voyez des enfants se promener, arborant fièrement un visage de clown ou de pirate, c'est qu'ils sont passés par l'atelier de maquillage où l'on organise aussi, en alternance, des ateliers de dessin.

Les plus âgés envieront les petits de huit ans et moins qui sont invités, par groupe de dix, à pénétrer dans «la cage aux boules». C'est l'endroit par excellence où brûler leur surplus d'énergie: ils peuvent se rouler, sauter, nager, plonger dans une mer de boules jaunes et bleues en caoutchouc mousses. Le concept de ce jeu qui obtient un succès extraordinaire a été emprunté à la Suède.

Vous voilà donc prêts à reprendre votre tournée des Floriales pour une autre période de temps. Quand vos

jeunes en auront de nouveau assez, vous vous dirigerez cette fois vers le pavillon du CN où deux animateurs proposent aux enfants diverses activités théâtrales et d'art plastique. Il y a aussi le pavillon des jeunes naturalistes.

Avant de franchir la barrière de Terre des Hommes, vous vous arrêterez à l'île Sainte-Hélène où, à l'ombre, vous mangerez votre pique-nique qui sera certainement meilleur et coûtera moins cher que ce qui est vendu sur place. Par contre, si votre budget vous l'interdit et que vous souhaitez développer le goût de vos enfants (surtout les plus vieux), en les initiant à la cuisine d'autres pays, il y a à Terre des Hommes quelques casse-croûtes intéressants où ce n'est pas trop cher: au pavillon de l'Italie, on peut manger un généreux sandwich à la «porchetta» (porc parfumé aux herbes et cuit selon un procédé spécial); des tacos au pavillon du Mexique; un pain sans levure ou «pita» fourré de «shaourma» (boeuf grillé garni) au pavillon de l'Égypte.

De nombreux exhibits prévus pour l'ensemble des visiteurs de Terre des Hommes sont aussi de nature à retenir l'attention des enfants pour peu que les parents acceptent de devenir animateurs en suscitant leur intérêt. Mais il y a des pavillons plus spécialement conçus à l'image et à la mesure des jeunes.

Le plus populaire de tous demeure cette année encore celui de la Tchécoslovaquie, connu sous le nom de Jardin des enfants. À l'entrée, il y a une vingtaine de portes dont une seule est la bonne, les autres servant de prétexte à aborder le thème du pavillon: l'environnement de l'homme et ce que ce dernier en fait, la pollution et les moyens d'y remédier. C'est dit et expliqué avec humour et fantaisie.

Après cette leçon de choses, on pénètre dans l'aire des jeux où l'on peut grimper, sauter, glisser, où il y a des balles «rebondissantes» en caoutchouc mousses à lancer, des sacs d'entraînement en forme d'animaux sur lesquels on peut taper jusqu'à épuisement, de gros coussins sur lesquels on peut rouler. Tout est gai, coloré.

Ce pavillon conçu par le groupe d'artistes Shape Art Centrum de Prague bénéficie de l'assentiment des enfants aussi bien que des parents. On n'a qu'à feuilleter le livre des visiteurs, à la sortie, pour s'en convaincre: c'est amusant... c'est fantastique...

c'est le fun au bout... c'est une réussite à multiplier par dix...»

De l'extérieur, le pavillon de l'Unicef ressemble à un vaisseau spatial. À l'étage inférieur, des animateurs débordants d'enthousiasme initient les jeunes aux rythmes des claves, du tambour à langue, du carroussel et du pavillon chinois: on ne fait pas que regarder, on participe. Tout en s'amusant, les enfants découvrent à l'aide d'une série d'exhibits, comment on vit sur d'autres continents et comment on se nourrit grâce à un petit jardin de plantes vivrières.

À l'entrée du pavillon de l'Exploration, le jardin musical est toujours très fréquenté, les enfants étant attirés par le bruit. Ceux-ci sont invités à produire des sons en faisant vibrer fleurs, papillons et insectes en métal aux couleurs vives. À l'intérieur, il y a une des plus importantes collections de papillons au Canada. Dommage que des raisons budgétaires n'aient pas permis d'initier les jeunes à l'art de se monter une collection. Une belle occasion de ratée!

Avec des enfants de 10 ans et plus, il faut s'arrêter au pavillon de l'Unesco où des étudiants du département de chimie de l'Université McGill font des mini-expériences. Au moment de notre visite, toutes les explications étaient données en français. Nous avons vu des jeunes absolument fascinés par une expérience visant à briser la tension superficielle: le vocabulaire utilisé est simple et les exemples à la portée de tous.

Dans plusieurs pavillons dont le Pérou, la Roumanie, la Chine, l'Égypte, il y a des artisans à l'œuvre: «C'est beaucoup plus amusant quand on voit comment ça se fait», commente Sylvie, 9 ans. Des films susceptibles d'intéresser les jeunes tout en permettant de se reposer les jambes un petit quart d'heure sont aussi montrés un peu partout. Posez des questions, informez-vous.

Au pavillon de la Bulgarie, on présente chaque jour à 16 h et à 19 h (toujours sujet à changer) des spectacles de marionnettes, d'ombres chinoises et un numéro d'illusionnisme.

Le Village d'autrefois et le pavillon des Premiers occupants valent aussi un arrêt. Mentionnons enfin la famille Soleil qui attend vos enfants au terrain de l'aventure du parc du Petit prince où elle les entraîne dans une folle farandole improvisant jeux, chan-



La famille Soleil ne fait pas que des bêtises et des clowneries! Elle prend aussi le temps de s'asseoir et d'initier les jeunes à des instruments de musique tout simples.

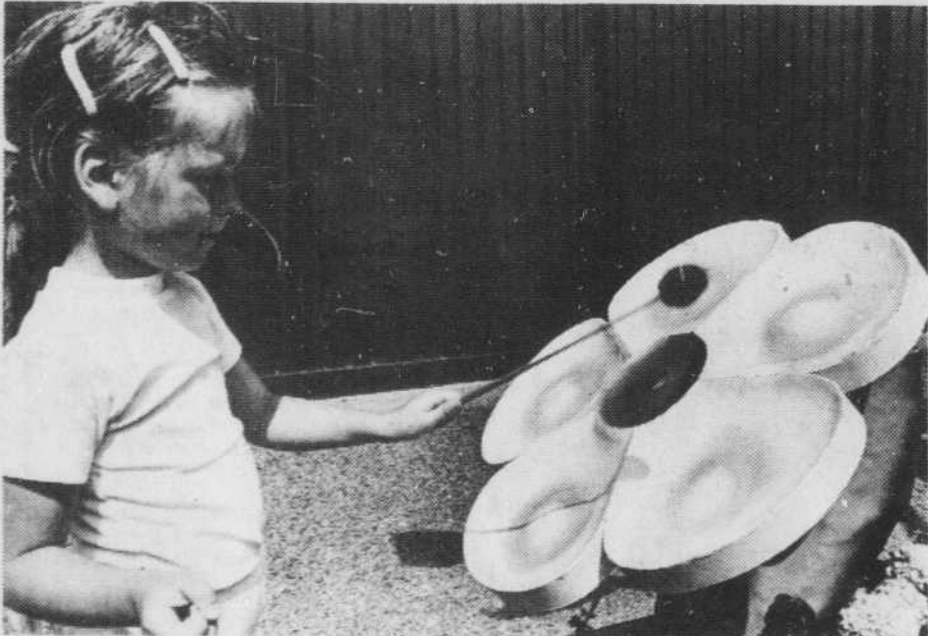
sons, théâtre et mimes. L'autre jour, un membre de cette imprévisible famille, Mme Lavelle, faisait son petit lavage et c'est ainsi que des enfants se retrouvèrent, avec leur complicité et dans l'hilarité générale, «épingle» eux aussi sur la corde à linge!

Ce terrain de l'aventure n'a rien du terrain de jeu conventionnel: il met à profit l'imagination de l'enfant grâce à son labyrinthe, au château fort, à son tunnel, aux glissades à niveaux multiples, aux lianes qui permettent de jouer au Tarzan.

Et quand ils auront exploré toutes ces possibilités, je doute que vos jeunes disposent encore de beaucoup d'énergie pour aller à La Ronde. Mais sait-on jamais?



Ce petit jeu est beaucoup moins facile qu'il n'en a l'air! Les jeunes visiteurs du pavillon de la Tchécoslovaquie, le Jardin des enfants, sont les premiers à l'admettre.



Il y a des sons à tirer de cette fleur géante, en métal aux couleurs vives. Les enfants aiment faire du bruit et on les retrouve nombreux au Jardin musical, à l'entrée du pavillon de l'Exploration.



Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Drapeau se demande si la santé de l'homme des années 80 est vraiment meilleure qu'avant

par Françoise Côté
de la Presse Canadienne

Devant la prolongation de l'espérance de vie, avec cependant son cortège de maladies chroniques ainsi que les risques insidieux dus aux radiations, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau s'est demandé si l'homme des années 80 «est en vérité plus en santé que celui des générations précédentes, qui vivait moins longtemps et souvent succombait à une maladie infectieuse».

M. Drapeau a livré ses réflexions sur les problèmes actuels de santé devant quelque 15,000 délégués au congrès conjoint des Associations américaine et canadienne des hôpitaux. Il a fortement in-

sisté sur la nécessité de faire «un usage intelligent des soins de santé». Parce que les ressources pour les soins de santé ne sont pas illimitées, il est du devoir de chaque individu aussi bien que de chaque professionnel de la santé, de veiller à ce que l'on en fasse un usage prudent et judicieux.

Parlant de l'escalade des coûts d'administration des hôpitaux tant au Canada qu'aux États-Unis, le maire de Montréal a eu une allusion aux critiques qu'on lui adresse à cause de ses projets dispendieux, affirmant: «Comme administrateur public, je sais trop bien que les critiques disant que l'on dépense trop ne sont pas toujours justifiées».

M. Drapeau, tout en reconnaissant que les coûts doivent être contenus, que les budgets

doivent être équilibrés, tient à mettre l'accent sur la nécessité d'humaniser les hôpitaux. Il dit que trop souvent «le patient a l'impression de n'être qu'un numéro dans une grande machine scientifique».

Il y a aussi le problème de la centralisation, qui touche surtout les patients habitant les régions éloignées. Il revient au citoyen, à l'individu, par le moyen de la taxation et à la société entière par ses politiques, d'assurer que les progrès de la science médicale soient vraiment au service du public.

Pour le maire Drapeau, le maintien d'une société en santé dépend d'une multitude de facteurs tous interdépendants qui visent à assurer à tous des conditions saines de

vie, de travail et des soins adéquats si nécessaire. De plus il est important que chaque personne en assumant la responsabilité de sa santé veille à se donner une alimentation saine et à suivre les règles d'hygiène.

Le congrès de l'American Hospital Association et de

l'Association des hôpitaux du Canada se déroule dans la métropole canadienne jusqu'à jeudi soir. Le thème du congrès est «C'est possible, grâce à vous» (People make it possible). On doit y aborder tous les aspects des soins de santé sur le continent nord-américain.

Les Associations des hôpitaux du Québec et de l'Ontario prennent une part active dans l'organisation du congrès. Au nom des hôpitaux du Québec, M. Marc Leclerc, de l'Université de Sherbrooke, a souhaité la bienvenue québécoise aux collègues américains et canadiens.

Au Québec, on prépare déjà l'Année internationale des personnes handicapées

L'équipe du projet Parole à la personne handicapée s'affaire déjà à préparer au Québec l'Année internationale des personnes handicapées, en 1981.

Mis sur pied par le Bureau fédéral de réadaptation dans le cadre des projets d'étude d'emploi pour les jeunes, Parole à la personne handicapée vise à rejoindre le plus grand nombre possible d'handicapés afin de mieux connaître leurs besoins.

M. Jean-Denis Lefebvre, le coordonnateur du projet, indiquait récemment que l'équipe veut former des petits groupes de discussion de 5 à 10 personnes dans différents quartiers de Montréal et de Québec. Les objectifs sont de sensibiliser les handicapés à l'Année internationale, de les consulter sur les problèmes vécus et les solutions possibles et enfin de les regrouper pour améliorer leurs conditions de vie.

Dans les semaines à venir, les animateurs rencontreront des groupes des quartiers Centre-Sud, Hochelaga-Maisonneuve, Plateau Mont-Royal, Mercier et Rosemont. En plus de se pencher sur les problèmes des handicapés dans chaque quartier, les animateurs leur fourniront un bétail dans les ressources disponibles dans leur communauté.

L'invitation est donc lancée à toutes les personnes intéressées de communiquer avec l'équipe pour obtenir plus d'informations et fixer des rencontres dans d'autres quartiers et d'autres régions. Parole à la personne handicapée a ses bureaux au 1179 de Bleury, Montréal, et le téléphone est 283-6914.

Les deux équipes de travail, une à Montréal et l'autre à Québec, sont composées d'une vingtaine d'étudiants de cégep et d'université dont la moitié sont eux-mêmes handicapés. Le projet, qui a débuté

le 16 juin, se terminera le 5 septembre.

Les données recueillies lors des rencontres serviront au Bureau fédéral de réadaptation, comme guide dans le cadre de l'Année internationale, et à Carrefour Adaptation, de la ville de Québec, dans le but de favoriser un regroupement provincial des personnes handicapées.

Au Canada, on estime qu'en 1978 plus de deux millions de personnes avaient une incapacité quelconque et que plus de

700,000 étaient sévèrement ou totalement invalides.

L'Année internationale des personnes handicapées, dont le thème est «pleine participation et égalité», visera à permettre aux handicapés de jouir des mêmes droits et possibilités que les autres membres de la société.

L'emblème officiel symbolise deux personnes qui, placées sur un pied d'égalité, se tiennent les mains en signe de solidarité et de support mutuel.

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial.

Pour informations: **Swissca Incorporée 866-9237**

Moi un pollueur? JAMAIS!

AGTE

Voyagez bien à prix raisonnable!

EUROPE - CHARTERS - GROUPES: France, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Portugal, Allemagne, Irlande, Israël, Égypte, Maroc.

PARIS-FRANCFORT: \$499.	Eurail Pass: \$247.00	LONDRES: \$400. (prix de «standby»)
EUROPE (aller simple):	Londres \$200.* Tel Aviv \$489.*	Paris \$269.* Athènes \$399.*
MEXICO (Avion-auto) \$389.	NEW YORK retour avion \$76.00	FLORIDE (avion) \$219. (avion-hôtel) \$299. Air Rail Pass à partir de \$247.

Tous les prix sujets à changement et approbation du gouvernement. *Argent US. Permis no. Q-1476840-0435

Pour n'importe quelle destination, appelez-nous pour un bon prix et service.

Euro-American Voyages, 1253 McGill College, suite 744, Montréal, tél.: 878-1085 en tout temps.

LE DEVOIR

OFFREZ-VOUS LE DEVOIR CHAQUE MATIN

RENSEIGNEMENTS SERVICE DU TIRAGE

844-3361

Violents combats en Afghanistan

GAZNI (AFGHANISTAN) (AFP) — Des troupes gouvernementales afghanes, aidées par des forces aériennes soviétiques ont repoussé la semaine dernière une importante attaque rebelle dans la région de GAZNI (sud de Kaboul) au terme des combats les plus violents que le pays ait connus depuis le début de la résistance, il y a sept mois, apprend-on de source bien informée dans cette région.

Pour la première fois depuis l'ouverture des Jeux olympiques de Moscou, le commandement soviétique a fait intervenir des avions «Mig-21» et des hélicoptères de combat pour écraser le soulèvement rebelle, indique-t-on de même source.

Selon des témoignages recueillis dans la région de GAZNI, la 14^{ème} division de l'armée afghane et une unité de Kote-Ashrow (au sud de Kaboul) seraient passées du côté de la résistance. Des sources diplomatiques à Kaboul ont confirmé le soulèvement rebelle.

Jeudi dernier, une activité intense et inhabituelle régnait sur l'aéroport de Kaboul: des Mig-21 et des hélicoptères de combat décollaient de la capitale en direction du nord-est.

L'envoyé spécial de l'AFP a quitté GAZNI vendredi matin et a réussi à traverser le cordon de sécurité établi à 20 km de Kaboul. A Zanahan, une ville à 25 km de GAZNI, il a été arrêté par des soldats gouvernementaux, qui l'ont prévenu de l'imminence d'une attaque aérienne.

Vendredi soir, des bombardements se sont produits. L'envoyé spécial de l'AFP a pu compter jusqu'à seize hélicoptères en action dans la région de GAZNI.

Samedi, la tactique soviétique avait changé: moins d'hélicoptères et plus de Mig-21 étaient utilisés. Ce changement serait intervenu après que les troupes afghanes mutinées ont abattu deux hélicoptères. Les rebelles auraient subi des pertes importantes durant ces combats, selon certaines informations recueillies à GAZNI.

D'autre part, il semblerait que le commandant des troupes afghanes passées aux rebelles soit membre de la tendance Khalq du Parti communiste afghan au pouvoir. Il aurait mené cette mutinerie pour protester contre le récent remaniement ministériel qui a évincé tous les ministres Khalq du gouvernement, affirment des sources bien informées à Kaboul.

Le nord-est de l'Ouganda est frappé par la famine et les raids de pillards

NAIROBI (AFP) — Deux équipes de «Médecins sans Frontières» vont se rendre dans le Karamoja, au nord-est de l'Ouganda, frappé depuis plusieurs mois par une terrible famine, aggravée par des raids de pillards, pour commencer une opération humanitaire médicale, apprend-on à Nairobi.

La situation sanitaire dans cette région est «vraiment épouvantable», a estimé dimanche dans la capitale kenyane le docteur Rony Brauman, qui s'est rendu sur place au début du mois de juillet pour préparer l'opération.

Dans le nord du Karamoja, aux confins des frontières kenyane et soudanaise, les secours distribués essentiellement par les missions, arrivent beaucoup plus irrégulièrement qu'à Moroto, la capitale de la région.

La seule assistance médicale, en dehors de celle des missions, est fournie par trois étudiants en médecine britanniques installés à Kaabong, au sud du parc national de Kidepo, qui seront relevés par une des deux équipes de Médecins sans Frontières. 30.000 Karamojong sont concentrés autour de ce village.

La première équipe, arrivée vendredi dernier à Nairobi, s'installera à Kotido, un peu plus au sud, où sont rassemblées 35.000 personnes. Ces deux centres disposent de dispensaires gouvernementaux qui ne fonctionnent plus depuis deux à quatre mois.

«La population est constituée de morts-vivants qui peuvent à peine se trainer», affirme le docteur. Phénomène significatif, le médecin n'a constaté aucun cas de kashior, maladie due à la malnutrition (carence de protéines) qui donnent des enfants au ventre gonflé. Il a par contre relevé de nombreux cas de «marasme» qui, eux, sont dus à une insuffisance alimentaire globale. Ce sont ces enfants aux visages de vieillards, au regard vide, aux membres squelettiques qui n'ont strictement rien à manger.

L'opération de Médecins sans Frontières a trois objectifs: remettre en route les dispensaires gouvernementaux de Kaabong et Kotido, procéder à des consultations mobi-

les et assurer une nutrition thérapeutique et générale.

«Il faut aller chercher les malades dans la brousse, car les plus faibles mourront avant d'atteindre les centres. Par ailleurs, il faut éviter une trop grande concentration d'assistés autour des dispensaires, qui pourraient devenir des cibles pour les pillards», estime le docteur Brauman.

Ces dispensaires disposent d'une infrastructure mini-

mum (les sommiers métalliques sont encore là, mais les matelas ont disparu depuis longtemps), et une petite chirurgie sera assurée notamment pour les victimes des raids.

Chaque jour, il arrive en moyenne quatre blessés par balles qui sont menacés par la gangrène, faute de soins ou d'amputation. D'ici à deux mois, les médecins lanceront une campagne de vaccination,

notamment contre la rougeole qui fait beaucoup de victimes en Afrique en cas de malnutrition.

Pour commencer le programme de nutrition thérapeutique auprès des enfants et des femmes enceintes de la mission, 30 tonnes de concentrés de protéines arrivent à la fin du mois à Kampala.

Les médecins assureront la distribution générale de nourriture. Ils ont bien l'intention

de contrôler l'opération de A à Z pour éviter les détournements, si fréquents en Ouganda. Tous les camions seront escortés depuis Kampala jusqu'au nord du Karamoja par quelque'un de l'équipe.

L'assistance est fournie par la CEE et les Nations unies, par l'intermédiaire du Haut-Commissariat aux Réfugiés et de l'Unicef. L'opération devrait durer six mois au minimum.

Course de vitesse pour assurer une récolte minimum au Cambodge

PHNOM PENH (AFP) — Une course de vitesse est actuellement engagée contre la famine au Cambodge afin de tenter d'assurer, à la fin de l'année, une récolte minimum de riz.

L'issue est cependant incertaine car le travail dans les rizières accuse un retard important en raison du chaos dans lequel s'est trouvé le pays au cours des dernières années.

Deux conditions sont nécessaires: les secours alimentaires internationaux doivent continuer à arriver à un rythme soutenu (environ 35.000 tonnes par mois) jusqu'à la récolte de novembre et les pluies, attendues avec impatience, doivent tomber en quantité suffisante.

Dix-huit mois après le renversement du régime khmer rouge, le secteur agricole commence toutefois à revivre. Un voyage de 1.500 km au sud-est, au sud-ouest et au nord-ouest de Phnom Penh a permis d'observer que, partout, les rizières étaient cultivées.

Le manque de cadres se fait pourtant gravement sentir et l'avenir demeure douteux. Seulement 20 pour cent des 1.500.000 hectares prévus par le gouvernement pour 1980 ont été jusqu'ici plantés. Et il ne reste qu'un mois et demi pour achever le repiquage.

La province de Battambang (ouest) offre un bon exemple des difficultés rencontrées. Dans ce traditionnel grenier à riz du pays, 81.000 hectares ont été plantés sur les 220.000 fixés.

Dans cette province, la

force de trait a presque disparu. Le cheptel, qui comptait un million de têtes en 1970, est tombé à 70.000. Alors qu'il était de 1.500 en 1970, le nombre des tracteurs, indispensables pour les premiers labours en terre dure (mars-avril), n'atteint plus que 51 unités.

Les semences sont arrivées en retard et en quantités insuffisantes. Les charrettes et les engrais sont trop rares. Le système d'irrigation, trop longtemps laissé à l'abandon, doit être remis en état.

«Nous devons tout reprendre à zéro et tout faire avec des moyens insuffisants», souligne le vice-ministre de l'Agriculture, M. Kong Som Ol, qui croit cependant qu'il est encore possible d'approcher les 900.000 tonnes de riz, quantité minimum pour nourrir une population estimée à cinq millions d'habitants. La récolte de 1979 avait été de 350.000 tonnes.

Pour espérer rattraper le retard, il faudrait notamment que 15.000 tonnes de semences, qui viennent d'être retenues en Thaïlande, arrivent d'ici au 15 août.

Les organisations internationales déclarent que la distribution des semences reçues par le gouvernement a bien fonctionné. S'il est rare de rencontrer des Cambodgiens qui ont reçu une aide alimentaire substantielle, il est en revanche fréquent de trouver des paysans qui ont touché des semences.

Les organisations internationales avaient annoncé, au

début de l'année, que la période critique s'étendrait d'avril, lorsque la récolte de la saison sèche serait épuisée, jusqu'à la moisson de novembre. Cette période est à moitié écoulée et la grande crise n'a pas encore commencé. Selon un responsable des Nations unies, «la situation alimentaire est à la limite du supportable, mais nous n'avons pas encore observé des signes de famine».

Dans plusieurs provinces, les paysans peuvent mieux tenir que l'année dernière en attendant la récolte, grâce aux cultures secondaires (maïs et légumes), aux fruits et au poisson. Mais ailleurs, d'autres survivent difficilement grâce au petit commerce, au troc et à l'artisanat.

La situation dans les ports a été débloquée, les effectifs de camions ont été considérablement augmentés et les trains sont réguliers. Les responsables des organisations inter-

nationales viennent de s'entretenir avec les dirigeants de Phnom Penh en vue d'accélérer la distribution de l'aide grâce à cette infrastructure désormais en place.

Par ailleurs, la distribution de nourriture aux civils cambodgiens vivant dans les zones sous contrôle khmer rouge, le long de la frontière thaïlando-cambodgienne, va reprendre cette semaine.

Un arrangement expérimental a été conclu dimanche entre le représentant des Nations unies, sir Robert Jackson, et le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, le maréchal de l'air Sitti Sawetsila.

Les responsables de l'aide ont insisté hier sur le fait que toute livraison de vivres aux camps militaires khmers rouges était hors de question et ont précisé que la nourriture sera, pour éviter toute ambiguïté, remise uniquement aux personnes de sexe féminin.

Un appel de Pro Justitia

L'organisation Pro Justitia (Pour la justice) association charitable sans but lucratif, lance un appel au public pour obtenir des dons.

Fondée au printemps de 1979 par des bénévoles concernés par la pauvreté dans le monde, cette organisation vient en aide aux personnes les plus démunies, surtout au tiers monde, en recueillant des fonds qu'elle fait parvenir au pape pour qu'il puisse en disposer par l'entremise de

ses missionnaires. L'organisation a été fondée à la suite d'un concert et d'une exposition de tableaux à Montréal, préparés par l'Institut polonais des arts et des sciences. A cette occasion, Jean-Paul II avait reçu pour ses œuvres de charité la somme de \$4.500.

Pour se joindre à cet effort, il faut communiquer avec Mme Anne Poray au 5242, rue Globert, Montréal ou téléphoner au 482-2796.

La conférence des femmes vote en faveur des réfugiés

COPENHAGUE (AFP) — Deux résolutions sur le problème des réfugiés ont été adoptées hier à Copenhague, à la conférence mondiale des femmes, alors qu'elle se trouve saisie d'une trentaine de résolutions à moins de deux jours de sa clôture.

La 2^{ème} commission a adopté une proposition présentée par une quinzaine de pays, dont la France, l'Italie, le Japon, la Somalie et les États-Unis, appelant tous les pays membres à aider financièrement les réfugiés et à favoriser leur accueil et leur réimplantation.

Selon ce texte, approuvé sans vote, les États membres des Nations unies sont également invités à «traduire en justice ceux qui exercent des sévices sur les femmes et les enfants».

La commission a adopté par cent voix contre une et trente

abstentions une autre proposition inspirée par le Pakistan et soutenue par 56 pays qui condamnerait tout ce qui peut engendrer le phénomène des réfugiés, à savoir «l'utilisation d'armes et de méthodes de guerre inhumaines, le racisme, l'oppression étrangère le colonialisme et l'apartheid».

L'URSS, la Chine, les pays arabes et de nombreux pays du tiers monde ont appuyé ce projet qui insiste également sur la nécessité d'encourager «le retour volontaire» des réfugiés dans leur pays d'origine, à condition que ce rapatriement s'accomplisse «dans des conditions acceptables de sécurité et d'honorabilité». Les «Neuf» ainsi que l'ensemble des pays nordiques et le Canada se sont abstenus, attribuant à ce texte un caractère trop politique.

Au cours de la discussion précédant le scrutin, la Tunisie avait en effet — d'ailleurs sans succès — tenté d'introduire le terme «sionisme» dans le texte. Le Vietnam avait insisté, de son côté, pour que les mesures envisagées de rapatriement soient prises «en coopération avec les États concernés».

D'autres mesures ont également été décidées. L'une d'elles, présentée par l'Algérie au nom de la Ligue arabe, demandait une aide internatio-

nale financière matérielle et technique pour les femmes libanaises, notamment celles résidant dans le sud du pays. Israël s'est élevé contre la résolution qui fait état «d'attaques répétées» de ce pays contre le Sud-Liban, la conférence des femmes ne se prêtant pas, selon lui, à de telles discussions.

Au rythme actuel des travaux des commissions, les résolutions et le texte du programme d'action proprement dit ne pourront être soumis — au plus tôt — ont indiqué les responsables du secrétariat des Nations unies, avant aujourd'hui à l'assemblée plénière.

Cependant, on apprend de sources proches des pays du tiers-monde et des pays occidentaux que quelques progrès ont été réalisés en ce qui concerne la recherche d'un «consensus» sur les points épineux de ce programme. On s'acheminerait, indique-t-on, vers une solution évitant les affrontements directs ou le rejet en bloc du programme en ménageant des possibilités de «réserves» pour les pays opposés à la référence au «sionisme» ou ceux qui voudraient voir figurer le «sexisme» et le «colonialisme» sur le même pied comme explication de la situation subordonnée de la femme par rapport à l'homme.

NAISSANCE LACOSTE

M. & Mme Paul Lacoste (Louise Marclil), ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils, le 25 juillet 1980 à l'Hôpital St-Luc.

VACANCES

1980

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA: \$4.00
ÉTATS-UNIS: \$5.00

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐
(AVISER 10 JOURS D'AVANCE)

Nom.....
Adresse actuelle.....

Adresse de vacances.....

à compter du.....
reprise le.....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DICTAPHONISTE MÉDICALE

Demandée avec expérience pour clinique neurologique située au nord de la ville.

S.V.P. communiquer à
334-7682

NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 68¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

LE DEVOIR

Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361



CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

NOUS RECHERCHONS UN(e) DIRECTEUR(TRICE) DES FINANCES ET DE L'ÉQUIPEMENT

La personne d'action que nous recherchons devra, sous l'autorité du directeur général, PLANIFIER, COORDONNER ET CONTRÔLER les activités relatives à la gestion des finances, des équipements, des immobilisations et des approvisionnements. Ces activités de gestion touchent autant le CSSO au plan interne qu'au plan de l'administration des mandats décentralisés du ministère des Affaires sociales.

Le défi consiste à assurer une COORDINATION TRÈS ARTICULÉE de l'allocation de ressources financières aux fins d'équipements, locations, constructions et rénovations de manière à ce que les agents alloués aux établissements correspondent aux besoins prioritaires de services à la population.

Cette personne sera appelée à travailler en étroite COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS de santé et de services sociaux en assurant la coordination rigoureuse du travail des comités, commissions et groupes de travail.

Ce cadre supérieur devra en outre s'occuper du système régional d'achats de groupe, des services ambulanciers, de la sécurité dans les établissements et du conseil en gestion des ressources matérielles et financières.

Le candidat recherché détient un diplôme universitaire, de préférence de 2^e cycle, en finances, en comptabilité (C.A. ou C.G.A.), en économique, en administration ou en tout autre discipline connexe. Il a aussi une solide expérience administrative dans la gestion des ressources matérielles ou financières.

Le candidat aime travailler en équipe; il a de la facilité à communiquer, à travailler sous pression et avec vigueur. Il a un minimum de quatre ans d'expérience dont deux au moins dans un poste de gestionnaire.

La personne intéressée recherche un salaire se situant environ entre \$30.000 et \$44.000. Le curriculum vitae des candidats est attendu au plus tard le lundi 11 août 1980 à 14 heures. Les candidatures devront être adressées à:

Jean-Bernard Guindon
Directeur général
4, rue Georges Blouin
HULL (Québec)
J8Z 1V2

COORDONNATEUR DES SERVICES DE COMMUNICATION DANS UNE ASSOCIATION NATIONALE DE PERSONNES BÉNÉVOLES

Cette personne sera responsable des services de communication au sein de notre Association de personnes bénévoles.

Cette personne verra à créer des programmes de communication destinés à présenter une image très vivante et très positive de notre Association ainsi qu'à augmenter l'attention et la compréhension du grand public envers ceux que nous servons.

Cette position de niveau administratif place le coordonnateur/ou la coordonnatrice en relation étroite avec le grand public et requiert de la facilité pour présenter avec assurance à nos membres, au grand public et par les moyens de diffusion les objectifs de notre Association.

Les candidats doivent avoir une solide formation en regard de la presse, du film et de la production d'émissions radio diffusées ou télévisées ainsi qu'une bonne connaissance de la publicité et de la mise en marché avec au moins 5 ans d'expérience au sein d'une organisation et au niveau coopératif ou au niveau publicitaire.

Les postulants qui peuvent s'exprimer en français et en anglais et qui ont de l'expérience dans les services à la personne humaine ou qui ont travaillé avec des personnes qui ont un handicap mental recevront la préférence. Le salaire sera proportionnel à l'expérience du candidat. Veuillez adresser votre curriculum vitae et nous faire connaître le salaire auquel vous vous attendez à:

Dossier 3296
LE DEVOIR
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9



Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

AGENT D'INFORMATION Publications et audio-visuel

Le Conseil canadien des normes, organisme canadien responsable de la promotion et de la coordination des activités de normalisation volontaire, cherche un agent d'information pour sa division des relations publiques.

Le ou la titulaire du poste aura entre autres pour fonctions de suggérer, concevoir et réaliser, grâce à un petit studio de production, des documents audio-visuels dans le but de promouvoir les activités et objectifs du Conseil et du Système de normes nationales du Canada; rédiger des brochures et des articles pour expliquer certains aspects de la normalisation volontaire à différents publics; aider à la planification et à la rédaction de la revue trimestrielle du Conseil.

La personne choisie aura eu l'occasion de prouver sa maîtrise du français en rédigeant des articles et/ou des scénarios sur des sujets variés; posséder une connaissance pratique de l'anglais, une bonne expérience de la photographie, des équipements d'enregistrement sonore et des différents appareils employés pour produire des documents audio-visuels.

Lieu de travail: Ottawa

Echelle de salaire: 18 731\$ à 20 910\$ (en révision)

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, à:

Directeur de l'Administration,
Conseil canadien des normes
350, rue Sparks, suite 1210
Ottawa K1R 7S8

Date-limite du concours: le 12 août 1980.

Les États-Unis et l'URSS se préparent à la guerre de l'espace.

des mouvements de panique, mais il n'y a pas eu de blessé. Le cortège funèbre était conduit par Marina Vlady et d'autres membres de la famille.

visage également une nouvelle génération de satellites qui seront placés en orbite à une très haute altitude, environ 182.000 km au-dessus de l'Équateur. À cette altitude, ce système serait invulnérable même durant une guerre nucléaire entre les États-Unis

Ces nouveaux satellites du Strategic Air Command (SAC) fourniraient un système de communication très sûr. Le général Richard Ellis, com-

nt Carter

qu'il avait reçu de Tripoli des prêts s'élevant au total à 220.000 dollars.

Mme Sybil Carter, épouse de l'intéressé, a fait savoir dans une interview au Washington Post que son mari se

«jusqu'à ce que toute cette affaire soit clarifiée».

que de boycottage de l'Union du centre démocratique (UCD — la coalition gouvernementale), qui, un an après l'approbation du statut d'autonomie, essaie de freiner le rapprochement des forces politiques basques, où elle est minoritaire.

Dans le même communiqué, l'ETA-PM précise également que «la solution du problème basque ne consiste pas en une plus grande représen-

sion mais en une plus grande autonomie», et affirme que l'alternative de l'Euzkadi est entre «l'autonomie et la dictature».

RAYMOND. CHABOT
MARTIN. PARÉ

& ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Ottawa
Therford Mines, Hull, Buckingham

17ème étage, Tour de la Source
Montréal, Québec, H4Z 1G9
(514) 878-2691

**RICHTER, USHER &
VINEBERG**
Comptables agréés

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréées
7000, Avenue du Parc,
Montréal, Québec H3T 1V6

Suite 301
Montréal H3M 1X1 — 274-2797

**SAMSON, BELAIR
& ASSOCIÉS**

Comptables Agréés

Quebec - Montréal - Ottawa - Toronto -
Calgary - Vancouver - Rimouski -
Trois-Rivières - Sherbrooke -

**Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741**

THORNE, RIDDELL
Comptables Agréés
530 ouest, Boul. Dorchester
Suite 2500
Montréal, Québec H3B 1W2

À l'échelle internationale
McIntock Main Lafrentz

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés

Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.

Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joubert, C.A.

Jacques Jovai, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chah, C.A.

4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3

55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

**ZITTRER, SIBLIN, STEIN,
LEVINE & CIE**
Comptables Agréés
MONTREAL - TORONTO

Jack Ziffre, C.A.
 Samuel S. Stein, C.A.
 Marvin B. Goldsmith, C.A.
 Arnold J. Echenberg, C.A.
 Morton S. Spector, C.A.
 Harold A. Slan, C.A.
 Jeffrey J. Payne, C.A.
 Abraham D. Levine, C.A.
 Lawrence J. Chaudry, C.A.
 Jack Altman, C.A.
 Henry Rosenhek, C.A.
 Herbert E. Siblin, C.A.
 Alan M. Levine, C.A.
 David A. Stein, C.A.
 Steven A. Yaphé, C.A.
 Barry A. Tissenbaum, C.A.
 Stanley Wener, C.A.
 Norman Dattchman, C.A.
 Morris L. Fogelbaum, C.A.
 Alan M. Livnat, C.A.
 Robert N. Ziffre, C.A.

4115 Sherbrooke ouest
Westmont, Qué. 933-1112
H3Z 1K9

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif
réglée par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE

Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9

861-1641

Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto,
Winnipeg, Calgary, Vancouver.
Société affiliée - Gagné, Vaillancourt
& Associés

BERNIER & BISSON

Comptables Agréés

Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.

60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

CHARETTE, FORTIER,

HAWEY & CIE

TOUCHE ROSS & CIE

1 Place Ville-Marie

Montréal - H3B 2A2

861-8531

Montréal Québec Hull
Partie intégrante de Touche Ross
& Co. avec bureaux à Sydney, Halifax,
St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton,
Kitchener, London, Windsor, Missis-
sauga, Cornwall, Winnipeg, Regina,
Saskatoon, Calgary, Edmonton, New
Westminster, Vancouver, Victoria,
Kelowna, Langley, St. John's, Bar-
muda, Nassau, Bahamas Islands, Grand
Rayman.

CLARKSON, GORDON

Comptables Agréés

Associés-résidents

Montréal - Québec

A. Benediti, C.A. C.C. Barbeau, C.A.
C.W. Bessinger, C.A. T.R. Burpee, C.A.
M. Camard, C.A. H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. M.M. Champeland, C.A.
J.P. Deslaur, C.A. M.M. Domanski, C.A.
G. Fréchette, C.A. S.R. Gagné, C.A.
R. Gervais, C.A. G. Grogan, C.A.
J.P. Graveline, C.A. A. Lanthier, C.A.
R.E. Lavoie, C.A. G. Lomoges, C.A.
R.J. Messier, C.A. J.D. Morrison, C.A.
R.K. Palmer, C.A. R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. G.S. Wells, C.A.

Bureaux à

St-Jean (T.N.), Halifax, Saint-Jean (N.B.),
Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough,
Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener,
London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg,
Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Van-
couver, Victoria.

CLOUTIER, COUREY, FONTAINE & ASSOCIÉS

2, Place Laval

bureau 300

LAVAL, Qué. H7N 5N6

382-4010 • 868-6400

COURTOIS, ZIRI & ASSOCIÉS

Comptables agréés

397, rue Laurier

Mtl. P.Q. H2V 2K3

273-1335

ERNST & WHINNEY

Comptables Agréés,

Septièmes, Montréal, Ottawa,
Toronto, Hamilton, Kitchener,
London, Winnipeg, Calgary,
Edmonton, Abbotsford, Langley,
Vancouver, Victoria, Halifax
et dans les principales villes
du monde.

1200, avenue McGill College

Suite 1100

Montréal, Québec, H3B 4G7

871-8901

DUNWOODY & COMPAGNIE

Comptables Agréés

1440, rue Ste-Catherine ouest

Suite 810 — 861-9081

Montréal, Québec H3G 1R6

Bureaux dans les principales villes du

Canada et cabinets associés

à travers le monde

GAUVIN, DUMAIS

ET ASSOCIÉS

Comptables Agréés

R. Gauvin, C.A. B. Dumais, C.A.

R. Forget, C.A. C. Boyer, C.A.

G. Villeneuve, C.A. J.R. Charette, C.A.

M. Duquette, C.A. P. Saint-Julien, C.A.

A. Garesau, C.A. L. Maheu, C.A.

561 boul. Crémazie est

Montréal, H2M 1L8 — 384-1430

38 boul. St-Viateur

Rigaud, JOP 1P0 — 458-7526

817-8531

Montréal Québec Hull

Partie intégrante de Touche Ross

& Co. avec bureaux à Sydney, Halifax,

St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton,

Kitchener, London, Windsor, Missis-

sauga, Cornwall, Winnipeg, Regina,

Saskatoon, Calgary, Edmonton, New

Westminster, Vancouver, Victoria,

Kelowna, Langley, St. John's, Bar-

muda, Nassau, Bahamas Islands, Grand

Rayman.

861-8531

Une «Incrévable Héloïse» conçue pour la télévision

par Suzanne Aubry

Incrévable Héloïse, une création de Micheline Gérin et Marc Favreau. Avec les auteurs et Gaëtan Labrèche, Monique Joly, Benoît Girard, Raymond Legault et Elizabeth Chouvalitz. Mise en scène de Richard Martin. Au théâtre de Marieville jusqu'au 30 août.

Cette pièce est l'histoire d'une octogénaire qui, ayant refait son testament, décide de réunir tous ses petits-enfants dans son domaine campagnard afin de faire leur connaissance et de régler sa succession. Marc Favreau et Micheline Gérin, co-auteurs de la pièce, ont élaboré l'intrigue selon deux principes de base: d'abord, les petits-

enfants ne se connaissent pas entre eux, une chicanerie ayant brouillé leurs parents en 1960. Ensuite, afin d'éviter la monotonie d'une suite chronologique linéaire, les auteurs ont décidé de faire revivre l'époque familiale en utilisant la technique des flash-backs qui nous ramènent jusqu'en 1917 et recourent quatre générations.

Le premier principe pose un problème théâtral de taille: les petits-enfants s'étant perdus de vue depuis 20 ans, il faudra inévitablement passer par une suite de présentations et d'embrassades à n'en plus finir avant d'amorcer réellement des dialogues en situations. Le deuxième principe, brisant la linéarité tradition-

nelle pour établir des ruptures dans le temps, est ambitieux et fort intéressant. Mais les retours en arrière trop nombreux comportent un risque: celui de devenir un procédé qui, finalement, revient à une forme de linéarité tout aussi traditionnelle que la première.

Dans le cas d'*Incrévable Héloïse*, la mise en scène aurait pu, sinon résoudre complètement ces problèmes, du moins transmettre efficacement les possibilités d'une telle structure. Or Richard Martin a transposé clairement les différentes époques par rapport au présent de la pièce et le spectateur arrive à suivre l'intrigue sans difficulté. Mais sa mise en scène, plus appa-

rentée à la télévision qu'au théâtre, ne réussit pas toujours à donner un souffle dramatique à l'ensemble. En première partie, les comédiens restent debout en carafe la moitié du temps ou s'agglutinent en grappes de raisin: beaucoup de plans d'ensemble, peu de plans rapprochés, et le décor, conçu en panneaux carrés très «studio de télévision», ne permet aucune fuite dans l'imaginaire. Par contre, la scène de la gare, où Héloïse rencontre son amant Adélard, est un exemple de récréation d'un lieu actif hors du site réaliste et théâtralement intéressant.

Petit détail: dans le tableau de la brouille (1960), le bruit peu crédible du tonnerre, ponctuant certaines répliques compromettant la vraisemblance de la scène, par ailleurs bien dirigée.

Elizabeth Chouvalitz, dans le rôle d'Héloïse, a donné à son personnage — plutôt fabriqué au niveau du texte et du jeu — une sorte de brusquerie comique qu'elle soutient tout au long du spectacle. Benoît Girard compose tous ses personnages avec maîtrise et utilise de façon juste et nuancée les niveaux de langage colorant chacune de ses compositions. Gaëtan Labrèche, en particulier dans le rôle de Carlos (espagnol enflammé), Raymond Legault dans sa composition d'Arthur (chanteur de chorale), Marc

Favreau alias Léon (mari d'Héloïse) et Micheline Gérin dans le rôle de Rachel se servent habilement des recettes comiques éprouvées du genre. Quant à Monique Joly, elle interprète avec à-propos des personnages pas tellement substantiels.

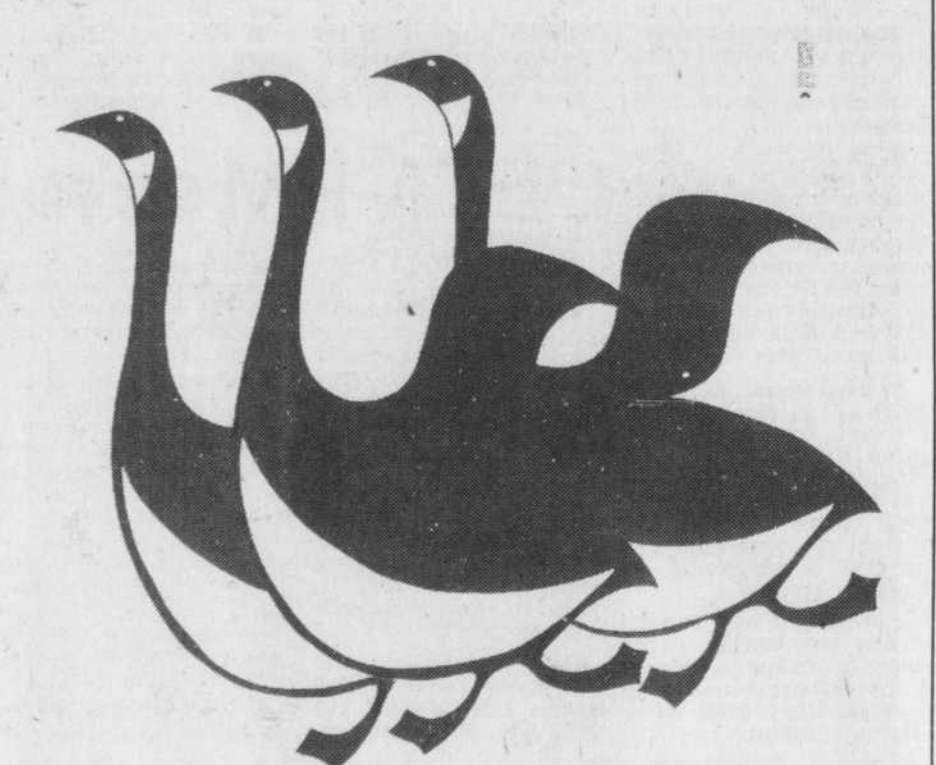
Incrévable Héloïse est une production finalement décevante. Si la structure et la surprenante galerie de personnages couvraient une foule de trouvailles et de situations potentiellement fascinantes, le propos et le traitement de la pièce en sont restés le plus souvent à un survol de lieux communs qui ne sont pas nécessairement le propre d'une comédie, même dite légère.

Une exposition d'art graphique inuit au Musée des Beaux-Arts

Depuis une semaine et jusqu'au 31 août, le Musée des Beaux-Arts de Montréal présente une exposition d'art graphique inuit. L'exposition se compose d'une soixantaine de gravures sur pierre, impressions au pochoir et burins tirés de la collection permanente du Musée. Parmi les artistes représentés, on remarque Parr et Pitseolak de Cap Dorset, Davidialuk de Povungnituk, Alinak de Holman et Onark de Baker Lake.

Les œuvres les plus anciennes de l'exposition, «Morse sur la glace» et «Caribou et ses petits» de Karaniginak et «Femme de l'île de Baffin» de Pootookook datent de 1958. C'est précisément à cette époque, à Cap Dorset, que naquit l'estampe inuit, grâce à l'enseignement de James Houston. Artiste devenu fonctionnaire du gouvernement fédéral, Houston initia ses amis inuit à des techniques et des méthodes de travail qu'il avait lui-même apprises au cours d'un séjour de quelques mois au Japon. Les marques qui portent les estampes inuit rappellent cette influence. En outre, la gravure sur pierre inuit se distingue de la lithographie et s'apparente à la gravure japonaise sur bois dont elle est en quelque sorte une transposition.

Le pochoir fut, avec la gravure sur pierre, le premier procédé qu'utilisèrent les inuit. Le matériau en fut d'abord la peau de phoque qui fut vite remplacée par le



Trois bernaches canadiennes, pochoir de peau de phoque de Innukjuakjuk, au Musée des Beaux-Arts jusqu'au 31 août.

papier dont la préparation était plus facile. Enfin, en 1961, Houston initia ses amis de Cap Dorset à la gravure au burin.

Si l'estampe est chez les Inuit une forme d'expression récente, elle s'appuie sur une tradition qui remonte à la préhistoire. En effet, des cette époque, les Esquimaux avaient coutume de graver sur l'ivoire, l'os et l'andouiller des motifs décoratifs ou

symboliques.

Le dessin se rattache à la même tradition mais c'est une forme d'expression plus ancienne, comme en témoignent les feuilles de collectionner, à compter de la fin du siècle dernier, les explorateurs et les scientifiques.

L'exposition comprend également des œuvres des centres de Povungnituk, de Holman et de Baker Lake,

créés au début des années soixante à la suite du succès de l'entreprise artistique de Cap Dorset.

Les visiteurs auront l'occasion de constater la diversité des styles des œuvres, ainsi que celle des thèmes dont s'inspirent les artistes inuit: la vie quotidienne et des activités comme la chasse et la pêche, les animaux et enfin les légendes et mythes.

Gerald Wheeler met fin au 5e Festival d'orgue de la cathédrale

par Sylvaine Martin

Le récit de Gerald Wheeler clôturait dimanche le 5e festival d'été au Grand-Orgue de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

Les œuvres au programme étaient la *Sonata* n° 4, op. 65, de Mendelssohn, la *Fantaisie en sol majeur* BWV 772 et la populaire *Toccata et Fugue en fa majeur* de J.S. Bach, la

Pièce *Héroïque* de César Franck, véritable avalanche sonore que seul vient interrompre le répit de la fin, la *Prêre* du compositeur canadien François Morel et, pour terminer, *Et Ressurrexit* du compositeur anglais Kenneth Leighton dont les trois mouvements, *Thème, Fantaisie et Fugue*, sont d'une curieuse écriture hachée qui découpe austèrement les thèmes mélodiques.

Gerald Wheeler, excellent dans l'exécution de certaines de ces œuvres, nous laissait languir pour d'autres qui demandaient plus d'intensité expressive que nous en avons donné son interprétation. Sa technique, tout en étant impeccable, manquait parfois de sensibilité et de communion intime avec l'œuvre.

«Le succès du festival d'été au Grand-Orgue de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde ne fait que croître d'années en années, explique Hélène Dugal, membre-fondateur de la société «Les Concerts d'Orgue de Montréal» et du «Studio de Musique Ancienne de

Montréal», principale organisatrice de ces festivals d'été et organisateur titulaire de la cathédrale.

«Le but de ce festival est de permettre aux jeunes organisateurs des milieux académiques et universitaires ainsi qu'aux organisateurs reconnus de se faire entendre du public montréalais, ajoutée-elle: plusieurs touristes viennent assister aux récitals mais le nombre de notre auditoire est largement constitué de mélomanes qui suivent avec intérêt les efforts et les talents des jeunes organisateurs montréalais et savent apprécier ceux des aînés».

Cette femme jeune, plutôt menue, dégage une énergie peu commune que viennent attester, d'une part, sa carrière d'organiste de renom international et, d'autre part, sa participation active dans différents organismes et sociétés musicales dont le dessin est d'établir une solide tradition québécoise de l'interprétation de la littérature d'orgue et celle de la musique ancienne, cette dernière rencontrant une popularité grandissante.

LABOIRE À ÉCHOS

Un cours intensif de jazz de trois semaines (du 11 au 29 août) intitulé *Focus* sur le jazz sera donné par Eva von Genzsy, Peter George, Rael Lamb, Jean-Louis Morin et Claire Patry au Centre de danse Jeanne-Marie de Sainte-Anne - de Bellevue. L'inscription est en cours actuellement et des possibilités de transport, logement et repas sont disponibles. (514) 457-2106.

Le premier livre de Martin Camar: *Delilah*, vient de paraître, en anglais, à New York (Carlton Press). On y met en scène *Delilah* «ex-femme du premier ministre du Canada» et divers personnages de l'underground new-yorkais, ainsi que le Baron Henry de Beaumont. On dit de M. Camar qu'il aime les arts, parle cinq langues et s'intéresse avec un regard amusé à tous les comportements humains...

Jusqu'au 1er août, la Petite Galerie du Vieux-Montréal accueille deux peintres: Eudice Garmaise qui pratique aussi la

gravure, la sculpture et la musique, et Surah Sadan, né en Inde et bourgeois à Paris de 1965 à 1967 et dont certaines œuvres ont été retenues par l'Unesco et par l'OMS.

Tous les mercredis, jusqu'au 27 août, le musée des Beaux-Arts de Montréal offre des promenades commentées dans le Vieux-Montréal. Ces visites débutent à 14 h et le point de départ est situé non loin du métro Champ-de-Mars, soit à la maison du Calvet (401, rue Bonsecours). On s'informe au 285-1600.

À 56 ans, Charles Aznavour, vient de faire un disque: *Autobiographie* (Polygram). Depuis que ce fils d'émigrés arméniens a formé un duo avec Pierre Roche, en 1941, il a gravi un à un les échelons qui font de lui, aujourd'hui, un interprète-compositeur reconnu de par le monde comme un géant de la chanson française. Aznavour vit maintenant en Suisse et peut s'offrir, de temps en temps, un rôle au cinéma.

"Une SPLENDIDE FOLIE!"
"Un film de RAINER FASSBINDER, élégant et comique."
Un succès brillant...
"Une comédie légère et grivoise avec des interprètes de première classe."
Un film de FASSBINDER
DIRE BOGARDE ANDREA FERREOL
12h30 - 2h40 - 4h55
7h05 - 9h20
Le PARISIEN 4
485 ST CATHERINE D 856 3856

PLUSIEURS TOMBENT en AMOUR
ENCORE
DISTRIBUTION LES FILMS DU CREPUSCULE
à l'initiative du Quimetoscope
1204 Rue St-Catherine Est. Tel. 525-8600
18 ANS Adultes

OLYMPIC 1
RUE DU ST-LOUIS
FLIC ou VOXOU
L'homme à tout faire
Molier
2.00 ETUDIANTS
Vittorio De Sica
MICHEL LA GACE AUX FOLIES SERRAULT
L'ASSOCIÉ
ASSOCIÉ: 7:30 - BRÈVES: 9:15

OLYMPIC 2
RUE DU ST-LOUIS
L'ÉVÈNEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK
POUR TOUS
L'IMPÉRIUM, Hôtel Iroquois, Place Jacques-Cartier (878-5977) - François Guy, Sem. dim. 22 h 30, 24 h 00. Ven. sem. 21 h 30, 1 h 00, 3 h 15.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) - Jon Hendricks & Family, du 29 juillet au 3 août. Sem. 21 h 30, 23 h 30. Ven. sem. 21 h 30, 1 h 00, 3 h 15.

PLANÉTARIUM, 100 ouest, St-Jacques (872-4210) - "Revolutions Jupiter", jusqu'au 21 août. Hélicène lundi.

THÉÂTRE DU ROUVERAUMONT, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) - Mém. d'or, même heure l'an prochain, pièce de Bernard Stas, avec François Tassé et Angèle Couffé. Mise en scène: Jean-Yves Laforce. Mar. à dim. 21 h 00.

TELEVISION

1 CFTM

10.55 Horaire
11.00 Fantan Odé
11.30 Grinco et Cie
12.00 Entre deux nuages
12.15 Le 10 vous informe
12.30 Ah! quelle famille
12.45 Votre amie Suzanne

14.00 Ciné-Quiz
"Une guerre d'enfants" (Américain 1972) Drame social réalisé par George Schaefer, avec Vivian Merchant, Jenny Agutter, Danny Figgis et Reg Hoog.
16.00 Patrouille du cosmos
17.00 Janette veut savoir
18.00 "Régis ou le suicide"
18.15 Le 10 vous informe
18.30 Ma sorcière bien-aimée
19.00 La grande vallée
20.00 Les Brillants
20.30 Mini-séries
"Une femme appelée Moïse"

21.30 Un air d'été
Avec Michel Jasmin
22.30 La quindienne
Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.15 La couleur du temps
23.30 Ça prend un voleur
24.30 Auto-patrouille
1.00 Coup de file
1.30 Dernière édition/Fermeture

2 CBFT

10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
Le jardin de Pierrot
Chansons, dessins, danses et mimes
10.45 Fables magiques
Dessins animés d'après les fables de La Fontaine
11.00 Magazine-Express
"Psychologie" avec Bertrand Roy, psychologue. "La femme et ses droits" par Me Marielle Baribeau
11.30 Heidi
Dessins animés. Histoire d'une petite fille infirme qui vit à la montagne. Les Pierrefeu
12.00 La vie secrète des animaux
"La vie dans une forêt tropicale" Documentaire réalisé par Yvon Collet et Pierre Barotli. "L'île de Barra Colorado" d'après la légende de Barra. L'île est aussi colorée qu'un plumage d'oiseau même durant la saison sèche
13.00 Reflets d'un pays
13.55 Le Téléjournal
14.00 Documentaires
14.30 Cinéma
"Johnny Guitar" (Américain 1954) Drame réalisé par Nicholas Ray, avec John Crawford, Sterling Hayden et Scott Brady
16.00 Animagerie
16.30 Un été à l'île Mirabelle
17.00 Daniel Boone
18.00 Ce soir
18.25 Nouvelles du sport
18.30 Propos et confidences
Inv.: Lionel Dumas
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 Football canadien
Les Argonauts de Toronto visitent les Roughriders d'Ottawa
22.30 Le Téléjournal
Nouvelles du sport
23.10 Ainsi va la vie
Comprendre Marcuse
0.05 Cinéma
"L'arbre de Noël" (Franco-italien 1969) Mélodrame réalisé par Terence Young, avec William Holden, Burt Reynolds et Virna Lisi
1.50 Le Téléjournal

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Silence on rit
Série de courts métrages burlesques sélectionnés parmi les classiques du cinéma muet
19.00 Fleur de macadam
Dans le cadre des Florales Internationales, directement du Pavillon du Québec à Terre des Hommes, Marie-Hélène Poirier et Jean-Pierre Ferland accueillent des personnalités qui nous entraînent de l'actualité tant politique, culturelle que sportive
20.00 Cinéma-mardi
"Major Dundee" Film américain réalisé en 1964 par Sam Peckinpah, avec Charlton Heston, Richard Harris et James Coburn
22.00 Planète
Des enfants et adolescents de la communauté germanique nous disent ce qu'ils pensent et nous montrent ce qu'ils font
22.30 Télé-Université
"Mathématiques"

6 CBMT

10.00 A thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning

10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.50 Weather Report
12.00 Coronation Street
12.30 Wok with Yan
13.00 T.B.A.
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30 from Sydney
15.00 Summer Festival
16.00 Beyond Reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.00 Happy Days
20.00 Galloway's gallery
20.30 Feature film
C.F. Football: "Toronto Argonauts play Ottawa Rough Riders at Lansdowne Park in Ottawa."
23.00 The National
23.27 City Tonight
23.45 The Good Life
00.15 Station closing

12 CFCF

8.00 University of the Air
8.30 Morning Exercise
9.00 Canada AM
9.00 Romper Room
9.30 What's cooking
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 Montreal summer
11.30 Street Talk
"Should women work as correctional officers in all-male prisons?"
12.00 The Flintstones
12.30 Rocket Robin Hood
13.00 It's your move
13.30 The Alan Hamel show
14.00 Another World
14.30 The Mad Dash
16.00 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
18.30 Different strokes
19.30 Stars on Ice
20.00 Laverne and Shirley
20.30 Charlie's Angels
21.30 Taxi
22.00 Hart to hart
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie
"Love boat" avec Marion Ross, Richard Paul, Loni Anderson, Randall Carver
2.00 Sign off

6 CBMT

10.00 A thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning

10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.50 Weather Report
12.00 Coronation Street
12.30 Wok with Yan
13.00 T.B.A.
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30 from Sydney
15.00 Summer Festival
16.00 Beyond Reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.00 Happy Days
20.00 Galloway's gallery
20.30 Feature film
C.F. Football: "Toronto Argonauts play Ottawa Rough Riders at Lansdowne Park in Ottawa."
23.00 The National
23.27 City Tonight
23.45 The Good Life
00.15 Station closing

en amour" de Guy Siméone, 19 h 00, 21 h 00
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Anthologie du plaisir" 18 h 00, "Buffet froid" 20 h 00, "Cités de la nuit" 22 h 00
PARADIS I, Hochelaga (354-3110) — "La grande attaque" 19 h 30, "L'étonnant" 21 h 30
PARADIS II, — "Les gu-rriers de la nuit" 19 h 30, "Fast trouver le point" 21 h 00
PARADIS III, — "Les couples du Bois de Boulogne" 19 h 30, "Le gigolo américain" 21 h 30
PARADIS IV, 3282 St-Laurent (343-4725) — "La sorcière madame Boudier" (de Germaine Dulac, France, 1922) et "Messes of the afternoon" (de Maya Deren, E.U., 1943) 20 h 00
PARIS I, 480 ouest St-Laurent (866-866-2644) — "The big red one" 12 h 30, 19 h 30, 21 h 30
PARIS II, — "La cage aux folles" 12 h 30, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50
PARIS III, — "Le tambour" 13 h 00, 15 h 00
PARIS IV, — "Désespoir" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20
PARIS V, — "Et la tendresse border!" 12 h 30, 14 h 05, 16 h 40, 18 h 25, 19 h 45, 21 h 35
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The empire strikes back" 12 h 00, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "The big red one" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 15
PLACE VILLE-MARIE II, — "The tin drum" 13 h 30, 15 h 50, 18 h 25, 21 h 00
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Naked afternoon" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30, 21 h 50
RIVOLI I, — "Malthèse légitime" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25 — "Servante et maîtresse" 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Le grand amour" 19 h 30
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Tendre comédie" 12 h 10, 16 h 40, 19 h 45 — "Le dernier secret du Possédé" 14 h 30, 17 h 55, 21 h 40
SAINT-DENIS III, 1580 St-Denis (845-3222) — "Hommage aux femmes d'un certain âge" 12 h 50, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10
SHOWDOWN, 5225 Décarie (482-1322) — "The big red one" 12 h 30, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30, 21 h 50
VAN HORNE, 6150 Cite-des-Neiges (731-8243) — "The last flight of Noah's ark" 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 00
VERBALES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "L'ouragan" 21 h 10, "L'évadé d'Alcatraz" 19 h 30
VERBALES II, — "Les voyous" 12 h 30, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30, 21 h 50
VERBALES III, — "Saute moule" 18 h 20, 20 h 40, 22 h 00
VERBALES IV, — "Cité des dangers" 18 h 20, 20 h 40, 22 h 00
VERBALES V, 519 h 00
VERBALES VI, 519 h 00
VERBALES VII, 519 h 00
VERBALES VIII, 519 h 00
VERBALES IX, 519 h 00
VERBALES X, 519 h 00
VERBALES XI, 519 h 00
VERBALES XII, 519 h 00
VERBALES XIII, 519 h 00
VERBALES XIV, 519 h 00
VERBALES XV, 519 h 00
VERBALES XVI, 519 h 00
VERBALES XVII, 519 h 00
VERBALES XVIII, 519 h 00
VERBALES XIX, 519 h 00
VERBALES XX, 519 h 00
VERBALES XXI, 519 h 00
VERBALES XXII, 519 h 00
VERBALES XXIII, 519 h 00
VERBALES XXIV, 519 h 00
VERBALES XXV, 519 h 00
VERBALES XXVI, 519 h 00
VERBALES XXVII, 519 h 00
VERBALES XXVIII, 519 h 00
VERBALES XXIX, 519 h 00
VERBALES XXX, 519 h 00
VERBALES XXXI, 519 h 00
VERBALES XXXII, 519 h 00
VERBALES XXXIII, 519 h 00
VERBALES XXXIV, 519 h 00
VERBALES XXXV, 519 h 00
VERBALES XXXVI, 519 h 00
VERBALES XXXVII, 519 h 00
VERBALES XXXVIII, 519 h 00
VERBALES XXXIX, 519 h 00
VERBALES XL, 519 h 00
VERBALES XLI, 519 h 00
VERBALES XLII, 519 h 00
VERBALES XLIII, 519 h 00
VERBALES XLIV, 519 h 00
VERBALES XLV, 519 h 00
VERBALES XLVI, 519 h 00
VERBALES XLVII, 519 h 00
VERBALES XLVIII, 519 h 00
VERBALES XLIX, 519 h 00
VERBALES L, 519 h 00
VERBALES LI, 519 h 00
VERBALES LII, 519 h 00
VERBALES LIII, 519 h 00
VERBALES LIV, 519 h 00
VERBALES LV, 519 h 00
VERBALES LVI, 519 h 00
VERBALES LVII, 519 h 00
VERBALES LVIII, 519 h 00
VERBALES LIX, 519 h 00
VERBALES LX, 519 h 00
VERBALES LXI, 519 h 00
VERBALES LXII, 519 h 00
VERBALES LXIII, 519 h 00
VERBALES LXIV, 519 h 00
VERBALES LXV, 519 h 00
VERBALES LXVI, 519 h 00
VERBALES LXVII, 519 h 00
VERBALES LXVIII, 519 h 00
VERBALES LXIX, 519 h 00
VERBALES LXX, 519 h 00
VERBALES LXXI, 519 h 00
VERBALES LXXII, 519 h 00
VERBALES LXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXV, 519 h 00
VERBALES LXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXX, 519 h 00
VERBALES LXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXX, 519 h 00
VERBALES LXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIX, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXIV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXV, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVI, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVII, 519 h 00
VERBALES LXXXXXXXVIII,

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Marketing / publicité

Le Publicité Club veut devenir une corporation professionnelle

par Christine Isabelle

Le Publicité Club de Montréal veut se transformer en corporation professionnelle. Pour atteindre cet objectif ultime, l'organisme tentera, au cours de la réunion de son exécutif à l'Auberge des Gouverneurs de Joliette, jeudi et vendredi, de définir le type de diplômés dont l'industrie de la publicité a besoin et d'établir un programme de formation de niveau universitaire.

Dans une entrevue accordée au DEVOIR, M. Michel Frappier, vice-président et directeur-général chez J. Walter Thompson et nouveau président du Publicité Club de Montréal, parle de la nouvelle orientation du Club et explique comment il envisage la formation du personnel d'agence.

Au départ, un comité réunissant divers spécialistes du milieu académique et du milieu publicitaire sera mis sur pied et aura pour tâche de concevoir un programme d'enseignement complet et adéquat qui tienne compte du contexte réel de la publicité. Ce programme qui comprendra les sujets à traiter et les outils à employer pour bien les aborder, servira aussi de référence quand viendra le temps de choisir les enseignants et de déterminer les diplômés à décerner.

Une fois les cours mis sur pied, pour qu'un diplômé devienne un publicitaire agréé, il devra effectuer un stage de deux ans à l'intérieur d'une agence de publicité.

Ce stage, qui est pour M. Frappier une condition essentielle, comprendra d'abord une phase d'intégration au fonctionnement général d'une agence et une initiation à ses divers rouages. Le stagiaire pourra ensuite être aiguillé vers le service qui semble lui convenir le mieux entre la gestion publicitaire, les médias ou la création.

Durant cette première année, le stagiaire devra aussi participer à une série de cours intensifs dépendant de la concentration qu'il aura choisie. Par la suite, il sera en mesure de passer à la phase finale de son perfectionnement, soit la participation à des projets publicitaires réels, projets qui deviendront alors un véritable enseignement par la pratique.

«En fait, insiste M. Frappier, ce genre de stage a déjà fait ses preuves dans plusieurs autres domaines et son grand mérite est de former des diplômés expérimentés, capables de prendre la relève des gens en place et d'assurer à l'industrie l'évolution et l'expansion qu'elle devrait connaître.

Evidemment, pour assurer le succès de ce genre de stage, certaines modalités s'imposent. Un directeur de stage, secondé par un comité de sélection, verra à établir les règles de participation des agences et des stagiaires à ce programme et contrôlera la rémunération de ces derniers et le financement du projet.

Ancien diplômé des Beaux

Arts, M. Frappier explique qu'un tel programme de formation s'avère nécessaire à cause des problèmes graves de recrutement que l'industrie de la publicité rencontre en ce moment au Québec.

«Nous faisons face, précise M. Frappier derrière la fumée de son cigare chouchou, à une véritable pénurie de personnel qualifié dans les trois domaines cruciaux de l'industrie publicitaire, soit le service à la clientèle, le service de média et celui de la création.

Les craintes de M. Frappier rejoignent d'ailleurs la mise en garde lancée l'automne dernier par le groupe CEGIR qui, dans une étude pour le compte du Publicité Club de Montréal et du Ministère des Communications du Québec, révélait qu'une pénurie grave guette l'industrie à court terme si celle-ci ne prend pas les mesures nécessaires pour redresser la situation.

D'après l'étude en question, l'augmentation du nombre des agences de publicité au Québec depuis 10 ans a été de 33%, passant de 96 à 128. Par contre, le personnel qualifié qui y travaille n'a augmenté que de 13%. La principale difficulté de l'industrie tient au bassin limité des ressources disponibles et donc au faible taux de renouvellement de la main-d'œuvre. Cette situation entraîne les conséquences suivantes:

- 75% du recrutement se fait par la concurrence;

- ceci entraîne une surcharge au niveau des salaires et des avantages sociaux. Le salaire moyen d'un publicitaire au Québec est de \$20,496 contre \$17,586 pour le reste du Canada;

- un taux de rotation très élevé du personnel;

- un vieillissement des ressources.

Cette pénurie de ressources humaines qualifiées est particulièrement forte dans le secteur de la stratégie des médias. Et c'est d'ailleurs dans ce domaine que le Publicité Club fera porter ses efforts en premier lieu par une série de cours de perfectionnement pour les publicitaires déjà en place.

«Un point me semble étrange, souligne M. Frappier, c'est l'absence de toute promotion de la part d'une industrie dont la raison d'être est justement d'annoncer. Comme dans l'histoire du cordonnier mal chaussé, nous disons tous les jours que la publicité est efficace, mais nous n'avons pas encore pensé à l'utiliser pour attirer l'attention et susciter l'intérêt des jeunes envers une carrière dans le domaine publicitaire.

«Il ne se donne actuellement aucune formation académique valable et reconnue par l'industrie de la publicité. Selon M. Frappier, les cours offerts dans les universités permettent aux étudiants d'avoir certaines connaissances en publicité, mais ne leur donnent ni l'expérience ni le contact direct avec le milieu.

D'un autre côté, les agences n'embauchent pas ou peu de jeunes sans expérience. La piraterie est monnaie courante avec toutes les conséquences qu'une telle pratique implique. Ce sont les agences qui paient les coûts d'une telle situation. La rotation du personnel entraîne également un manque de professionnalisme qui risque à long terme de faire du tort à la profession.

Des représentations ont été faites à l'École des Hautes Études Commerciales afin d'apporter des modifications au programme de marketing en cours, de le rendre plus adapté aux besoins de l'industrie de la publicité. Mais vu l'ampleur de ces modifications, les changements doivent être soumis au comité supérieur des études de l'Université de Montréal. La mise en œuvre ne pourrait voir le jour avant quelques années...

En attendant que ce programme de formation de publicitaire agréé prenne corps, le Publicité Club organisera cet automne des cours de perfectionnement en marketing, de technique en production électronique, de technique en imprimerie et de stratégie média. Ces cours, d'une durée de 30 heures chacun, seront répartis sur cinq semaines à raison de deux cours de 3 heures par semaine et commenceront à l'automne 1980.

Chacune des activités des derniers années complèteront le programme à long terme de Publicité Club. Des colloques, séminaires, déjeuners, concours auront lieu comme par le passé. Le Club organisera vers la fin janvier, début février, un Festival du film publicitaire d'après des films primés au Festival de Cannes.

Toutefois, le Salon de la



publicité n'aura pas lieu cette année. Il sera remplacé par une «Semaine de la Publicité» qui consistera en une exposition des meilleures créations publicitaires au Complexe Desjardins. Le Club fournira plus de détails sur ce projet à l'automne.

Fondé en 1959, le Publicité Club qui recrute 800 membres, est une association de personnes œuvrant dans le monde de la publicité. Son mandat initial était de «se consacrer au soutien, à l'avancement, au rayonnement de la profession de publicitaire, ainsi qu'à la défense des intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres».

Etant donné la croissance rapide de l'industrie de la publicité québécoise, le Club a dû s'impliquer et consacrer beaucoup de temps dans la préparation de grands dossiers de l'industrie de la publicité, tels que la publicité sexiste, la Loi 72, les agences-maisons, la rémunération des agences, le dossier de la toxicomanie (alcools, cigarettes), etc.

Depuis la formation de la Conférence générale de la publicité (COGEP) qui sera le porte-parole officiel de toute l'industrie de la publicité du Québec, le Publicité Club retrouve ainsi plus de temps disponible pour mener à bien le nouvel objectif qu'il s'est fixé.

Décision imminente du CRTC

Cablevision accumule les pertes

par Michel Nadeau

Cablevision Nationale n'a pas encore trouvé le sentier de la rentabilité et l'entreprise montréalaise montre des pertes de \$737,000 au cours des neuf derniers mois. Le déficit du dernier trimestre a cependant été inférieur au solde négatif des mois précédents.

Le nombre des abonnés a progressé quelque peu pour atteindre 321,921. Néanmoins il demeure en deçà du chiffre de 325,086 atteint en 1977. En raison des nombreux déménagements survenus au cours des dernières semaines, il est peu probable que la progression se poursuive au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier qui se termine à la fin du mois prochain.

Le chiffre d'affaires des trois premiers trimestres est demeuré stationnaire à \$19,5

millions.

C'est aujourd'hui ou demain que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) fera connaître sa décision concernant la vente de Cablevision Nationale à Vidéotron (1979) Ltée. Les auditions ont eu lieu le 15 et 16 mai. La signature officielle de la transaction avec les propriétaires actuels, Netcom Inc., devrait normalement se dérouler jeudi prochain.

Les dirigeants des deux entreprises attendent fébrilement la décision de l'organisme fédéral qui devrait normalement donner le feu vert à la fusion des deux plus importantes firmes de câblodistribution au Québec.

La perte de \$737,000 s'explique en partie par la montée des frais financiers qui ont grimpé de près de \$300,000 pour approcher les \$3 millions. L'amortissement des réseaux entraîne des dépenses comptables de \$5 millions contre \$4,3 millions pour les trois premiers trimestres de 1979.

La perte nette s'établit cependant à \$268,000 en raison d'un gain de \$415,000 réalisé lors de la vente du réseau de Cablevision du Nord du Québec. Depuis, l'entreprise a acquis Vidéo Cable Service, une firme qui assure la télédistribution ne semble pas figurer dans le fonds de roulement de la compagnie.

Le président, M. Robert Despres, mentionne dans le

rapport aux actionnaires que le dividende sur les actions privilégiées a été différé «compte tenu des bénéfices non répartis au 30 avril dernier et des bénéfices prévus pour les quatre derniers mois du présent exercice financier».

«Le Conseil d'administration se propose de réévaluer la situation des que les résultats financiers des mois de mai et de juin 1980 seront connus.» Les administrateurs doivent se rencontrer au cours de la semaine à ce sujet.

Présentement les actions privilégiées s'échangent à 7 5/8. Il est bien connu cepen-

Investissement majeur de Abbott à Montréal

par Paul Morisset

Devant «l'urgence nécessaire» d'assurer la survie de l'industrie pharmaceutique dans la région de Montréal, les gouvernements fédéral et provincial viennent de promettre \$3,6 millions aux Laboratoires Abbott, de Ville Mont-Royal, pour un projet d'expansion totalisant \$11 millions.

Il s'agit du premier investissement de cette envergure réalisé depuis plusieurs années dans l'industrie pharmaceutique québécoise, a déclaré hier M. Pierre Corbeil, porte-parole du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) à Montréal.

Après étude du dossier, a dit M. Corbeil, les représentants des deux gouvernements ont convenu de «l'urgence nécessaire de donner le maximum pour assurer la survie de l'industrie pharmaceutique à Montréal».

Dans les investissements des sociétés pharmaceutiques canadiennes, la part du Québec, qui était de 56% en 1974, était tombée à 34% en 1978.

Les Laboratoires Abbott, dont le siège social est à Ville Mont-Royal, sont une filiale de la multinationale Abbott Laboratories, de Chicago. Si les gouvernements ont avancé des fonds, a expliqué M. Corbeil, ce n'est pas parce que la compagnie manquait d'argent, mais parce qu'elle risquait autrement de réaliser son projet ailleurs.

M. Corbeil ne voit pas de menace à court terme pour l'industrie pharmaceutique de la région montréalaise, qui compte pour environ la moitié de la production totale canadienne, et environ 60% pour ce qui est des médicaments d'ordonnance. Mais les investissements d'importance sont très rares, ajoute-t-il, et à plus long terme l'industrie risquerait de déperir dans la région montréalaise, au profit d'autres endroits où la rentabilité est meilleure.

Le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) contribue \$2,2 millions à cette initiative par le biais de son programme «Montréal, zone spéciale». Du côté provincial, la Société de développement industriel verse \$1,4 million.

Le projet d'expansion s'étalera sur plusieurs années et devrait créer environ 140 emplois, a précisé hier M. Guy David, porte-parole de la compagnie. La première phase, déjà en cours, prévoit des déboursés de \$4 millions et la création d'une quarantaine d'emplois.

Les Laboratoires Abbott affecteront les \$11 millions à l'achat et à l'installation d'équipement destiné à la fabrication de produits d'hôpitaux (solutions d'irrigation et de dialyse, solutions intraveineuses, etc.) emballés dans des sacs de matière souple,

comme le plastique et les résines.

Ces produits étaient auparavant embouteillés, a expliqué M. David. Les nouveaux emballages seraient plus faciles à manier et plus hygiéniques. Certains produits sous emballage souple sont actuellement importés de la société-mère américaine, mais Les Laboratoires Abbott projettent à la longue de tous les produire au Canada pour le marché canadien.

Selon un communiqué de la compagnie, «ces progrès techniques résultent des efforts continus de recherche et de perfectionnement développés par Abbott pour améliorer sans cesse la qualité des produits offerts à ses clients». Or pour l'ensemble de l'industrie pharmaceutique, les investissements en recherche et développement ont été nettement faibles au Canada depuis une dizaine d'années.

Environ 90% du marché canadien des produits pharmaceutiques — médicaments d'ordonnance et produits grand public — se trouve contrôlé par des filiales de firmes multinationales, notamment américaines, suisses et allemandes. Selon une récente étude du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, cette «structure multinationale» expliquerait le faible taux d'investissement des entreprises pharmaceutiques au Canada.

De 1971 à 1977, par exemple, les dépenses en recherche des fabricants de produits pharmaceutiques ont augmenté de 1,6% par année, comparativement à 2,3% pour l'ensemble des manufacturiers canadiens.

Ce n'est pas le niveau des profits qui expliquerait le manque d'investissements car, selon l'étude, la production de médicaments «demeure une des activités manufacturières les plus rentables au Canada», même si la croissance des bénéfices a eu tendance à ralentir depuis 1970. Les fabricants eux-mêmes imputent ce ralentissement à une loi fédérale adoptée en 1969, et qui permet l'importation de médicaments protégés jusqu'à par des brevets canadiens. Cette concurrence accrue, soutiennent-ils, explique le faible niveau des investissements pharmaceutiques.

C'est dans ce contexte que les gouvernements fédéral et provincial ont décidé d'aider Les Laboratoires Abbott. M. Corbeil, du MEER, a expliqué que son ministère tenait également compte du fait que les frais d'équipement étaient souvent plus élevés au Québec qu'en Ontario, en raison notamment des coûts de transport. Les subventions visent donc, entre autres, à combler la différence.

march shipping limitée

AGENCE MARITIME
360 St-Jacques, Montréal, P.Q. H2Y 1P5 — Tel. (514) 842-8841
Bureaux à Saint-Jean (N.B.), Toronto et Vancouver

ROYAUME-UNI/EUROPE

MONTREAL-EUROPE NAVIGATION LIMITEE

TRANSPORT RAPIDE
DE CONTENEURS
entre Montréal et l'Europe.
Livré et expédié aux États-Unis.

Vers le Canada	Depart			Arrivée
	Rotterdam	Hambourg	Bristol	Montréal
M.V. VESTLAND	en mer	en mer	en mer	29 juil.
M.V. FOSSUM	29 juil.	30 juil.	3 août	12 août

Vers l'Europe	Fermeture	Départ	Arrivée		
	Toronto	Montréal	Rotterdam	Hambourg	Bristol
M.V. VESTLAND	25 juil.	1 août	10 août	13 août	16 août
M.V. FOSSUM	8 août	15 août	24 août	26 août	30 août

AFRIQUE DU NORD

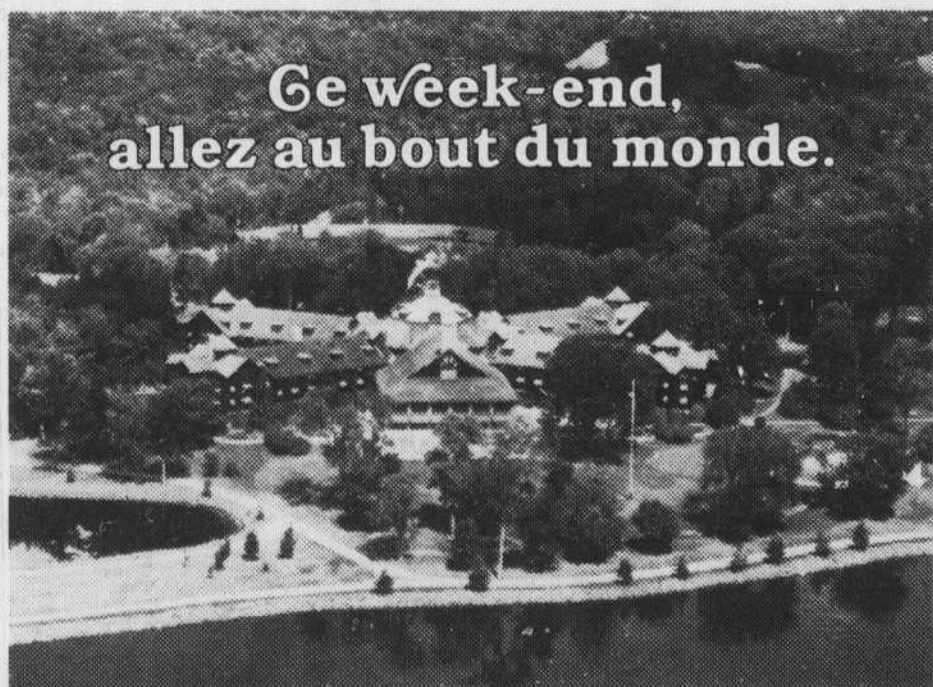
COMPAGNIE NATIONALE ALGERIENNE DE NAVIGATION

LIGNE REGULIERE VERS L'AFRIQUE DU NORD
ESCALES: Alger, Oran, Annaba et Skikda
Tunis, Sfax et Soussse

	MONTREAL	QUEBEC
IBN SINA II	31 juil.	—
IBN BADIS	—	4 août
OUARSENIS	18 août	—

Escales dans d'autres ports sur demande suffisante

Ge week-end, allez au bout du monde.



Au fameux Château Montebello, le plus gros château de bois ronds au monde, au milieu de la forêt laurentienne!

Venez oublier vos soucis, jouer au tennis, au golf, faire de la natation, vous promener le long des sentiers, pêcher (en saison), danser, bien manger et vivre un conte de fée... au Château Montebello.

Prenez le temps de vivre, ce week-end, venez au bout du monde.

C'est tout près! Appelez à frais virés: (819) 423-4361.



CP Hôtels & Le Château Montebello
Montebello (Québec) JOV 1L0 (819) 423-6341
130 km à l'ouest de Montréal, 65 km à l'est d'Ottawa, sur la rivière Outaouais

CP et & sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited

Le Pavillon de l'Atlantique



BAR-SALON MOBY DICK'S

Chowders, soupes,
étouffées de homards et
sandwiches
Bière, grogs et autres
boissons.

LA SALLE À MANGER SABRE ET ANCRE

Nous offrons un des
plus gros choix de fruits
de mer et poissons
frais au Canada
Table d'hôte complète
Lunch et dîner
tous les jours

Montréal:
1454-A, rue Peel
Tél: (514) 285-1636

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR

Certificats
de placement
"First Canadian"

11 3/4
Taux d'intérêt annuel pour les certificats
venant à échéance dans cinq ans.

First Canadian Investments
Limited vous offre
une occasion unique: des
certificats de placement avec
capital et intérêts garantis sans
condition par la Banque de Montréal.
Le placement minimum est de
\$5000 et les échéances vont de un
à cinq ans. Les intérêts sont versés une ou
deux fois l'an et le taux d'intérêt peut varier
selon l'échéance et le mode de paiement.
Vous trouverez ces certificats de placement à la
succursale de la Banque de Montréal la plus près
de chez vous. Profitez-en pour demander notre dépliant
explicatif intitulé "Un nouveau mode de placement".

*Garantis par la Banque de Montréal.
Taux sujets à changement sans préavis

Les Jeux de Moscou

Lutz Dombrowski devient le dauphin de Bob Beamon

MOSCOU (AFP) — La cinquième journée des compétitions d'athlétisme a été marquée hier par un grand exploit de l'Allemand de l'Est Lutz Dombrowski qui a franchi 8,54 m en longueur. Elle a vu d'autre part la défaite de deux grands favoris: l'Allemand de l'Est Wolfgang Schmidt (dis-

que) et la Polonaise Grazyna Rabsztyn (100 m haies). C'est à son cinquième essai que Dombrowski, qui n'a que 21 ans, a réussi le saut qui en fait désormais le dauphin de l'Américain Bob Beamon (8,90 m en 1968 à Mexico). Du coup l'Américain Larry Myricks (8,52 m l'an dernier) se

trouve relégué à la troisième place. Dombrowski s'était signalé quelques jours avant l'ouverture des Jeux de Moscou en égalant avec 8,45 m le record d'Europe du Yougoslave Nenad Stekic. Il relevait alors de blessure et avait obtenu ainsi de belle façon sa sélection dans l'équipe de la

R.D.A. Extrêmement régulier au plus haut niveau, Dombrowski a en effet une musculature très fragile. Déjà en 1978 un claquage lui avait interdit de participer aux championnats d'Europe de Prague. Mais l'année dernière ce sauteur rapide (10,5 au 100 m) et puissant avait gagné le concours de la coupe d'Europe et abandonné de peu la victoire à Myricks lors de la coupe du monde. À Moscou, renonçant à son troisième essai il a obtenu une moyenne de 8,31 m sur 5 sauts ce qui ne s'était jamais vu.

Bien qu'il se soit approché de 36 centimètres du fabuleux record du monde de Beamon, Dombrowski a déclaré après sa victoire: «Je ne me sens pas capable de battre ce record. D'ailleurs, les victoires m'intéressent plus que les performances».

Comme on lui faisait remarquer qu'il était le recordman du monde au niveau de la mer, il a répondu: «Oui, mais quelqu'un a sauté plus loin que moi».

Promis à une victoire confortable au lancement du disque, l'Allemand de l'Est Wolfgang Schmidt, champion en titre, a passé un pénible après-midi sur la pelouse du stade Lénine. Au cours d'une finale qui connut de nombreux rebondissements et vit la première place changer six fois de titulaire, il obtint tout d'abord difficilement le droit à trois essais supplémentaires. Prenant la tête du concours à son quatrième jet (65,64 m), il en fut rapidement délogé par le Tchèque Imrich Bugár (66,38 m), auquel succéda le soviétique Viktor Rachupkin (66,64 m).

Il lui restait une dernière chance de conjurer le mauvais sort quand le public se mit à le siffler. Empêché de se concentrer convenablement il fit suivre à son disque une vilaine spirale qui ne mena pas l'engin très loin. Sortant du cercle, il eut en direction des tribunes plusieurs gestes d'une colère réprobatoire. Pour comble de malheur, le Cubain Luis Delis lançant à 66,32 m, le priva de la médaille de bronze à son dernier essai.

Souvent handicapée par une santé fragile, la Polonaise Grazyna Rabsztyn ne s'était classée que cinquième à Montréal où une angine l'avait affaibli peu de temps avant le départ de la finale olympique du 100 m haies. À Moscou, elle affichait une forme éclatante et avait fait très forte impression en battant la championne sortante l'Allemande de l'Est Johanne Klier en demi-finales.

Pourtant, comme il y a quatre ans, Grazyna Rabsztyn a terminé à la cinquième place. Elle qui avait porté le record du monde à 12,36 cette saison n'a pu parcourir son 100 m hérissé d'obstacles en moins de 12,74. Et l'on n'en finira donc jamais de déplorer le manque de solidité nerveuse de cette belle championne trop émotive, qui fut devancée par Johanne Klier dès le départ, puis par la gagnante, la Soviétique Vera Komisova, avant de sombrer plus profondément.

Si Rabsztyn et Schmidt ont été écartés du podium, l'Italien Pietro Mennea, si décevant sur 100 m, a repris possession de la plus haute marche en gagnant le 200 m. Ce succès il l'obtint dans les trente derniers mètres en revenant à grandes enjambées sur Allan Wells. Sorti premier du virage après un départ terriblement énergique, l'Écosais payait alors son grand effort initial.

N'en finissant plus de regarder sa médaille d'or, parlant de lui à la troisième personne, Pietro Mennea s'est livré à une véritable profession de foi olympique, au cours de la conférence de presse qui a suivi sa victoire dans le 200 m.

«Mennea ne pouvait man-

quer un tel événement. Mennea est venu ici pour que continue la tradition olympique. Quand j'arrêterai de courir, je continuerai de militer pour l'athlétisme et l'olympisme, a-t-il déclaré.

À propos de sa course, il a indiqué qu'il s'était efforcé de garder son calme quand il avait entendu Allan Wells le rattraper à la sortie du virage. À un journaliste qui lui demandait pourquoi il avait été si brillant hier sur 200 m et si décevant quelques jours plus tôt dans la finale du 100 m, il a répondu: «Personne ne saura jamais de quoi est capable Mennea. Un jour, il peut gagner, un autre jour, arriver à la cinquième place.»

L'état de santé du fleurettiste est toujours grave

MOSCOU (AFP) — L'état de santé du fleurettiste soviétique Vladimir Lapitski, blessé à la poitrine dans un assaut samedi, est «toujours grave» mais ses jours ne sont pas en danger, a-t-on indiqué hier à l'hôpital Blokhine de Moscou où il a subi une intervention chirurgicale de près de trois heures dans la nuit de samedi à dimanche.

Selon les dernières nouvelles, la lame brisée n'aurait pas traversé son corps dans la région du cœur. Elle aurait pénétré dans l'épaule, serait passée sous le bras gauche, aurait été déviée par une côte et serait ressortie dans la poitrine à travers le muscle. Dimanche matin, on a eu une nouvelle

frayeur lors de l'élimination du tournoi féminin. Un fleuret à traversé, fait extrêmement rare, le haut du masque d'une Cubaine sans toutefois l'atteindre au visage.

Les accidents en escrime, pour rares qu'ils soient, existent. Il y en a même eu de mortels. Deux Français, l'épéiste René Monal, en 1937 aux Jeux universitaires de Paris et le sabreur Gilbert Tournier, il y a une vingtaine d'années, ainsi qu'un épéiste finlandais, Vartiainen, en 1951, en furent victimes.

Compte tenu du nombre d'assauts livrés sur les pistes et dans les salles d'armes, le pourcentage d'accidents est très restreint.



L'italien Pietro Mennea hurle sa joie en coiffant au fil du 200 m le Britannique Allan Wells, hier à Moscou.

Haltérophilie

La cruelle loi sur le sport

MOSCOU (AFP) — Le Tchèque Ota Zaremba, 23 ans, a causé une grosse surprise dans le petit monde de l'haltérophilie en s'emparant du premier titre olympique de la catégorie des 100 kg devant le Soviétique Igor Nikitine, le Cubain Alberto Blanco étant troisième.

Les entraîneurs soviétiques ont donc commis une énorme erreur en faisant tirer David Rigert dans les 90 kg. Annonce

tout d'abord dans les 100 kg, sa catégorie habituelle, le Leton a dû perdre neuf kilos en quelques jours et s'est retrouvé affaibli. Les Soviétiques visaient les deux médailles d'or. Ils n'en ont aucune. C'est la cruelle loi du sport.

Les résultats d'ensemble de cette catégorie ont été assez modestes, pour sa première apparition aux Jeux olympiques — elle a été créée en 1976 après les Jeux de Montréal.

Pas plus que les concurrents des 90 kg, ceux des 100 kg n'ont pu réaliser le formidable total du Soviétique Yurik Vardanian dans les 82,5 qui a réussi 400 kg.

Le vainqueur d'hier n'est quand même pas un inconnu puisqu'il s'était classé quatrième aux championnats du monde de Salonique en octobre 1979. Il a totalisé 395 kg laissant Nikitin à 392,5 kg.

BASEBALL

Ligue Nationale

Dimanche
Houston 6, Montréal 3
Pittsburgh 6, San Francisco 4
San Diego 5, St-Louis 2
Philadelphie 17, Atlanta 4
Cincinnati 10, New York 4
Los Angeles 3, Chicago 2

Hier

Cincinnati 3-4, Montréal 2-5
Houston 3, Philadelphie 2
Atlanta 6, New York 3
Chicago à St-Louis
Pittsburgh à Los Angeles

Aujourd'hui

Cincinnati, LaCrosse (5-9) à Montréal, Gulickson (1-3), 19 h 35
Houston, Andujar (1-4) à Philadelphie, Lerch (3-12), 19 h 35
Atlanta, McWilliams (7-6) à New York, Backbuck (6-3), 20 h 05
Chicago, Capilla (2-3) à San Diego, Jones (5-9), 22 h
Pittsburgh, Blyleven (5-7) à Los Angeles, Hooton (9-3), 22 h 30
St-Louis, Martinez (3-3) à San Francisco, Ripley (4-4), 22 h 35



Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)	pp	ca	cc	mo
Bernardini	152	33	5	13 217
Carlier	332	84	20	65 253
Cromartie	362	113	9	42 312
Dawson	325	98	11	53 302
Hutton	40	9	0	5 225
LeFlore	375	98	2	26 291
MacPherson	79	26	1	7 329
Office	139	33	2	16 237
Parrish	227	59	8	33 250
Raines	11	1	0	0 591
Ramos	9	1	1	1 111
Scott	326	71	0	24 218
Speier	187	43	1	18 230
Tamargo	39	10	0	8 256
Valentine	213	66	9	51 319
White	85	25	4	10 294

Les lanceurs

(Partie d'hier non comprise)	g	p	mi	reb	mpm
Bahnen	7-4	2	58.2	28	2.92
Fryman	4-4	10	54.2	38	2.13
Gulickson	1-3	0	50.0	31	4.66
Lee	2-4	0	46.0	22	3.13
Leg	3-5	0	91.2	27	5.69
Murray	0-6	0	17.0	7	5.26
Norman	0-1	4	44.0	25	4.91
Palmer	6-3	0	101.2	56	2.53
Rogers	11-6	0	173.0	99	3.70
Sanderson	10-5	0	102.2	70	2.95
Sosa	5-3	7	58.1	36	3.83

Assistance: 1,140,817

LIGUE NATIONALE

Section Est

Parties d'hier non comprises	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	55	42	567	—
MONTREAL	51	43	543	2 1/2
PHILADELPHIE	46	55	526	4
NEW YORK	44	50	479	8 1/2
ST-LOUIS	44	53	454	11
CHICAGO	39	54	419	14

Section Ouest

Parties d'hier non comprises	g	p	moy.	diff.
HOUSTON	55	42	567	—
LOS ANGELES	53	45	541	2 1/2
CINCINNATI	52	46	531	3 1/2
SAN FRANCISCO	48	50	490	7 1/2
ATLANTA	45	52	468	10
SAN DIEGO	41	57	414	14 1/2

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

Parties d'hier non comprises	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	61	35	635	—
DETROIT	51	41	552	8
BALTIMORE	53	43	552	8
MILWAUKEE	53	44	546	8 1/2
BOSTON	49	47	510	12
CLEVELAND	46	47	495	13 1/2
TORONTO	43	52	453	17 1/2

Section Ouest

Parties d'hier non comprises	g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY	60	38	612	—
TEXAS	48	49	495	11 1/2
OAKLAND	48	52	480	13
MINNESOTA	45	53	459	15
CHICAGO	44	54	449	16
SEATTLE	39	58	402	20 1/2
CALIFORNIE	34	61	358	24 1/2

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

pp	ca	mo
Templeton, St.L.	408	133 326
Buckner, Chi.	314	102 325
Hendrick, St.L.	370	120 324
Hernandez, St.L.	263	117 323
Smith, LA	310	100 323
Trillo, Phi.	277	89 321
Henderson, NY	305	96 315
Cromartie, Mon.	362	113 312
Garvey, LA	403	125 310
Griffey, Cin.	341	105 308

Circuits: Schmidt, Phil., 26; Horner, Atl., 21.

Points produits: Garvey, LA, 78; Hendrick, St.L., 77.

Buts volés: LeFlore, Mon., 60; Moreno, Pitt., 57.

Lanceurs: Bibby, Phil., 13-1; LaCorte, Hou.

Ligue Américaine

(Parties d'hier non comprises)

Toronto 5, Seattle 0
Baltimore 5, Milwaukee 4
Minnesota 5, Boston 4
Kansas City 8, New York 0
Chicago 3-3, Texas 2-4
Detroit 4-0, Oakland 2-4
Californie à Cleveland, 2, remis
Hier
Oakland 5, Toronto 3
Cleveland 7, Seattle 3
Californie 3, Detroit 2
New York au Minnesota

Aujourd'hui

Oakland, McCarty (8-9) à Toronto, Clancy (9-7), 19 h 30
Seattle, Honeycutt (8-9) à Cleveland, Spillner (7-8) ou Grimsley (1-0), 19 h 35
Californie, Martinez (1-3) à Detroit, Robbins (1-1), 20 h
Milwaukee, Mitchell (2-0) à Chicago, Dotson (7-5), 20 h 30
New York, May (7-5) au Minnesota, Zahn (9-12), 20 h 35
Boston, Ojeda (0-1) à Kansas City, Busby (0-1), 20 h 35
Baltimore, McGregor (10-5) au Texas, Hough (1-0) ou Comer (2-4), 20 h 35

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

pp	ca	mo
Brett, KC	344	91 373
Cooper, Mil.	363	123 339
Wilson, KC	427	142 333
Bell, Tex.	313	104 332
Dillon, Cle.	254	84 331
Woods, Tor.	300	96 320
Carew, Cal.	335	107 319
Hurdle, KC	246	78 317
Bumby, Bal.	376	119 316
Circuits: Jackson, NY, 28; Ogilvie, Mil., 24.	376	119 316

Points produits: Perez, Bos, 76; Oliver Tex., 76; Jackson, NY, 75.

Buts volés: Henderson, Oak., 50; Wilson, KC, 44.

Lanceurs (9 décisions): Darwin, Tex., 9-1; Stone, Balt., 16-3.

Une défaite de 3-2 suivie d'une victoire de 5-4

Les Expos laissent filer un gain puis résistent au deuxième match

par Richard Milo

Incapable de produire en relève, Fred Norman a mérité la victoire à son premier départ de la saison pour permettre aux Expos de remporter le deuxième match du double 5-4 contre les Reds de Cincinnati, après qu'ils eurent perdu le premier match 3-2 à la suite d'une erreur coûteuse d'Elias Sosa, en neuvième, devant 40,301 personnes au Stade olympique.

Norman (1-1) n'a alloué que cinq coups sûrs et un circuit aux Reds en sept manches, avant d'être relevé par Stan Bahnsen, qui s'est étiré un muscle à la cuisse, Dale Murray, puis Woodie Fryman, qui a protégé sa 11e victoire de la saison.

Les Expos ont maintenant divisé les honneurs de cinq programmes doubles, ayant gagné celui du 8 juin contre les Cards de St. Louis. Mais ils auraient perdu leur premier double hier, si Norman n'avait offert une aussi bonne performance, aidé par quelques attrappés superbos d'André Dawson en défensive.

«J'espérais qu'il lance cinq manches, il a travaillé pendant sept manches, effectuant 86 tirs. Il aura droit à un autre départ dans un avenir rapproché. «Dawson s'améliore d'un jour à l'autre. Et il veut s'améliorer. Son catch, contre Ray Knight en cinquième, a aidé Norman.»

Chris Speier a produit le point gagnant en exécutant un risque-tout, en sixième, même si Warren Cromartie, qui venait de frapper un triple, a quitté un peu tôt, selon Williams. Il s'agissait du premier match de Speier depuis le 17 juillet. Speier a également réussi un double, pour ensuite marquer le troisième point des Expos, en deuxième, lorsque le voltigeur Hector Cruz a commis une erreur. Les Reds ont aidé Norman en commettant trois erreurs, dans les deux premières manches, pour concéder une avance de 4-0 aux Expos.

Norman a quitté le monticule, en huitième, après avoir accordé un circuit en solo à Ron Oester, le même homme qui a causé la perte des Expos lors du premier match en effectuant un amorti que Sosa n'a pas maîtrisé, malgré les di-

rectives de Williams. Fryman a retiré les Reds dans l'ordre, en neuvième, pour faire oublier aux partisans que l'équipe éprouve énormément de difficultés à protéger une avance en fin de match. Depuis la pause du match des étoiles, les Expos présentent un dossier de 10 victoires et autant de revers, même s'ils étaient à égalité, ou menaient à 18 reprises dans les dernières manches.

«J'ai bien lancé, mais donnez le crédit de la victoire à Dawson, il a été superbe en défensive, a dit Norman, qui a alloué trois buts sur balles. Roberto Ramos a agi comme receveur, dans le deuxième match, et il a reçu les félicitations de ses coéquipiers dans le vestiaire.

En plus de Speier, Warren Cromartie a également brillé à l'attaque, obtenant trois coups sûrs en quatre présences. Ron LeFlore a volé son 62e but de la saison contre Mario Soto (4-5) et Johnny Bench, en septième, pour porter sa série de matchs avec au moins un coup sûr à 19 parties d'affilée.

Williams n'a pas dit que Speier reprendra son poste, hier, mais tout indique qu'il a de bonnes chances de jouer régulièrement, puisque Tim Raines a de nouveau été blanchi en trois présences au marbre, en début de soirée.

REDS (3) EXPOS (2)

pp	ca	cc	mo
Collins, cc	4523	LeFlore, cc	4110
Knight, 3b	5000	Roscoe, cc	4000
Griffey, cd	4010	Dawson, cc	4021
Foster, cc	4000	Valentin, cd	4010
Dressen, lb	4010	Cromt, lb	4110
Nolan, f	3120	Carter, f	3000
Niejas, ss	0100	Parrish, 3b	3021
Hume, i	0000	Raines, 2b	3000
Gester, ac	2110	Office, fs	1000
Jenkins, 2b	2000	Lee, i	3000
Cropper, ac	1000	Sosa, i	0000
LaCrosse, i	2000		
Spillner, fs	1000		
Bair, f	0000		
Bench, f	1000		
Total	33373	Total	33272

Cincinnati 000 010 002-3

Montréal 011 000 000-2

E-Sosa, DR-Cincinnati 1 LSB-Cincinnati

8. Montréal 6, 2B-Cromartie, Collins.

3B-Parrish, BV-LeFlore, S-Gester 2.

Cincinnati mi ca p m m m m

LaCrosse 6 6 2 2 2 2

Bair 14 2 0 0 0 0 3

Nume VS, 18 1 1 0 0 0 0

Montréal 6 6 3 1 3 6

Lee a affronté deux frappeurs en neuvième.

T-234



Les Jeux de Moscou

L'épreuve cycliste sur route

Victoire du terrible Soukhoroutchenkov

MOSCOU (AFP) — Le Soviétique Sergei Soukhoroutchenkov, âgé de 24 ans, n'a fait aucune concession à ses adversaires et a remporté d'une façon magistrale l'épreuve cycliste sur route des Jeux olympiques, disputée hier à Moscou, écrasant de sa personnalité les autres coureurs réduits au rôle de figurants.

La course fut d'une très grande limpidité. Vers le 30e kilomètre, Soukhoroutchenkov démarrait sèchement, bientôt rejoint par son compatriote Yuri Barinov et Szeslan Lang (Pol). Les trois hommes unisaient leurs efforts et augmentaient leur avance au fil des tours. À 26 km de l'arrivée, Soukhoroutchenkov lâchait ses deux compagnons d'échappée et l'emportait facilement avec 2:57 d'avance sur Lang, médaille d'argent, et sur Barinov, médaille de bronze.

Les médailles

MOSCOU (AFP) — Médiocre journée pour l'URSS qui ne s'est attribuée que sept médailles sur les vingt-huit en jeu hier à Moscou. Elle n'en est pas moins toujours largement en tête au total des médailles.

	Or	Ar	Br	Tot
U.R.S.S.	46	48	28	122
R.D.A.	33	26	27	86
Hongrie	6	8	5	19
Roumanie	5	4	6	15
Italie	5	1	1	7
Bulgarie	4	6	10	20
Grande-Bretagne	4	6	4	14
France	4	3	1	8
Suède	3	3	5	11
Cuba	2	3	3	8
Australie	2	0	5	7
Suisse	2	0	0	2
Tchécoslovaquie	1	2	6	9
Finlande	1	1	1	3
Danemark	1	0	2	3
Éthiopie	1	0	1	2
Grèce	1	0	0	1
Belgique	1	0	0	1
Pologne	0	7	7	14
Yougoslavie	0	1	2	3
Corée du Nord	0	1	1	2
Mexique	0	1	1	2
Bresil	0	0	2	2
Jamaïque	0	0	2	2
Pays-Bas	0	0	2	2
Autriche	0	0	1	1
Espagne	0	0	1	1
Liban	0	0	1	1
	122	121	126	369

— Deux médailles d'argent ont été décernées en gymnastique féminine.
— Concours général individuel — et aucune de bronze.
— Trois médailles de bronze ont été décernées aux barres asymétriques.
— Deux médailles d'or et deux de bronze au sol mais pas d'argent.
— Deux médailles de bronze sont décernées dans chaque catégorie en judo.

médaille de bronze.

Le départ était donné sous un beau soleil à 115 coureurs de 32 nations. Après un tour d'observation du circuit de 13,600 km, les hostilités étaient engagées dans la deuxième boucle. Le Soviétique Soukhoroutchenkov, super-favori de l'épreuve et très connu dans les pays d'Europe occidentale où il fait figure d'épouvantail chez les amateurs, profitant d'une côte, plaçait un démarrage très sec (30e km).

Après un moment de flottement, il était rejoint par son compatriote Yuri Barinov et le Polonais Szeslan Lang. Ces trois hommes allaient très vite creuser l'écart devant un peloton résigné.

Vers le 60e km, trois autres coureurs tentaient leur chance et sortaient à leur tour: L'Italien Gianni Giacomoni, champion du monde en titre, le Suisse Gilbert Glaus, ex-champion du monde et le Polonais Tadeusz Wojtas, ce dernier se contentant de suivre.

Pendant 70 km, ces trois hommes allaient naviguer à 7 minutes du groupe de tête avant d'être repris par un peloton soudain réveillé et qui volait en éclat sur les attaques des Tchécoslovaques et des Allemands de l'Est. Les difficultés du parcours faisaient beaucoup de ravages chez les concurrents et les abandons se multipliaient.

En tête de la course, Soukhoroutchenkov et ses compagnons ne faiblissaient pas, au contraire. Au 11e tour (145 km), ils possédaient 8 minutes d'avance sur un peloton d'une vingtaine d'hommes, emmené par le Français Christian Faure. Au km 160, soit à 30 km de l'arrivée, Soukhoroutchenkov, nullement fatigué, plaçait un terrible démarrage, comptant rapidement quarante secondes puis deux minutes d'avance sur ses compagnons d'échappée.

Plus rien ne devait s'opposer à sa chevauchée victorieuse vers le titre olympique. Quant à ses deux compagnons d'échappée, il fallait la photo pour les départager sur le fil.

Dans la finale du 400 m féminin l'Allemande de l'Est Marita Koch, égale à elle-même, a gagné en 48.88. Le matin les éliminatoires du saut à la perche avaient provoqué la disparition du Finlandais Antti Kalliomäki et du Soviétique Vyri Prokhorov. Trop présomptueux, ils avaient commencé le concours à 5,35 m et ont été renvoyés à la maison avec un beau zéro.



Le Soviétique Sergei Soukhoroutchenkov, vainqueur de l'épreuve cycliste sur route. (Photolaser AP)

Les sports collectifs

L'URSS sur tous les fronts

MOSCOU (AFP) — L'accession sans surprise des basketballeuses soviétiques, médailles d'or à Montréal, et bulgares, à la finale du tournoi olympique, qui sera disputée demain, a été l'un des faits majeurs d'une journée très riche, marquée également par la qualification tout aussi logique des handballeurs de l'URSS et de l'Allemagne de l'Est.

En volley-ball masculin, l'URSS, décidément présente sur tous les fronts, la Bulgarie, la Roumanie et la Pologne, se

sont qualifiées pour des demi-finales passionnantes, qui se dérouleront au cours de la même journée.

Avant la dernière journée du water-polo, l'URSS, vainqueur de la Hollande, et la Yougoslavie, qui a battu l'Espagne, sont en position de force pour la médaille d'or, tandis que la Hongrie s'adjugera probablement celle de bronze après son succès sur Cuba.

Le tournoi féminin de hockey sur gazon reste toujours

très ouvert, avec l'apparition sur le devant de la scène de l'Autriche qui a dominé la Pologne.

Aujourd'hui se dérouleront les finales du volley-ball féminin, URSS-Allemagne de l'est, et du hockey sur gazon masculin, Inde-Espagne, et les demi-finales du football URSS-Allemagne de l'Est et Tchécoslovaquie-Yougoslavie. Des occasions supplémentaires pour les Soviétiques d'affirmer leur omniprésence.

Judo: victoire surprise du Suisse Roethlisberger

MOSCOU (AFP) — Pour la troisième fois en trois jours le drapeau olympique a été hissé au sommet du gymnase du stade Lénine, cette fois pour saluer la victoire d'un Suisse, Juerg Roethlisberger.

Une nouvelle fois, les Européens de l'Ouest ont donc dominé les Soviétiques et les Allemands de l'Est qui ne font pas, comme prévu, la Loi en Judo. Detlev Ullsch, le champion du monde, et le Soviétique Alexandr Iatskevich ne tiraient pas dans le même tableau. On pouvait penser qu'ils se retrouveraient en finale.

C'était sans compter sur le Suisse Juerg Roethlisberger: un Zurichois de 25 ans qui n'est tout de même pas un inconnu puisqu'il remporta une médaille de bronze à Montréal

et le titre européen en 1979.

Detlev Ullsch ne s'attendait pas lui non plus à subir la loi d'un Cubain, Isaac Azucy, qui avait effectué quelques stages en République démocratique allemande. À la dernière seconde, Azucy est venu à bout de Ullsch. En finale, le Cubain n'a pas été très heureux. Il a en effet marqué trois koka, mais le Suisse s'est imposé grâce à un avantage un peu plus fort, Yuko sur Tai O Toshi. C'est aussi grâce à son expérience que Roethlisberger s'est emparé de la médaille d'or.

Detlev Ullsch et Alexandr Iatskevich, visiblement déçus, se sont retrouvés, côte-à-côte sur la troisième marche du podium des 86 kg.

Premier titre individuel pour la Suède en escrime

MOSCOU (AFP) — En remportant le tournoi à l'épée, grâce à Johan Harmenberg, la Suède s'est adjugée, hier soir, le premier titre olympique individuel de son histoire, en escrime.

Harmenberg, un viking blond de 26 ans, étudiant en médecine à Stockholm, a totalisé 4 victoires et devancé le Hongrois Erno Kolczonay, second, et le Français Philippe Riboud, champion du monde en titre, troisième. Crédités de 3 victoires chacun, les dauphins du Suédois devaient être départagés à l'indice, plus

4 pour le premier, plus 3 pour le second.

La victoire de Harmenberg n'est pas une surprise. La Suède possède une solide tradition à l'épée, introduite par le prince Bernadotte, et Harmenberg avait été champion du monde en 1977. Sa victoire est confortée par la présence à la quatrième place de son compatriote Rolf Edling.

Le Suédois fit rapidement figure de vainqueur. Il totalisa, en effet, quatre victoires consécutives en battant, notamment, deux de ses plus difficiles adversaires, son

compatriote et le Français. C'est alors qu'il chuta dans son dernier match avec le Soviétique Aleksandr Mojaev (5/2) qui n'avait pas, jusque-là, remporté le moindre succès. Edling, ayant pour sa part, battu Riboud (5/0) redevenait compétitif pour un barrage avec Harmenberg.

Le Hongrois Kolczonay lui en coupa la route, en lui infligeant une défaite sévère (5/1) qui lui donnait la seconde place et rejetait Edling à la 4e. Riboud, pour sa part, était certain d'obtenir le bronze.

Voile: affaire classée

TALLIN (AFP) — Les Espagnols Alejandro Abascal et Miguel Noguer en Flying Dutchman et les Brésiliens Alexandre Welter et Lars Sigurd Bjorkstrom en Tornado sont assurés de remporter la médaille d'or, quel que soit le résultat de la septième régate, aujourd'hui.

Welter et Bjorkstrom, en remportant la sixième régate, se sont mis à l'abri d'un retour des Danois Peter Due et Per Kjergard. De même, Abascal et Noguer ont gagné lundi en Flying Dutchman, se mettant hors de portée de leurs adversaires.

Dans les autres classes, l'incertitude demeure, même si les Brésiliens Marcos Soares et Eduardo Penido en 470, dixièmes de la sixième régate, sont presque assurés de remporter le titre olympique.

La lutte est, en revanche, très vive en Soling entre les Danois Paul Jensen, Valdemar Bandolowski et Erik Hansen, et les Grecs Anastassios Boudouris, Anastassios Gavrilis, et Aristidis Rapanakis, et en Star entre Valentin Mankin et Alexander Muzychenko (URSS), et Hubert Raudaschl et Karl Ferstl (Aut).

En Finn, enfin, le Finlandais Esko Rechardt a réalisé une excellente opération en devançant lundi l'Autrichien Wolfgang Mayrhofer. Cinq concurrents dans cette classe peuvent encore mathématiquement prétendre emporter le titre olympique: Rechardt, Mayrhofer, Jochen Schumann (GRD), Kent Carlson (Sue) et Andrei Balashov (URSS).

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions
- Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR

TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS

Master Charge

PAR

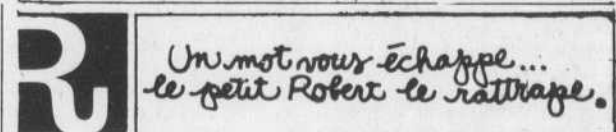
TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

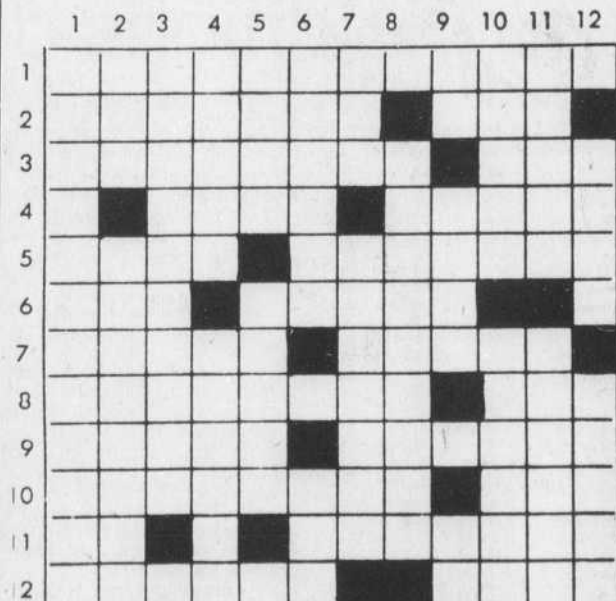
286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte \$8.00 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.



LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1—Science de la criminalité.
- 2—Tempête violente. — Sorte de poche.
- 3—Instrument au moyen duquel on introduit les liquides dans les cavités intérieures du corps. — Masse de pierre très dure.
- 4—Charge d'un âne. — Arrêt de fonctionnement accidentel et momentané.
- 5—Loi, ordonnance. — Relatif à l'usine.
- 6—Amas. — Espace sablé au centre des amphithéâtres.
- 7—Enlèvement. — Qui rit.
- 8—Qui calme, adoucit (fém.). — Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose.
- 9—Parer. — Met en colère.
- 10—Petit bâtiment. — Rivière de France.
- 11—Préfixe privatif. — Es incertain sur le parti à prendre.
- 12—Genre. — Fait tort à.

verticalement

- 1—Étude de tout ce qui se rapporte aux produits cosmétiques.
- 2—Chemin de ville. — Mettons la date.
- 3—Qui n'est pas raisonné.
- 4—Indique un grand nombre indéterminé. — Incrustation d'un émail noir sur un fond blanc dans un
- 5—Qui a les qualités du feu. — Corps céleste.
- 6—Il nage. — Feuilles du thier.
- 7—Organisation des Nations Unies. — Membre d'un ordre religieux établi en Italie en 1223.
- 8—Qui appartient à l'épine dorsale (plur.).
- 9—Charpente du corps humain. — Charge d'un âne. — Lui.
- 10—Pourvu de meubles. — Chrétien qui reconnaît la supériorité du pape tout en conservant sa liturgie nationale.
- 11—Image de la Vierge. — Tranches de pain qu'on a fait rôtir.
- 12—Il brame. — Revenu d'un abbé.

Solution d'hier

SOUFFRANCE O
EXPROPRIER
CASSER RELEV
LINEAIRE
ALENE ROUA
PTOSE ROIS
RENFLER THE
OEFENDU
FEU ESTOMPER
APPARENARRE
NIAS RONGE
ESSAI BEE BU

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

Rester en ville... ou vivre LaCité

Bienvenue au luxueux complexe d'habitation LaCité où les appartements climatisés vous offriront tout le luxe de la vie rêvée en fait de divertissements, conditionnement physique, magasinage et restaurants. Vraiment vivre, c'est vivre LaCité!

Appartements LaCité
350 ouest, rue Prince-Arthur
angle avenue du Parc
Sur rendez-vous seulement
845-4173

APPARTEMENTS À LOUER

VAN HORNE près de Wilderton Crescent, 4½, chauffé, eau chaude, très éclairé, rénové, \$265, et 3½ s'mi sous-sol, \$170, 521-1704 ou 526-2123. 11-8-80

OUTREMONT près Laurier, petit 4½, chauffé, équipé, libre le 1er août, \$220 par mois. Jour: 737-8132 30-7-80

ANTIQUITÉS À VENDRE

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier, 524-1422. J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611-ouest. Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

FAUTEUIL ET DIVAN, cuir brun, faits par Simon's, modernes. Doit être vendu avant 30 juillet, \$550 ou meilleure offre. 768-8154, après 17h. 31-7-80

COURS

COURS DE PIANO classique pour débutants et avancés, préparation aux examens de McGill. 322-9989. 2-8-80

COURS

DIPLOME de McGill en MATHS. Cours d'appoint intensif: secondaire, CEGEP. Individuel ou groupes de 2 ou 3 élèves. AM, PM, soir. Contactez Alain Léger, 671-7900. 31-7-80

POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux Montréal. 842-6957. J.N.O.

CHALET À VENDRE

CHALET très grand, meublé, chauffage électrique, magnifique point de vue, 7 arpents, près de Richmond. Lundi, mardi, mercredi après 6h. IPM. 514-739-7516. 11-8-80.

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. 9-8-80

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité: cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTERIEURE ET EXTERIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. J.N.O.

FERMES À VENDRE

ST-ANDRÉ-AVELLIN
Près Montebello, 100 arpents, 30 boisés. Bonne grande maison: 49' X 35'. Grange, étable, ruisseau. Pas encore zonage agricole. Peut faire beau domaine. 388-3203. 31-7-80

LOGEMENTS À LOUER

4½ situé près du métro Jarry, libre le 1er octobre, \$170/mois. 279-2513 30-07-80

Logement chauffé avec eau chaude incluse, 4½, rue D'Auteuil à Ahuntsic. \$250/mois. 681-9781. 4-8-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. 1-8-80

MAISONS À LOUER

PRES RAWDON. Maison de campagne, 5 pièces, chauffage électrique, terrain: 75' x 2001 1-834-6994. 4-8-80

OFFRES D'EMPLOIS

EXCELLENT VENDEUR DEMANDÉ. Débrouillard, imaginatif, agressif. Expérience considérable dans la vente au local. Rémunération rapide et attrayante. Appelez à 523-0888 entre 9h et 10h. AM seulement, du lundi au vendredi. 31-7-80

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE. 2 ans d'expérience. A. Sherbrooke. Téléphone: 566-5255. 2-8-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

INVENTION: Moteur à aimants permanents. Inventeur désire associé honnête et enthousiaste pour financer construction d'un prototype. Écrire à C-351, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 30-7-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel \$1,200 à \$600,000, 1ère, 2ième Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LePAGE
Avec nous... c'est tellement plus facile



LAVAL SUR LE LAC
Bord de l'eau. Villa de grande distinction dans 42,000 pi. ca. avec piscine, 4 chambres à coucher, avec grandes fenêtres panoramiques, portes sur terrasse et balcon. Cadre très raffiné pour une famille à l'aise. M.L.S. Dora Brunet, 687-1010, 627-0348. 30-7-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE. Très belle propriété neuve, face au fleuve, grand terrain. Pas d'agent. 655-3676. 4-8-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montreal Trust

ST-LAMBERT: Maison très accueillante offrant 4 chambres, 2 foyers, superbe salle de séjour donnant sur jardin boisé, piscine chauffée. Prix très raisonnable. Pour détails: Huguelte L. Godin, 672-6450 ou 672-1839. Montréal Trust courtiers. 30-7-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT. Triplex 6 pièces tout brique. 2 garages. Terrain clôturé. Près Van Horne. Réduit: \$78,000. Faites vite. Albert Ouellet, 651-1000, 649-1084 MONTREAL TRUST COURTIER 30-7-80

BORD DU FLEUVE, VERCHÈRES. Cottage tout pierre, 79' x 32', 7 pièces + sous-sol entièrement aménagé. De plus logement de 5 pièces pour domestiques ou couple âgé. Garage double. Piscine creusée en béton. Terrain boisé: 60,000 p.c. avec mur de béton sur le fleuve. Architecture et décoration absolument unique! Prix: \$235,000. Pour informations: Lise D. Ferland, 581-3790 ou 585-5441. Des Rosiers, "Le Maître Courtier". 30-7-80

CÔTE-DES-NEIGES. Attention professionnel! Enfin superbe duplex sur Jean Brillant 7½, libre acheteur. Grand jardin paysagé. Terrasse. Face université. Diane Bisson, 651-1000, 651-8901 MONTREAL TRUST COURTIER 30-7-80

VIEUX LONGUEUIL: 5 chambres, piscine chauffée, 12,000 p.c. de terrain paysagé. Richard Guimond 468-1000. LE PERMANENT COURTIER 30-7-80

LONGUEUIL: urgent, cottage luxueux tout brique, à prix réduit, 2 foyers, bar avec évier, chauffage électrique, finition de qualité, faut voir. S. Bisson 468-1000. LE PERMANENT COURTIER 30-7-80

OUTREMONT 505 Davaar, belle demeure ensoleillée, 4 + 1 chambres à coucher, bibliothèque, terrasse, salle de jeu, 2 foyers naturels, boiserie. Exclutif Jean Drouault 733-9753, 739-3265 Trust Général, courtier 30-7-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux. Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliants gratuits.

Le rêve insensé du roi des rois

Le chah serait-il soudain, par sa mort, redevenu acceptable pour les démocraties occidentales, qui l'avaient condamné à un exil itinérant après l'avoir encensé pendant trente-sept ans? Le concert de louanges entendu ces derniers jours — avec beaucoup de retenue, il est vrai, car les otages sont encore à Téhéran — pourrait le laisser penser. Cet hommage posthume à un souverain déchu souligne en tout cas à quel point le nouveau régime n'a pas encore réussi à se faire accepter à l'extérieur.

Celui qui, en 1967, s'autoproclame «Roi des rois», en présence de toutes les têtes couronnées de la planète au cours d'une cérémonie d'un faste inouï, n'a-t-il donc rien fait pour son peuple? Si l'on en croit son ami David Rockefeller, le chah fut «un dirigeant moderne» qui voulait «le progrès économique et social pour son pays bien-aimé». La réalité est bien loin de cette image idyllique que beaucoup de dirigeants occidentaux — de bonne foi? — partagèrent pendant très longtemps.

Le chah voulait faire de son pays la cinquième puissance mondiale à la fin du siècle. Rien de moins. Il l'a souvent dit et certains dirigeants occidentaux l'ont même cru. Les immenses ressources pétrolières devaient assurer les devises nécessaires pour acheter les usines dernier cri, clés en main. Moyennant des rémunérations élevées, les experts étrangers allaient rendre le miracle possible et former les Iraniens pour prendre leur succession.

Comme la puissance vient d'abord de la capacité de détruire militairement les adversaires potentiels, le monarque voulait une armée à la pointe du progrès en matière d'armements et faire de son pays le «gendarme du Golfe». Quelle aubaine pour les puissances occidentales, qui voyaient dans l'Iran une garantie pour leur approvisionnement en pétrole et un client de premier ordre pour leur industrie.

En 1966, l'Iran était le 29^{ème} acheteur d'armes du monde, en ce qui concerne les sommes dépensées. Dix ans plus tard, il occupait le 8^{ème} rang et achetait du matériel aussi sophistiqué que le chasseur F-14. Un appareil que le Canada n'aurait même pas osé s'offrir, en raison du coût excessif à l'unité. De 1972 à 1976, Téhéran a acheté des armements pour la

somme fabuleuse de 10.4 milliards de dollars. Principal, et presque unique, bénéficiaire de ce marché: les États-Unis. Le président Nixon avait autorisé la vente de presque toutes les armes conventionnelles que le chah désirait obtenir.

Pour faire fonctionner l'industrie et l'armée, plus de vingt mille experts américains, civils et militaires, vivaient en Iran. Avec le quadruplement des prix du pétrole en 1973, des milliards de dollars allaient être déversés sur le pays et repartir aussitôt à l'étranger pour acheter les équipements nécessaires à la «révolution blanche». L'année suivante, le produit national brut augmenta de 34%, puis de 42% en 1975. Mieux qu'au Japon! Le revenu par habitant passa de \$176 en 1960 à près de \$2,000 en 1976, plus de onze fois plus en seize ans. C'est sans aucun doute prodigieux, et on comprend que certains dirigeants étrangers aient pu faire part de leur admiration devant cet exploit.

Pourtant, tout ne semble pas aller pour le mieux dans le royaume du chah. Dix pour cent de la population détient 40% de la richesse nationale et le sort des déshérités, les «mostazafin», ne s'est pas amélioré, bien au contraire. Le progrès, c'est l'industrie. L'industrie, c'est l'urbanisation. Au nom de cette règle fort simple, les ruraux se sont précipités vers les villes, et surtout vers Téhéran, où ils espéraient bénéficier des retombées du «progrès». Dans la plupart des cas, leur voyage s'est terminé dans les bidonvilles de la capitale. La manne pétrolière n'était pas pour eux.

Cette marche forcée vers le progrès s'est accompagnée de quelques rares réformes sociales, comme la distribution de terres ou certaines mesures en faveur des femmes. En fait, ces réformes étaient surtout destinées à réduire les pouvoirs du clergé, qui détenait d'immenses terres et qui voulait maintenir les femmes dans une forme d'esclavage. Les mollahs ont d'ailleurs pris leur revanche depuis.

Le principal obstacle à la réalisation du rêve du chah était sans aucun doute ce clergé qu'il détestait et qui lui rendait bien. Il lui fallait donc laïciser la société iranienne, et tous les moyens étaient bons pour réduire le pouvoir des mollahs, y compris l'assassinat. Pour me-

ner à bien la révolution «blanche» (pour anti-communiste), le chah eut recours à la terreur «blanche». La tristement célèbre police politique, la Savak, qui fut formée grâce à l'aide des services secrets américains et israéliens (dans un pays musulman!), emprisonnait les opposants, les torturait, les exécutait. Selon Amnistie internationale, entre 25,000 et 100,000 personnes auraient été détenues dans les prisons de la Savak, qui aurait par ailleurs tué 70,000 personnes en quinze ans.

Les pays occidentaux, qui vantaient la «stabilité de l'Iran» et se félicitaient de la volonté du chah d'établir un «régime démocratique», ignoraient-ils les agissements de la Savak? Certainement pas, car ils auraient bien été les seuls. Mais sans doute que Washington, Paris, Londres et Bonn voyaient dans le régime du chah la meilleure garantie contre une invasion des champs pétroliers du Proche-Orient par l'Union soviétique. C'était tout simplement faire abstraction d'un peuple de 35 millions de personnes qui, un jour, a eu suffisamment de vigueur pour réagir contre celui qu'il considérait comme un «étranger», comme l'homme de l'Occident.

La mort du chah changera-t-elle quelque chose dans l'Iran khomeiniste? C'est improbable, du moins dans l'immédiat. La quasi-indifférence dans laquelle a été accueillie la nouvelle de sa mort prouve que l'Iran a déjà tourné la page, même si le nouveau régime espère encore récupérer une partie de l'immense fortune (entre \$20 et 25 milliards) que les soixante-trois membres de la famille royale ont accumulée au cours des cinquante-trois années de la dynastie Pahlavi.

D'une certaine manière, cette mort doit soulager les anciens amis du monarque qui ne pourront plus être accusés de vouloir le remettre sur le trône. D'autres vont peut-être tenter de porter au pouvoir son fils de vingt ans, le prince Reza, rééditant ainsi le processus qui avait permis au chah d'accéder au trône après la destitution de son père en 1941. À moins que la révolution khomeiniste ne réussisse à survivre et ne mette ainsi fin à la brève dynastie Pahlavi.

Bertrand DE LA GRANGE



LETTRES AU DEVOIR

■ M. Trudeau et les synonymes

M. Trudeau reproche aux Dion, Chaput-Rolland et Bergeron d'employer des synonymes qui n'en sont pas. M. Trudeau devient soudainement bien chatouilleux.

Pendant la campagne référendaire, M. Trudeau employait n'importe quel mot à n'importe quelle sauce. Il a même réussi à faire croire à une majorité de Québécois que le mot association voulait dire séparation et même que «non» voulait dire «oui».

M. Trudeau tente maintenant de faire croire aux Québécois que le peuple québécois n'existe pas. Nous serions, nous Québécois, une collectivité, une communauté linguistique, un groupe. En disant «non» au référendum, les Québécois auraient dit «non» à leur propre existence. Est-ce assez fort?

Le grand magicien Houdini pouvait faire disparaître un éléphant de dix tonnes. Trudeau le surpasse en pouvant faire disparaître un peuple de 6 millions d'habitants.

J'espère que les complices de M. Trudeau pendant la campagne référendaire, les Ryan, Lemoignan, Chaput-Rolland, Pénin et autres vont enfin se réveiller avant qu'il ne soit trop tard.

En n'existant pas, le peuple Québécois ne peut pas participer au renouvellement de la constitution. Grottesque n'est-ce pas?

Avez-vous remarqué que plus M. Trudeau a de la misère avec l'Alberta et la Colombie et plus il s'en prend au Québec? Raisonnement étrange.

Je suis parmi les milliers de gens qui croient que M. Trudeau est un homme d'une grande intelligence. Mais, pourquoi diable ne s'en sert-il pas?

Paul-Henri BERTRAND
Montréal, 17 juillet 1980

■ Un peuple en trois nations

(Lettre adressée à M. Pierre Elliott Trudeau)

En lisant votre lettre, M. Trudeau, il m'a semblé que la notion contre laquelle vous vous insurgez est celle de l'État-Nation, autrement dit, la réduction de l'État aux dimensions de la nation. Qu'est-ce qu'une nation? Est-ce la même chose qu'un peuple? J'ai cru comprendre que votre Grâce faisait une distinction entre les deux termes et c'est tout ce que les nationalistes souhaitent, car voyez-vous ratoureux comme vous êtes, on craignait que vous vouliez jouer encore sur l'ambiguïté. Ainsi, une nation, c'est une ethnie; un peuple, l'ensemble des citoyens d'un État, indépendamment de leurs origines ethniques. «Nous avons employé l'expression «peuple du Canada» pour désigner l'ensemble des citoyens, qui, par-delà leur appartenance à diverses «nations sociologiques» ou ethnies... forment un seul corps politique, soumis à des lois communes, etc.»

Seul, cet ensemble d'individus indifférenciés vous paraît digne de former un État. Le peuple doit être issu de l'État et non de la nation ou ethnie. C'est dommage. J'ai toujours cru le contraire. Les groupements humains existent avant les États qui devraient avoir pour but de les protéger et de les faire croître. Les États, il me semble, sont faits pour les nations, et non les nations pour les États. Nous ne pouvons demander à des groupements humains naturels de se sacrifier à la construction de regroupements artificiels comme des États à caractère multi-culturel ou tôt ou tard les nations les plus fortes absorbent les autres.

Voilà pourquoi, les nationalistes, désireux de protéger les droits individuels et collectifs de chacun, préconisent l'État-Nation. Cette notion qui vous parait si arriérée, vous en faites une solution d'avenir quand il s'agit de faire du Canada un État constitué d'individus sans racines, sans passé, sans histoire, sans souvenirs. C'est simple. Faisons talbe rase de toutes les nations au Canada; formons un seul peuple, un seul État de tous les éléments issus d'entre elles et nous évoluerons inévitablement vers la création d'une nouvelle Nation où le souvenir de nos origines ethniques ne sera plus que du folklore.

N'est-ce pas ce que vous laissez entendre quand vous parlez d'un seul peuple constitué de plusieurs «nations sociologiques». J'appellerai cela plutôt des nations folkloriques.

Vous êtes-vous posé la question? Pourquoi les francophones sont-ils les seuls parmi les «ethnies» auxquels vous les assimilez, à réclamer un statut national? (les

Amerindiens y viendront peut-être aussi un jour, s'il en reste). C'est parce que cette nation a connu et connaît encore la Conquête. Les nouveaux immigrants sont venus au pays à titre individuel. Ils ne sont pas venus fonder une Nouvelle-Ukraine, une Nouvelle-Italie, une Nouvelle-Haïti, mais s'intégrer autant que possible à leur patrie d'adoption. Mais nos aïeux, à nous, Québécois sont venus fonder une Nouvelle-France. Ils ont été conquis. Ah! c'est du passé, dites-vous? Comme fait militaire, oui. Pas comme phénomène social, politique, culturel et linguistique. (Partout où le nombre le «justifie» des communautés francophones disparaissent). La Conquête continue et tant qu'il y aura des francophones, il y aura des nationalistes et des hyper-nationalistes, le degré de nationalisme étant proportionnel au danger couru par la Nation.

Je confesse que, moi aussi, je n'ai jamais aimé l'expression de peuples fondateurs ni le concept des deux nations. Il n'y a pas moins de trois nations actuellement au Canada: autochtones, francophones et anglophones. UN seul peuple en trois nations distinctes, officiellement reconnues, avec tous les attributs politiques nécessaires à l'épanouissement d'une vie nationale à part entière, ce serait le miracle de la Trinité canadienne. Des miracles, vous étiez compétent en la matière, disiez-vous avant le référendum. On attend.

Louise ROBILLARD
Saint-Luc, 22 juillet

■ Le sort des Haïtiens

J'ai lu avec intérêt le premier volet de l'article de Patricia Poirier, (25 juillet) intitulé «de Port-au-Prince à Mirabel». (...) On relève une grande objectivité dans cette enquête. (...)

J'ai relevé la déclaration de Paul Dejean, qualifiant d'«extrêmement dangereuse et irréfléchie» la communication du chiffre de 2,000 illégaux par le Secours haïtien. Cette déclaration ne répond pas à mon avis au besoin de la cause.

a) l'amnistie pour les personnes vivant sans statut au Canada;

b) l'accueil par le Canada d'un quota de Boat People haïtien de Floride.

Comment soutenir la revendication si on n'avance pas le nombre approximatif de personnes pouvant se trouver dans le cas? D'ailleurs l'immigration compile des statistiques sur les arrivées et les départs et détermine ainsi le nombre de visiteurs qui reste au pays après le terme légal. (...)

Il faut lutter pour obtenir le changement du statut de ces Haïtiens qui sont dans un état d'extrême détresse. À côté du Secours haïtien, de nombreux autres organismes sont intervenus et ont constitué un Comité ad hoc contre la déportation. (...) Solliciter l'amnistie n'est pas susciter de faux espoirs dans la communauté. On n'obtient rien sans combat. Si l'opinion québécoise et canadienne est de plus en plus sensibilisée au sort des illégaux, il faut admettre que le Secours haïtien a joué un grand rôle. La prise de position du ministre de l'Immigration du Québec, l'appui du Congrès des évêques du Canada viennent en réponse aux diverses interventions de cet organisme. Je remercie publiquement en tant que membre de la communauté haïtienne tous ceux qui conjuguent leurs efforts pour la cause haïtienne afin que l'amnistie soit accordée aux illégaux et qu'un quota de Boat People haïtiens soit accepté par le Canada. Il est bien que temps que le gouvernement fédéral fixe sa position et apporte une réponse positive à ces doléances. (...) Le gouvernement canadien a autorisé l'entrée au pays de milliers de Boat People d'Asie du Sud-Est. Pourquoi donc les Haïtiens qui sont déjà au pays ne peuvent-ils eux aussi, obtenir un statut spécial?

René JOSEPH-PIERRE
Montréal, 26 juillet

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70.00 par année, six mois, \$38.00; trois mois, \$27.00. À l'étranger: \$75.00 par année; six mois, \$41.00; trois mois, \$29.00. Éditions du samedi, \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

DOCUMENT

Tout est négociable

par Robert Décarv

Des députés de l'opposition se sont offusqués, ces jours derniers, en apprenant que le premier ministre, M. Pierre Trudeau, avait parlé d'oléoduc quand le président Carter lui avait parlé de boycottage des Jeux de Moscou. Il n'y a pourtant rien là, et c'est faire preuve de naïveté extrême que de s'imaginer que les gouvernements et les hommes politiques discutent de questions données, même de celles qui sont dites de principe, les unes indépendamment des autres, et arrivent à des accords sur un point donné sans se préoccuper du reste.

Tout, mais vraiment tout, est toujours négociable. Même quand on soutient que ce ne l'est pas. Les droits linguistiques, par exemple, ne sont pas négociables. C'est ce qu'on nous dit. Et pourtant, leur formulation ne cesse de changer, d'une année à l'autre, d'une conférence fédérale-provinciale à l'autre, des virgules sont déplacées, des mots sont remplacés, le «là où le nombre

le justifie» revêt diverses formes au gré des jours. S'ils n'étaient pas négociables, il n'y aurait eu, il n'y aurait encore qu'une seule formule: ce n'est pas le cas. Ils sont donc négociables. Comme le reste. Et c'est normal. Pas souhaitable peut-être, dans l'absolu, mais tout à fait normal en pratique. Ils font partie, comme tous les autres principes et comme tous les autres pouvoirs, du jeu d'échecs politique, et il ne faudra pas se scandaliser, un jour prochain, d'apprendre que certains gouvernements ont troqué des nuances de droits linguistiques contre des nuances de prix du pétrole.

C'est parce que tout est négociable que les présentes discussions constitutionnelles auront l'air de ne rien produire qui soit concret, tant que les parties ne se seront pas étendues sur la majorité, voire la totalité des points discutés.

Lequel des gouvernements voudra en effet annoncer officiellement qu'il a cédé sur un point donné, s'il n'a pas reçu de garanties formelles qu'il gagnera sur un autre? Affaire

de prestige, de crédibilité.

Affaire, aussi, de se conserver, même après avoir consenti en privé, le pouvoir de retenir publiquement un consentement jusqu'à ce que l'adversaire tienne ses propres engagements. Bien imprudent serait celui qui dévoilerait son jeu et crierait victoire avant que toutes les cartes ne soient étalées sur la table.

C'est aussi parce que tout est négociable que les présentes discussions constitutionnelles ne scelleront pas pour de bon l'avenir politique du pays. Car ce qui est négociable aujourd'hui le sera sans doute demain, et même si l'on ne refait pas, en principe, la constitution d'un pays à tous les dix ans, rien n'interdit de croire, en pratique, qu'on pourra demain dire «non» à ce à quoi on dit «oui» aujourd'hui, et vice versa. Les avantages immédiats, à court terme, qui sont palpables, peuvent bien justifier qu'on renonce, pour l'instant, à des bénéfices à long terme qui pourraient ne pas se réaliser. Le Québec, par exemple, qui ne veut pas, en principe, de taxe fédérale sur l'ex-

portation du gaz et du pétrole parce qu'elle conduit tout droit à une taxe sur l'exportation de l'hydro-électricité, ne devrait-il pas, en pratique, après s'être fait prier un peu et avoir obtenu des concessions sur le plan de la reconnaissance de la dualité, dire «oui» à une telle taxe? Puisqu'il profiterait, pendant de nombreuses années, d'avantage de la taxe sur l'exportation de pétrole et de gaz qu'il ne perdrait avec une taxe sur l'exportation de son électricité, ne devrait-il pas accepter aujourd'hui ce qu'il pourrait bien essayer de modifier dans un quart de siècle ou avant, quand cela ne l'avantagera plus?

Qu'il s'agisse de la survie des baïlines, des oléoducs, des Jeux olympiques, du rapatriement de la constitution, des droits des minorités, du prix du pétrole, toutes ces belles questions se retrouvent d'égal à égal dans la balance du jeu politique et sont réglées les unes en fonction des autres, même si, à prime abord, elles n'ont rien en commun.

DOCUMENT

Les conditions de l'union économique

Au cours de la session constitutionnelle qui s'est achevée la semaine dernière à Vancouver, le gouvernement fédéral a proposé d'inscrire dans la loi fondamentale du pays les conditions d'une véritable union économique, conditions qui enlèveraient aux provinces certains des pouvoirs qu'elles exercent. Voici un extrait du document publié par la délégation du Québec pour motiver son opposition.

Confier, en matière économique, l'avenir québécois au seul gouvernement fédéral et à sa réglementation fait partie d'une perspective que le Québec ne partage pas.

Ottawa prétend aussi que, de l'accroissement de la richesse collective, pourrait résulter une meilleure redistribution. Sans compter que cet accroissement est nullement garanti, cette position fédérale revient à dire

que les emplois et l'investissement, s'ils sont absents ou insuffisants, peuvent être aisément compensés par des versements de péréquation ou d'assurance-chômage. Le Québec n'accepte pas cette façon de voir car elle conduit, à coup sûr, à une plus grande dépendance.

Il n'est pas non plus indifférent, dans le cas d'une population comme celle du Québec, que les emplois se trouvent au Québec ou qu'il faille les chercher à l'extérieur. Pour des raisons évidentes, les Québécois sont moins enclins à aller travailler dans une autre province que les autres Canadiens. Il importe donc de leur trouver des emplois au Québec d'abord plutôt que d'imaginer qu'ils sont de simples pions déplaçables au gré d'un marché aveugle de l'emploi.

Non seulement, donc, l'analyse d'Ottawa dans le document soumis est-elle politiquement fautive puisqu'elle oublie les caractéristiques

primaires d'un régime fédéral, sans compter la situation particulière de la société québécoise, mais elle est également erronée sur le strict plan économique, ce qui est en quelque sorte aussi grave. Le document s'inspire en effet d'une vue de la réalité fondée sur les avantages présumés du laissez-faire économique qui eut son heure de gloire il y a quelques générations déjà. On ne croit pas se tromper en prétendant qu'une telle perception des faits est non seulement dépassée, mais dangereuse. Dangereuse parce qu'elle intervient à une époque où la préoccupation de la plupart des gens est moins de centraliser les domaines de décision pour conserver une union économique, que de réussir à décentraliser ceux-ci sans menacer une union économique qu'en fait personne ne cherche à déstabiliser.

C'est là qu'est le véritable problème et le vrai défi pour Ottawa et pour les provinces. L'objectif ne

doit pas être de réagir à quelques «menaces» appréhendées de la part de telle ou telle province contre l'unité économique du Canada, mais bien d'organiser le Canada de telle sorte que la décentralisation nécessaire des décisions économiques ne mette pas en cause le marché commun canadien. L'objectif ne doit pas être d'empêcher la décentralisation sous le prétexte non prouvé que celle-ci entraîne nécessairement l'émiettement du marché commun canadien, mais bien plutôt de trouver des moyens qui permettent dorénavant une décentralisation qui conserverait ce marché commun.

Le Québec aurait aimé qu'Ottawa se penche sur ce sujet plutôt que d'évoquer, à partir de notions dépassées et d'aspirations centralisatrices latentes, des moyens aptes à empêcher notre régime politique actuel d'évoluer. C'est une analyse fondée sur la civilisation des années '80 dont nous aurions eu besoin, pas d'un rappel de thèses fédérales nostalgiques axées sur l'horizon des années '50!

Pour les raisons qui précèdent et sur lesquelles il aura l'occasion de revenir, le Québec rejette les propositions d'Ottawa sur la réduction des compétences économiques des provinces. En outre les Québécois, ainsi qu'on leur a si souvent promis lors du référendum, s'attendent du présent exercice constitutionnel à une confirmation et à un accroissement des droits du Québec. Ils jugeraient inraisonnable qu'on diminue plutôt leur marge d'autonomie. Si tel devait être le cas, ils estimeraient avoir été trompés.

C'est pourquoi, tenant compte à la fois d'une nécessaire décentralisation des pouvoirs économiques et du non moins nécessaire maintien du marché commun canadien, le Québec propose:

1) que les relations économiques et commerciales pertinentes au maintien du marché commun entre les provinces fassent l'objet de discussions régulières lors des conférences des premiers ministres et des ministres des Finances;

2) que la discussion s'engage plutôt sur la manière dont une décentralisation de certains pouvoirs économiques constituerait un stimulant additionnel à la croissance économique et à la prospérité de tous les Canadiens.

DOCUMENT

No gap for GOP

L'ère du «New frontier» est dépassée. Avec Reagan le GOP aspire au «No frontier». Débonnaire, accueillant, Reagan expose sa vision «continentaliste». Il se voit déjà non seulement président des États-Unis mais aussi — en vertu d'accords politiques anticipés avec le Canada et le Mexique — étendant son pouvoir sur une Amérique élargie. L'abolition éventuelle des frontières viendrait en un autre temps. Une sorte d'étapisme, mais à rebours, plutôt envahissant qu'amoindrissant.

Pas question, avec cette nouvelle entente, de perdre nos Rocheuses. Au contraire, on pourra les «enchâsser» dans un plus vaste ensemble, les mêler jusqu'à les confondre avec le Grand Canyon, le Popocatepetl et les montagnes blanches du Vermont.

Ah! la belle chaîne d'amitié!

Une grande fraternité nous empêchera de distinguer le tien du mien. Nous serons conviés aux noces symboliques du Potomac et du Saint-Laurent. Pêle-mêle on retrouvera les mouches noires des Laurentides et le sel des fles-de-la-Madeleine, les cerisiers de Washington et les pommiers d'Osoyoos. Sans oublier les parasols d'Acapulco et le pétrole albertain et mexicain, bien entendu. Tout ça servi dans un melting pot géant offert sur un plateau continental.

L'appétit vient en mangeant. En plus de lorgner du côté de ses plus proches voisins pour un élargissement, Reagan évoque encore le «rapprochement» avec Pékin. Un petit pas pour l'homme mais une grande enjambée

vers le gouvernement mondial.

Cette fois, il n'est question ni de grande déchirure ni d'amputation mais, au contraire, d'expansion insérée de territoire. Pourtant, sous prétexte de protéger la souveraineté du Canada savez-vous ce qu'aurait répondu à tant de générosité — ou de «largesse» — le ministre des Affaires extérieures voué à nos intérêts locaux et paroissiaux? Comme une PME qui n'OSE pas devenir multinationale l'occasion lui étant donnée, il dit «Non merci». Décidément, chez les fédéralistes, cela devient une habitude ou un tic de langage. Ou s'agit-il là — on ne sait plus très bien — d'un autre non «ratoureux» qui veut dire oui?

Rolande ALLARD-LACERTE

La politisation de la Caisse de dépôt et de placement

par
Reed Scowen

M. Scowen est député libéral du comté de Notre-Dame-de-Grâce à l'Assemblée nationale.

QUE se passe-t-il à la Caisse de dépôt et de placement? Qu'est-il arrivé à cette caisse qui détient les épargnes forcées des Québécois, ces sommes mises de côté chaque mois en prévision de leurs pensions? Une chose est certaine, des changements très importants, dans son orientation, sont en train de se produire, et le gouvernement fait tout pour cacher ce qui se passe.

Voici les signes évidents de ces changements:

— En 1978, les trois administrateurs externes qui étaient à la Caisse depuis ses débuts, (sous les gouvernements libéral et de l'Union nationale) ont démissionné. Ils ont été remplacés par cinq administrateurs nommés par le gouvernement du Parti québécois;

— Dans un communiqué de presse publié avec le rapport annuel de 1979, la Caisse annonçait: «Au cours de la prochaine décennie, la politique de placement sera davantage axée sur le développement économique du Québec» et elle «doit maintenant orienter davantage ses ressources vers le développement économique du Québec», jouer dorénavant un rôle de chef de file, d'innovateur et de catalyseur de projets de grande envergure et favoriser «notamment l'affectation de capitaux substantiels à l'acquisition des titres de propriété d'entreprises publi-

ques ou privées établies au Québec»;

— Toujours au même moment, on annonçait que le président directeur général de la Caisse, M. Marcel Casavan, se préparait à démissionner trois ans avant la fin de son mandat, tout en demeurant consultant auprès de la Caisse, à plein salaire. L'explication que M. Parizeau donna de cet incident était tellement peu crédible qu'il en sembla lui-même gêné;

— M. Parizeau annonça alors que M. Casavan serait remplacé par M. Jean Campeau, sous-ministre dans son propre ministère. C'était la première fois qu'un fonctionnaire accédait directement au poste de président de la Caisse;

— En mai, M. Eric Kierans, l'un des administrateurs de la Caisse, démissionna soudainement, en raison de son profond désaccord avec le changement d'orientation qui se produisait au sein de la Caisse de dépôt.

— En mai aussi, la Caisse annonça que désormais elle n'appliquerait plus le taux d'intérêt du marché aux obligations du gouvernement du Québec, mais qu'elle lui accorderait un taux préférentiel basé sur le cours du marché pour les obligations de l'Ontario. Cela signifiait que les déposants à la Caisse perdront environ 0,3% par an sur ces transactions. La Caisse annonçait aussi son intention d'absorber jusqu'à \$1,1 milliard d'obligations

du Québec cette année, soit 50% de plus qu'elle n'en avait jamais acheté auparavant. Le ministre des Finances, on le sait, fait face cette année à un déficit sans précédent d'au moins \$2,3 milliards en dépenses gouvernementales;

— Au cours des dernières semaines, certaines rumeurs voulaient que le directeur général adjoint de la Caisse, M. Michel Paris, et le directeur général adjoint au financement, M. Jean Lavoie, soient remplacés. Ils occupent deux des postes clés et sont à la Caisse depuis ses débuts.

Que se passe-t-il donc? Le ministre affirme que tout est normal. Mais il est à peu près le seul à être de cet avis. La Commission parlementaire sur les crédits ministériels nous a fourni l'occasion de lui poser un certain nombre de questions. Ses réponses furent on ne peut plus évanescentes et, lorsque l'opposition demanda d'amener la question de la politisation de la Caisse devant une commission parlementaire distincte, il refusa tout simplement. Depuis lors, certains faits supplémentaires nous indiquent qu'il est grandement temps de vider toute cette question. Si ce débat devait enfin avoir lieu, plusieurs aspects devraient être analysés.

Quel est l'objectif de la Caisse? Malheureusement, sa Loi d'incorporation n'est pas très claire sur ce point. Il reste que la signification du nom donné à l'organisme permet d'en avoir une idée, ainsi que le discours de deuxième lecture, prononcé par M. Lesage lors de sa création en 1965. Il semble clair qu'on envisageait alors de donner à la Caisse un objectif principal et deux objectifs secondaires. Le nom même de l'organisme identifie sa vocation première. Elle est de conserver et d'accroître la valeur des fonds de pen-

sion qui lui sont confiés. Pour citer M. Lesage: «La Caisse devra être sans cesse guidée par le souci d'obtenir un optimum de rendement des fonds dont elle aura la garde, tout en conservant à ses placements un caractère de sécurité absolue». On pourrait aussi citer le Président d'alors, M. Casavan. Dans le rapport annuel de 1978, il rappelle les objectifs de la Caisse qui sont d'assurer d'abord la protection du capital «en le protégeant contre l'érosion».

La Caisse devait aussi avoir deux missions secondaires. La première était de constituer une source stable de fonds pour les besoins de financement du gouvernement du Québec et de ses sociétés affiliées, et de favoriser une certaine continuité dans le marché des obligations du Québec. La seconde était de servir de source de capital pour encourager le développement de l'économie québécoise.

Donc la Caisse devait, en un sens, être à la fois fiduciaire, banquier du gouvernement et banque de développement économique. À première vue, ces trois objectifs semblaient incompatibles. Mais on établit clairement dès le début que le rôle de fiduciaire serait toujours prioritaire.

Au cours des dix premières années d'existence de l'organisme, l'équilibre délicat entre les trois objectifs fut maintenu grâce à la volonté des administrateurs et du personnel de la Caisse, et les résultats furent jugés fort satisfaisants. La Caisse de dépôt avait même une réputation qui dépassait les frontières du Québec. Elle était considérée comme une institution financière remarquable dans son genre et comme un modèle quant à la protection des fonds de pension administrés par un gouvernement.

Deux autres points valent d'être mentionnés. Tout d'abord, la nature des fonds déposés chaque mois dans la Caisse change rapidement. Au cours des premières années, les dépôts étaient presque exclusivement constitués de fonds de pension, mais plus récemment les dépôts d'une autre nature sont devenus de plus en plus importants. C'est ainsi qu'en 1979, le plus gros déposant n'a pas été la Régie des rentes (\$181,000,000), mais la Régie de l'assurance-automobile (\$233,000,000) suivie de la Commission des accidents de travail (\$150,000,000). Il est clair que les dépôts provenant de la Régie de l'assurance-automobile et de la Commission des accidents de travail sont d'une nature fondamentalement différente de celle des fonds de pension et se prêtent beaucoup moins aux investissements à long terme, en plus de constituer des obligations relativement non liquides.

De plus, la diminution des dépôts provenant de la Régie des rentes indique clairement que le Régime de pension du Québec n'est pas bien financé. C'est une chose que savent déjà toutes les personnes concernées. Si des changements importants ne se produisent pas dans les contributions, la Régie des rentes devra puiser des fonds à même son capital, détenu par la Caisse, dès 1982.

Que s'est-il donc passé du côté de la politique d'investissement de la Caisse dans les trois dernières années? Il apparaît très clairement que le ministre et le gouvernement ont décidé de modifier l'ordre de priorité des activités de la Caisse. En fait, on se rend compte que l'intention du gouvernement est de faire avant tout de la Caisse une banque centrale, puis une banque d'investissement et, en dernier lieu,

un organisme chargé de protéger et de rentabiliser les économies des Québécois.

Jusqu'ici, M. Parizeau a surtout fait jouer à la Caisse le rôle d'une banque centrale. Le pourcentage d'obligations du Québec achetées par la Caisse n'a jamais été rendu public. La question a cependant été posée à M. Parizeau en commission parlementaire, et les chiffres ont révélé une nette augmentation de la part des obligations du gouvernement du Québec achetées par ses propres institutions au cours des dernières années. Ce pourcentage est passé de 10% à 30% en 1976. Il se rapproche actuellement des 50%.

Ce fait, ajouté à la décision d'adopter un taux d'intérêt artificiellement bas, et le succès sans précédent remporté cette année par la campagne de vente des obligations d'épargne du Québec signifient que, selon toutes apparences, il n'y aura pas d'obligations du Québec offertes au public l'an prochain, ni peut-être dans l'avenir. Si cette pratique se poursuit, il finira par ne plus y avoir de marché public pour ces obligations, et, en conséquence, plus de cours du marché. En fait, les propres politiques de la Caisse sont en train de rendre progressivement ses fonds de moins en moins liquides.

M. Parizeau voudrait que la Caisse joue de façon beaucoup plus agressive son rôle de banque de développement industriel. Bien que la totalité des intérêts ne soit pas rendue publique, on sait qu'elle est récemment devenue majoritaire dans plusieurs compagnies québécoises, comme Domtar, Provigo et les Caisses d'investissements Desjardins. Il n'y a guère que seulement d'actions de portefeuille, puisque la Caisse annonçait récemment son intention de placer des représentants aux conseils d'administrations de ces compagnies. Quelle conséquence cela a-t-il pour le déposant? Le gouvernement du Québec a-t-il vraiment besoin d'une autre banque de développement économique alors qu'il a déjà la SDI et la SGF? La Caisse devrait-elle aussi servir à cela? Si c'est le cas, quel devrait être précisément son rôle? Dans quelle mesure l'accroissement des investissements de ce type risque-t-il d'affecter la capacité de la Caisse à faire face à ses obligations, qui connaissent elles aussi des changements importants?

M. Parizeau a déclaré en commission parlementaire que ces changements n'étaient pas importants et qu'ils ne dérogeaient en rien aux pratiques qui avaient toujours été suivies. Mais, de toute évidence, c'est faux. C'est une question sérieuse. La Caisse ne détient pas des impôts, elle détient les économies de la population du Québec. Et la population du Québec a le droit d'exiger un débat public sur cette question. Il se peut que les changements que j'ai décrits soient justifiables. Quoi qu'il en soit, nous avons le droit de savoir ce qui se passe, et pourquoi. Les changements proposés devraient tout au moins être approuvés par l'Assemblée nationale avant que la politisation de la Caisse ne soit chose faite, que la réputation qu'elle s'était gagnée au cours de la décennie ne soit compromise et que les objectifs que le législateur a voulu donner à une de nos institutions les plus respectées ne deviennent un déguisement grossier.

Un faux gain pour les coopératives d'habitation

par Marthe D'Amour, Marie-Paule Garand, Gaétan Noël, Michel Paul, Danielle St-Jean et Carol Saussier

Les auteurs ont préparé ce texte au nom de l'Assemblée générale des coopératives d'habitation de Montréal.

LE 25 juin dernier, les coopératives d'habitation manifestaient leur mécontentement devant les locaux de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement. Les raisons de cette manifestation venaient de l'annonce par les fonctionnaires de la SCHL de l'épuisement du budget du programme de financement et de subventions pour les coops ainsi que pour les organismes sans but lucratif. Ce manque de fonds touchait également les subventions de démarrage qui couvrent habituellement les dépenses d'organisation, la recherche d'immeubles et les dépôts pour une offre d'achat.

Plusieurs coops en formation travaillaient depuis des mois à s'organiser, à s'incorporer, à préparer leurs règlements de régie interne. Ces recherches étaient donc stoppées par la situation à la SCHL. D'autres groupes ayant franchi toutes ces étapes avaient même déposé des offres d'achat sur des bâtiments et risquaient de perdre leurs maisons. Ce qui fut notamment le cas pour le coop Rosemont dont l'offre d'achat arrivait à échéance au moment de l'annonce de l'insuffisance des fonds par la SCHL.

L'annonce du blocage des fonds paralysait une fois de plus le développement des coopératives d'habitation.

Pour saisir cet «accident conjoncturel», situons ce geste de la SCHL dans la pratique des années passées.

En janvier 1979, André Ouellet, alors ministre des Affaires Urbaines au gouvernement fédéral, annonçait avec grand fracas la mise en application des nouveaux programmes sociaux pour les coops d'habitation, programmes prévus depuis mai 78. En novembre 79, dix mois plus tard, les Regroupements des coops d'habitation de Montréal et de Québec dénonçaient le décalage de six mois entre le lancement et la mise en application réelle de ces nouveaux programmes sociaux; en effet, ce décalage a eu comme effet de réduire presque à zéro le développement des coopératives d'habitation au Québec en 1979.

Les Regroupements remettaient également en cause la lenteur du processus de la SCHL dans son application des programmes:

— les dix étapes et formulaires à remplir ainsi que les 25 documents exigés par la SCHL relatifs à la composition du groupe, ses antécédents, la situation financière des membres, la maison visée par le projet, les travaux, etc;

— la complexité des calculs de rentabilité;

■ Propos d'actualité

Le bien commun d'une société requiert comme principe fondamental une société juste. La persistance de l'injustice, l'erreur de justice menacent l'existence d'une société de l'intérieur d'elle-même. Cette menace de l'intérieur existe réellement quand la distribution des biens est basée seulement sur des lois économiques de croissance et du plus grand profit; quand les résultats du progrès touchent marginalement ou ne touchent pas du tout de vastes couches de population; quand persiste un grand abîme entre une minorité de riches et la majorité de tous ceux qui vivent dans le dénuement et la misère.

(Jean-Paul II, le 3 juillet, aux ouvriers de Sao Paulo au Brésil).

— le régime arbitraire auquel les coops sont soumises: la politique de cas à cas sur laquelle est basée l'application des programmes; le caractère secret des normes et critères servant à déterminer le loyer du marché, ainsi que la valeur d'acquisition maximale de la propriété visée par la coopérative;

— finalement, la lenteur du processus prévu par le programme: un minimum de trois mois, alors que ce trois mois est la période acceptée par un vendeur d'immeuble, d'où le risque pour une coop de perdre l'immeuble convoité.

Malgré toute cette lourdeur administrative qui persiste toujours, et, en l'absence de programme plus adéquats, les coops d'habitation ont quand même présenté plusieurs projets dans «la machine de la SCHL». En effet, des demandes pour 700 unités de logements étaient présentées à cet organisme pour l'année en cours. Prétendant cette affluence, la SCHL laisse courir le bruit de l'épuisement du budget.

Les informations que les coops ont pu obtenir de la part du responsable des programmes sociaux de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ont trait aux fonds de démarrage ainsi qu'au nombre d'unités de logements disponibles pour les coopératives, en 1980.

Actuellement il ne reste plus aucun montant de fonds de démarrage disponibles à la SCHL pour 1980.

À ce sujet, il faut dire un mot concernant la distribution des fonds de démarrage. Elle consiste à engager les fonds sur une période variant de 2 à 5 ans, à partir des demandes faites par les coops. La SCHL n'a pas le pouvoir de ré-utiliser les fonds non utilisés pour d'autres coops qui en font la demande. Nous savons donc qu'il existe des sommes qui n'ont pas été utilisées par les coops et qu'à cause de cette politique ces sommes sont inaccessibles aux nouvelles coops.

Par rapport à cette procédure administrative qui empêche les coops ayant besoin de fonds, disponibles mais non accessibles, de les obtenir, le Regroupement de Montréal des coops demande que la SCHL procède à une prévision-révision budgétaire en consultation avec les coops elles-mêmes. Ceci permettrait une redistribution des fonds qui dorment dans les coffres de la SCHL aux coops qui en ont besoin.

Dans le présent budget, 500 unités de logements sont prévues pour l'année en cours, dans la région de Montréal. Au 25 juin, 45 de ces unités sont engagées définitivement et 200 autres devraient l'être dans un avenir rapproché. Aux dires de la SCHL, il reste donc présentement, 250 unités de logements disponibles dont un lot de 100 logements pourrait se finaliser avant la fin de l'année 80. Comme nous l'avons déjà mentionné, des demandes pour 700 unités ont été déposées incluant celles que nous venons de nommer.

Les revendications des coopératives dans ce domaine proviennent de leur expérience des dernières années, et cette expérience démontre qu'un projet coopératif ne s'insère pas nécessairement dans les délais administratifs et budgétaires de la SCHL. À cet effet, le Regroupement des coops de Montréal réitère sa demande à la SCHL de respecter le rythme de croisière des coopératives.

Les coops veulent pour leur part, harmoniser le quantitatif (nombre de logements produits) avec le qualificatif (nombre de coops autonomes et fonctionnant bien) dans le domaine du développement des coops d'habitation.

Le défi que M. Ferland, de la SCHL, nous a lancé de produire 500 logements coopératifs par année, nous n'avons pas à le relever. Nous n'avons pas à nous faire

imposer un rythme de production par la SCHL, celle-ci ayant déjà passablement ralenti ce rythme l'an passé par exemple, par une absence de programmes durant six mois.

Mentionnons également, face à ce défi de production de 500 logements, que nous le dépassons largement cette année avec des demandes pour 700 unités de logement acheminées à la SCHL. Il appartient désormais à cet organisme de simplifier et d'accélérer ses procédures et son propre rythme de croisière afin de répondre adéquatement à nos demandes.

Par ailleurs, M. Ferland s'est dit intéressé à rencontrer des représentants du Regroupement des coopératives d'habitation de Montréal pour discuter de certaines politiques qui pourraient toucher les coopératives. Ce que les coops entendent présenter lors de ces rencontres, c'est d'abord la nécessité pour elles d'être consultées au moment des prévisions budgétaires annuelles de la SCHL afin que ces prévisions satisfassent au rythme de croissance du mouvement coopératif en habitation, en voie d'expansion.

Finalement ce que les coops demandent c'est l'assurance que nous n'ayons pas à subir dans l'année à venir les ralentissements ou les arrêts de fonctionnement de la part de la SCHL, comme nous l'avons vécu ces deux dernières années.

L'ampleur du mouvement coopératif en habitation au Québec exige une plus grande cohérence, une planification de la part des principaux paliers de gouvernements concernés ainsi qu'une simplification des procédures d'accès à la propriété pour les coops d'habitation.

Par rapport aux problèmes que rencontrent les coopératives, les Regroupements des coopératives en habitation de Montréal et de Québec revendiquent depuis deux ans une politique d'habitation coopérative au Québec distincte, exclusive et en accord avec les principes du coopératisme: «... autonomie de gestion, accessibilité pour tous, contrôle par les membres et la reconnaissance de la spécificité des coops d'habitation sans but lucratif par rapport à d'autres formes d'habitation. Les coops recommandent qu'un seul organisme s'occupe de la plupart des aspects d'une demande provenant d'une coopérative. Les coops recommandent que l'État mette directement à la disposition des coops qui en font la demande, tous les fonds nécessaires au financement de leurs projets à des conditions préférentielles par rapport au secteur privé» (1).

Tout ce que les coopératives ont obtenu du gouvernement du Québec cette année, c'est l'augmentation de la subvention de Capital qui est passée de \$1,500 à \$3,000 par unité de logement coopératif produite, ceci étant, à tout moment, menacé de récupération par les deux autres paliers de gouvernements (fédéral et municipal).

C'est le cas notamment de la Ville de Montréal qui adoptait le 7 juillet dernier, à la séance du conseil de la Ville, le règlement 5485 article: «Le montant de la subvention est, compte tenu des subventions provenant d'autres sources de 50% du coût réel des travaux de restauration sans excéder \$12,000 par logement restauré».

Ce règlement, dans son interprétation récente par les fonctionnaires de la Ville, signifie que cette dernière peut utiliser la subvention de Capital versée par la SHQ pour les coopératives afin de réduire les subventions à la rénovation qu'elle donnerait dans le cas où les maisons nécessitent des travaux d'une certaine envergure.

En ce qui regarde les autres volets annoncés à la conférence socio-économique sur la Coopération par le ministre des Affaires Municipales, M. Guy Tardif: «... D'une part, la possibilité pour la Société

d'Habitation du Québec de se porter acquéreur de logements ou d'immeubles ou de terrains et de les céder aux coopératives par bail emphytéotique pour une somme nominale et, d'autre part, la possibilité pour la SHQ de garantir, au besoin, les prêts...» (2), aucun de ces volets n'a vu le jour depuis l'annonce en février 1980.

Notes:

(1) Abrégé du Mémoire, pour une politique d'habitation au Québec, présenté au gouvernement provincial en septembre 1979.

(2) Rapport des délibérations de la conférence socio-économique sur la Coopération, tenue à Montréal les 4, 5, 6 et 7 février 1980.

La couleur Ungaro

Fol imprimé
mosaïque
pour une
robe chemisier
de laine
et soie
fort sage.

Au Salon
de l'Ensemble où la
mode se joue sur tous les tons,
Eaton Centre-ville,
3e étage. (242)
Achat en personne seulement

EATON

La diaspora haïtienne/\$60 par an pour vivre

Suite de la première page

nus, 61% de la population vit avec \$60 par année. Pour la Banque Mondiale, «la distribution inégale de la richesse est un problème sérieux qui, au-delà des considérations sociales, a des répercussions négatives sur le développement économique».

Le problème est donc avant tout politique et, dans les conditions actuelles, l'aide internationale permet, aux mieux, d'éviter la dégradation d'une situation à peine supportable pour l'immense majorité de la population. Comment s'étonner, dans ces conditions, que des milliers de familles prennent des risques considérables pour atteindre les Bahamas ou les côtes de Floride? C'est autant une situation économique insupportable, qu'un régime politique incapable de faire les efforts nécessaires pour assurer le minimum vital à la population, que les Haïtiens tentent de fuir par tous les moyens à leur disposition, y compris par les vols d'Air Canada à destination de Montréal.

Comme le laisse entendre le document de la Banque Mondiale, les pays prêteurs ont sans doute exercé des pressions sur le

régime Duvalier pour qu'il mette en pratique la «libéralisation» qu'il avait promise. À l'ACDI, on affirme que ce genre de pressions ne sont «pas très efficaces», mais il ne semble pas que les pays membres de la Commission mixte aient fait beaucoup d'efforts sur ce plan. Il est vrai que deux tendances s'affrontent actuellement au sein même de la bourgeoisie haïtienne, entre les «durs» et les «libéraux».

Le mariage récent de Baby Doc serait une nouvelle péripétie de la lutte entre les deux tendances. En épousant une mulâtresse, le jeune président aurait cherché à se libérer de la tutelle pesante de sa mère, «Maman Simone», qui représente la bourgeoisie noire et l'aile dure sur le plan politique. La bourgeoisie «claire», que le père Duvalier avait écartée du pouvoir à la fin des années 50, a beaucoup investi, depuis 1971, dans la petite industrie d'assemblages pour l'exportation (articles de sport, matériel électronique...) et souhaite un véritable développement économique pour garantir sa prospérité. Rien ne permet cependant de croire que la victoire de la bourgeoisie claire (mulâtres, blancs, syro-libanais) ouvrirait la voie aux profondes réformes nécessaires pour procéder à une distribu-

tion des richesses plus équitable.

Dans l'attente d'une amélioration très hypothétique de leur sort, les Haïtiens continuent de s'expatrier en grand nombre et s'étonnent de ne pas être aussi bien accueillis que les Vietnamiens, les Cambodgiens ou les Cubains. Jusqu'à maintenant, Ottawa s'est bien gardé de prendre position sur ce problème et continue, comme si de rien n'était, ses programmes d'aide tandis que les entreprises canadiennes font de bonnes affaires avec Haïti (en 1978, le Canada a vendu pour près de \$14 millions de plus qu'il n'a acheté à Haïti, qui a donc enregistré un déficit très nettement supérieur à l'aide annuelle totale de l'ACDI).

Au ministère de l'Immigration du Québec, certaines voix se font entendre pour que le gouvernement canadien accepte de traiter le cas des réfugiés comme un problème politique et reconnaisse que le régime haïtien est «répressif». C'est du moins la position que défend Mme Louise Gagné, secrétaire déléguée à l'accueil des réfugiés, auprès du ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture. Selon Mme Gagné, le Canada doit assumer «la responsabilité très particulière qui lui revient en étant, pour la première fois, le pays de premier accueil pour des groupes

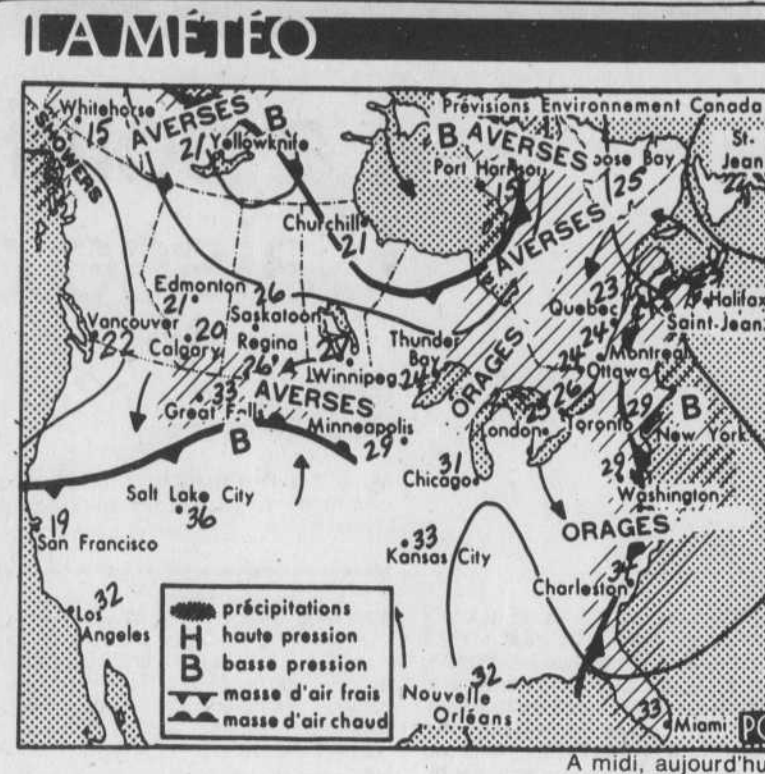
importants».

«Nous avons dénoncé la Thaïlande qui repoussait les bateaux de réfugiés vietnamiens, et pourtant nous faisons aujourd'hui la même chose avec les Haïtiens» qui arrivent à Montréal.

Mme Gagné estime donc qu'il faudrait créer une commission spéciale qui étudierait «cas par cas» les Haïtiens se déclarant «en détresse», y compris ceux qui sont entrés illégalement. Tous ceux qui ne répondraient pas au nouveau critère d'accueil devraient retourner dans leur pays.

Il n'en reste pas moins vrai, comme le soulignait un autre représentant du ministère de l'Immigration, que l'ouverture des frontières ne résoudra pas les problèmes de Haïti et que c'est sur place qu'il faut faire porter tous les efforts. Encore faudrait-il que les autorités haïtiennes fassent preuve de plus de coopération et que le président Duvalier cesse lui-même de forcer à l'exil les «50,000 Haïtiens que les États-Unis devraient accueillir chaque année» sous prétexte de réduire la pression sociale de plus en plus dangereuse pour son régime.

FIN



A midi, aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Lac St-Jean, Saguenay: nuageux avec quelques averse et possibilité d'orage, maximum 24. Mercredi: nuageux avec averse.

Estrie et Beauce: nuageux avec des averse ou orages surtout en soirée, maximum 27. Mercredi: nuageux avec quelques averse et possibilité d'orage.

Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre, Laurentides, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec averse et possibilité d'orage, maximum 25. Mercredi: nuageux avec quelques averse et possibilité d'orage.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau: nuageux avec quelques averse et possibilité d'orage, vent modéré, maximum 22. Mercredi: peu de changement.

Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: pluvieux et vent modéré, maximum 18. Mercredi: pluie passagère.

Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec quelques averse et possibilité d'orage, vent modéré, maximum 16. Mercredi: averse ou orage.

Message privé à la veuve du chah

OTTAWA (CP) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a fait parvenir un message de sympathie à l'ancienne impératrice Farah Diba, à l'occasion de la mort de son époux, le chah d'Iran, Mohammed Reza Pahlavi.

Le bureau du premier ministre a annoncé hier que M. Trudeau avait adressé «un message privé à la veuve du chah exprimant ses condoléances personnelles», sans toutefois en divulguer le texte.

D'autre part, au cours d'une entrevue à Ottawa, l'ancien ambassadeur du Canada en Iran, M. Ken Taylor, a dit douter que la mort du souverain déchu amène les autorités iraniennes à accélérer la libération des otages américains détenus à Téhéran.

M. Taylor a rappelé que le président d'Égypte, Anouar El Sadate, avait déclaré, il y a quelques mois, que le monarque en exil ne serait pas retourné en Iran.

«Une fois cette position établie, le chah a cessé d'être un élément d'importance dans la crise des otages», a déclaré M. Taylor, qui a récemment été nommé consul général du Canada à New York.

M. Taylor, qui s'est rendu célèbre après avoir permis à six diplomates américains de quitter l'Iran, l'hiver dernier, a déclaré qu'il était clair, d'après les bulletins médicaux, que le chah était mourant, ce n'était plus qu'une question de temps.

Il a ajouté que le Canada a entretenu de bonnes relations avec l'Iran durant le régime du chah, les deux pays se retrouvant

fréquemment du même côté sur les grandes questions internationales aux Nations unies.

«Jusqu'en 1978, les relations ont continuellement progressé», a-t-il dit.

M. Taylor s'est dit perplexé, d'autre part, sur la façon dont le gouvernement canadien devrait réagir face au projet des autorités égyptiennes de faire des funérailles d'État au chah.

L'élimination des déchets industriels toxiques Québec prévoit signer cette semaine une entente avec la compagnie Tricil

par Gilles Provost

Alors que l'élimination des déchets industriels toxiques suscite de plus en plus d'inquiétude au Québec, le gouvernement provincial prévoit signer dès cette semaine une entente avec la compagnie montréalaise Tricil pour achever la vidange de deux lagunes de Ville Mercier où les industries de Montréal ont déversé environ 50,000 tonnes de déchets toxiques au début des années 70.

Les déchets avaient rapidement contaminé les nappes d'eau souterraines des environs, même si le site avait été formellement approuvé par la Régie des eaux du Québec au départ. La compagnie Tricil a déjà récupéré une bonne partie de ces déchets pour les brûler dans l'incinérateur qu'elle a construit au même endroit.

Toutefois, il semble qu'une bonne quantité des produits se soit modifiée chimiquement et résiste à tout effort de pompage. C'est pourquoi le gouvernement du Québec doit maintenant conclure une nouvelle entente avec Tricil pour achever autrement la vidange complète des deux lagunes et pour éliminer leur contenu.

En annonçant cette nouvelle au DEVOIR, le sous-ministre de l'Environnement, M. André Caillé, a précisé que la compagnie Tricil bénéficierait de l'aide d'une firme suédoise pour éliminer sans danger les produits chimiques qui restent en place.

Cette décision de vidanger complètement les décharges industrielles de Ville Mercier survient au moment où la catastrophe américaine de Love Canal a rendu particulièrement vigilants les défenseurs québécois de l'environnement. Déjà, la Société pour vaincre la pollution a tenu une conférence de presse pour dénoncer l'insouciance du gouvernement à cet égard. De plus, le magazine Québec-Science publie dans son édition d'août, un dossier noir sur les déchets toxiques dans la province.

M. Caillé a déclaré que l'article de Québec-Science représente un excellent portrait de la situation actuelle même si son titre est un peu trop sensationnel: il parle de «bombe à retardement».

Aux dires du sous-ministre, il n'y a aucune raison de craindre une affaire du genre de Love Canal au Québec mais le gouvernement veut quand même intervenir avec énergie sur plusieurs fronts à la fois. «Nous avons déjà annoncé la construction imminente d'un centre provincial d'élimination et de recyclage des déchets toxiques, a-t-il dit, et nous voulons aussi travailler à contenir les déchets déjà entreposés pour ensuite les ramasser systématiquement et les rendre inoffensifs.»

Des projets de recherche en communication?

Les membres de l'Association de la recherche en communication du Québec invitent les divers spécialistes en communication à se joindre à eux pour participer à la préparation de projets pour l'automne.

L'ARCC se veut un regroupement des spécialistes en communication qui oeuvrent dans l'ensemble du Québec, dans tous les secteurs: académique, privé, gouvernemental, ainsi que dans différentes disciplines: sociologie, psychologie, science politique et autres.

Fondée il y a quelques mois lors d'un congrès à l'Université du Québec à Montréal, l'ARCC compte maintenant 75 membres dont 10 institutions.

L'Association s'est déjà dotée d'un bulletin trimestriel qui fera connaître les activités dans chaque région en plus de publier des articles de fond et des informations sur les publications importantes. Une rencontre aura lieu à l'automne et le congrès annuel sera au printemps prochain.

Les spécialistes en communication qui sont intéressés peuvent écrire au Département des communications de l'Université du Québec, case postale 8888, succursale A, Montréal, H3C 3P8.

L'Ontario pense du bien du Canada

TORONTO (CP) — L'Ontario a été l'une des rares provinces à penser du bien du Canada au cours des dernières négociations sur la constitution, a soutenu hier à Toronto le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Tom Wells.

Au cours d'une conférence de presse, M. Wells a blâmé les autres provinces, qu'a-t-il dit, essaient de maintenir le contrôle sur leurs richesses naturelles.

L'Ontario, de son côté, se préoccupe surtout de la liberté de commerce au pays et de l'établissement d'un marché commun canadien pour encourager l'industrie canadienne.

Il n'en reste pas moins, a ajouté M. Wells, qu'une entente de principe est intervenue dans les domaines du droit familial, de la Cour suprême du Canada et de la possibilité d'un nouveau Sénat.

Un accord est aussi apparu pour la péréquation, les communications et peut-être le rapatriement et une formule d'amendement à la constitution, quoique ce dernier point n'est pas tout à fait réglé.

C'est sur les questions économiques que les négociations échouent.

On n'a pas réussi à s'entendre, par exemple, sur les richesses naturelles, le contrôle de l'économie (taxation), une charte des droits, les pêches, les ressources sous-marines et une déclaration de principe devant être encaissée dans la constitution.

Après des négociations à Montréal, Toronto et Vancouver, les ministres doivent soumettre un rapport aux premiers ministres provinciaux, qui doivent se réunir en août, avant la conférence constitutionnelle de septembre.

D'autre part, le procureur général de la Saskatchewan, M. Roy Romanow, a déclaré hier à Saskatoon que la forme que prendra la nouvelle constitution est «à peine plus perceptible aujourd'hui qu'au début de juillet», au moment où ont commencé les négociations entre les ministres des dix provinces et le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien.

M. Romanow, qui est également coprésident du comité des ministres, a rappelé qu'il s'agit d'un processus optimiste, à la fin de la première semaine à Toronto, mais que cet optimisme était maintenant ébranlé.

Il a reproché au gouvernement fédéral, entre autres «de ne pas avoir reculé d'un pouce dans ses exigences pour modifier et inscrire des pouvoirs économiques dans la constitution».

M. Romanow a cité, à ce sujet, l'échec des négociations entre les premiers ministres, MM. Pierre Trudeau et Peter Lougheed, pour établir le prix du pétrole de l'Alberta.

Pour lui, l'Alberta devrait indéniablement avoir le droit de fixer elle-même le prix de son pétrole.

Le seul espoir des négociations, a déclaré M. Romanow, serait peut-être la présence de M. Jean Chrétien comme négociateur fédéral. Ce serait lui qui empêcherait Ottawa, en fait, d'agir unilatéralement.

ques, huit compagnies minières, 45 entreprises de travaux publics, 10 entreprises de matériel de construction, 43 sociétés alimentaires et 26 autres entreprises commerciales. En outre, selon cette liste, la famille Pahlavi aurait possédé 70% de la capacité hôtelière de l'Iran.

Dans les dernières années du règne, la Fondation Pahlavi avait accru ses investissements aux États-Unis: selon M. Shahriar Royhani, représentant de l'ayatollah Khomeiny à Washington, les avoirs du chah dans ce pays étaient évalués en mars 1979 entre \$15 et \$23 milliards. La fondation s'est installée à New York dans un immeuble de 36 étages, dont la valeur est estimée à \$14,5 millions.

Le chah d'Iran semble avoir eu une prédilection pour l'immobilier. L'exilé traqué, en quête d'un refuge pendant de longs mois, disposait dans trois continents d'une quinzaine de résidences fastueuses. Rien qu'en Suisse, la famille Pahlavi possédait trois propriétés, l'une près de Genève, les deux autres à St. Moritz, qui sont estimées à \$6,85 millions de francs suisses.

La mort du chah a relancé en Suisse, comme ailleurs, les spéculations sur la vente de ses biens. La résidence de St. Moritz, acquise par le chah en 1968 pour 3 millions et demi de francs suisses, serait aujourd'hui mise en vente, selon le journal suisse Blick. C'est l'une des plus luxueuses de cette station huppée, où le chah a séjourné pour la dernière fois en 1975.

La famille Pahlavi possède encore une propriété de 65 ha dans le Surrey, en Grande-Bretagne, achetée par le chah pour son fils aîné en 1977, un château rénové près de Thonon, en France, une somptueuse villa dans l'île de Majorque, en Espagne, des immeubles à Buenos Aires et à Rio de Janeiro, une grande villa à Lubbock, au Texas, dont la valeur est estimée à \$256,000, et qui fut achetée pour le prince héritier Reza en 1977.

Aux États-Unis, la Fondation Pahlavi a acheté une série de villas familiales à San Francisco. Les Pahlavi possèdent en outre l'immeuble abritant la maison de l'Iran à Paris et celui de l'ambassade d'Iran à Rome. Sans oublier une villa à Acapulco, au Mexique, et une autre sur la Côte-d'Azur.

◆ Thon

vaisseaux américains saisis l'an dernier ne soit pas encore réglé par les tribunaux, le Canada a laissé savoir clairement qu'il se montrera sévère à l'égard des violations de ses limites de pêche.

Le gouvernement de Washington a protesté l'an dernier contre la saisie et décrété un bref embargo sur les importations de thon au Canada, d'une valeur annuelle de \$200,000, mais n'a jamais donné suite à sa menace d'entreprendre un embargo à tous les produits canadiens de la pêche.

◆ Ministres

se poursuivent jusqu'à jeudi midi, ne seront encore que préliminaires. Le président du comité, M. Jake Epp, soulignait hier qu'il «faudra encore du polissage au cours de l'été pour arriver à des positions assez élaborées».

On ne sait même pas encore quelle sera la forme finale de ces travaux de recherche. Jeudi matin, ce sont les députés eux-mêmes qui en décideront mais on n'a pas encore tout à fait écarté l'idée, au Parti conservateur, de produire une sorte de «livre beige». Si tel était le cas, les positions adoptées par le comité des relations fédérales-provinciales devraient ensuite passer devant l'ensemble du caucus, puis être soumises au parti lui-même. Comme le Parti conservateur doit tenir, au cours de l'automne, une série de congrès régionaux avant le grand congrès de la fin février, il se peut que le comité — et le groupe du sénateur Tremblay — préparent un document d'animation pour les militants conservateurs à travers le pays.

Lorsqu'il a été défait, en février, M. Clark avait d'ailleurs clairement laissé entendre que le sénateur Tremblay continuerait ses travaux et préparerait une position constitutionnelle d'ensemble pour le Parti conservateur.

Bousculés par les événements, les députés ont décidé quant à eux de se concentrer sur les douze points à l'ordre du jour de la conférence de septembre. Pour préparer la réunion d'aujourd'hui, le président du comité, M. Jake Epp, a longuement assisté aux réunions de Montréal et de Toronto du comité ministériel sur la constitution.

Il semble que le Parti conservateur ne sera pas tout à fait prêt au moment de la conférence constitutionnelle de septembre mais, en cas d'échec de cette conférence, on est convaincu qu'alors le problème va rebondir aux Communautés des 15 octobre. Et alors le caucus conservateur serait tout à fait prêt à participer aux débats.

Même si des consultations informelles sont en cours avec des conservateurs dans diverses provinces, M. Joe Clark ne semble pas envisager, pour l'instant, de répéter l'expérience de septembre 1977 alors qu'il avait réuni, à Kingston, quatre premiers ministres conservateurs provinciaux et qu'il avait élaboré, avec eux, une position constitutionnelle de base.



◆ Otages

Ainsi le New York Times titre: «Le chah et les otages: les experts américains hésitent à prédire les effets de la mort de l'ancien dirigeant sur la crise avec l'Iran». Bien que les militants de l'ambassade aient continué de demander son retour, écrit le quotidien, le chah était devenu au cours des mois une «personnalité secondaire» dans la crise.

De son côté, le Washington Post estime que «le sort des otages est devenu, au cours des mois, un tel élément de la lutte intérieure pour le pouvoir en Iran que la formation d'un cabinet peut avoir un plus grand impact que la mort de Mohamed Reza Pahlavi».

Mais si le préalable du retour de l'ex-chah ne se pose plus désormais, reste la question de la restitution à l'Iran des «biens usurpés» par l'ancien souverain et sa famille. Ainsi, par le quotidien République islamique (intégré), qui accuse l'Amérique «d'avoir tué le chah pour détourner l'attention du coup d'État avorté», il faut que Washington «restitue tous les biens du chah, débloque tous les avoirs iraniens et cesse de comploter» contre l'Iran.

Toutefois, on s'accorde généralement à reconnaître à Téhéran que la mort de l'ex-chah modifie profondément les données du problème. Chez les députés notamment, une majorité favorable à la libération des otages sans procès, contre la restitution des biens de l'ex-chah, s'est déjà dégagée.

D'autre part, le groupe Forghan (extrémistes religieux opposés au clergé iranien) a revendiqué hier l'assassinat d'un religieux commis dimanche soir à Shemiran, quartier du nord de Téhéran, annonce le quotidien Ettelaat.

Selon le journal, l'hojatolislam Hadj Abolghassem Eslami a été assassiné dimanche soir devant son domicile de trois balles par deux jeunes gens. Un correspondant anonyme a téléphoné hier matin, au journal pour revendiquer le meurtre au nom du groupe Forghan, précise Ettelaat. Forghan avait revendiqué l'attentat à la bombe commis mercredi dans une galerie commerciale de Téhéran, qui avait fait six morts et plus de cent blessés.

Enfin, le secrétaire personnel de M. Sadegh Ghotbzadeh a démenti, hier soir, à Téhéran, les informations d'une radio clandestine iranienne selon lesquelles le ministre iranien des Affaires étrangères aurait démissionné et quitté le pays.

Le collaborateur du ministre a ajouté que M. Ghotbzadeh avait participé dans l'après-midi à un conseil ministériel restreint. Le cabinet du ministre, de son côté, a affirmé «tout ignorer» d'une telle information.

◆ Obsèques

et ses proches avaient en Iran des participations dans 27 banques et compagnies d'assurances, 25 entreprises métallurgiques.

AUJOURD'HUI

Des festivités ont lieu à LaVal, au parc du Moulin, dans le cadre du 15e anniversaire de cette ville.

Le congrès de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire se poursuit à Québec, au Centre municipal des congrès.

Aux Florales, c'est la journée de la Banque Royale qui offre gratuitement l'entrée à la Ronde. À 16 h, le groupe Abitibi donne aussi un spectacle au théâtre des Lilas.

À terre des Hommes, Claire Syril chante au kiosque international à 18 h et à 20 h. Des spectacles musicaux sont également offerts pendant la journée aux pavillons de la Chine et de l'Autriche.

À 12 h 30, spectacle d'une fanfare de cornemuses à la Place Ville-Marie.

À 13 h, carnaval des petits au parc Gohier à Saint-Laurent.

À 19 h 30, soirée d'introduction au bouddhisme au centre Dharmadhatu, 5311, avenue du Parc.

À 20 h, conférence sur les explorations spatiales au centre de loisirs Saint-Mathieu, 7110, 8e Avenue.

À 20 h, cours gratuit de méditation au local 4254 du Cégep André-Laurendeau à LaSalle.

À 20 h 30, récital de Florence Quivar, mezzo-soprano, à l'auditorium du Cégep de Joliette. Prix d'entrée: \$5.

La Croix-Rouge organise trois collectes de sang dont une à l'hôtel de ville de Saint-Gabriel de Brandon, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30. Les deux autres sont à Montréal, sur la Place du Complexe Desjardins, de 14 h 30 à 20 h 30, et au 5e étage de la Tour Jean-Talton, 600 est, rue Jean-Talton, de 9 h à 16 h.

Nouveaux ennemis pour David Kennedy

SACRAMENTO (AFP) — David Kennedy, le fils aîné du sénateur Robert Kennedy, a été arrêté durant le week-end pour conduite en état d'ivresse et impossibilité de présenter un permis de conduire. Le jeune Kennedy, âgé de 25 ans, a été relâché quelques heures plus tard.

David Kennedy, rappelle-t-on, avait affirmé en septembre 1979 avoir été dévalisé près d'un hôtel borgne de Harlem à New York. À l'époque, des sources proches de la police avaient soutenu que le jeune homme était en fait en train d'acheter de la cocaïne lorsqu'il avait été volé.

Il avait été ensuite hospitalisé à Boston pour des problèmes cardiaques et avait subi une cure de désintoxication à Sacramento.

Lundi, l'homme qui s'est occupé de David Kennedy, Don Juhl, a affirmé que ses problèmes de drogue étaient une affaire du passé et qu'il menait maintenant une vie normale.

À l'époque de l'affaire de Harlem, la famille Kennedy avait publié un communiqué soulignant que David traversait une période difficile tant pour son moral que pour sa santé.

29 juillet

par la PC et l'AP

1979: grave attentat séparatiste basque à Madrid: quatre morts et plus d'une centaine de blessés.

1976: accord syro-palestinien devant mettre un terme à la guerre civile au Liban.

1975: fin de l'embargo à l'encontre de Cuba organisée depuis 1964 par l'Organisation des États américains.

1973: les élections confirment en Grèce l'abolition de la monarchie. M. George Papadopoulos devient président.

1967: un incendie à bord du porte-avions Forrestal au large de Nord-Vietnam fait 134 morts.

1940: début du blitz allemand sur la Grande-Bretagne.

1937: les Japonais prennent Tientsin (Chine). Le prince Farouk devient roi d'Égypte à l'âge de 18 ans.

1900: assassinat par un anarchiste du roi Humbert 1er d'Italie.

Il s'agit d'un 29 juillet: Enrique Granados, compositeur espagnol (1867-1916); Benito Mussolini (1883-1945).

EN FORMATION

La bonne forme, c'est au moins à tous les deux jours.

PARTICIPATION Le mouvement canadien du bien-être physique.